

Abbé Didier BONNETERRE

LE MOUVEMENT LITURGIQUE

**DE DOM GUERANGER A ANNIBAL BUGNINI OU LE CHEVAL DE TROIE DANS LA CITE DE DIEU
Préface de S. EXC. Mgr Marcel LEFEBVRE EDITIONS « FIDELITER »
N.D. du Pointet - Broût-Vernet F 03110 – ESCUROLLES**

SANCTO PIO PAPAЕ X, QUI, PAUPER ET DIVES, MITIS ET HUMILIS CORDE, REI CATHOLICAE VINDEХ FOR-
TIS, INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO SATAGIT, HOC OPUS HUMILITER DEDICAVIT AUCTOR

Je crois que le culte divin tel que le règlent la liturgie, le cérémonial, le rituel et les préceptes de l'Eglise romaine subira prochainement, dans un concile œcuménique, une transformation qui, tout en lui rendant la vénérable simplicité de l'âge d'or apostolique, le mettra en harmonie avec l'état nouveau de la conscience et de la civilisation moderne. Roca (1830-1893), prêtre apostat et sataniste dans «L'Abbé Gabriel».

Ce que veut bâtir la Chrétienté n'est pas une pagode, c'est un culte universel où tous les cultes seront englobés. Du même auteur dans «Glorieux Centenaires».

PREFACE

† Ecône, le 21 novembre 1979.

On a beaucoup écrit au sujet de la Réforme liturgique issue de Vatican II, on l'a analysée et à juste titre on y a découvert une ressemblance étonnante avec la Réforme luthérienne, avec la Réforme anglicane. On en a souligné les résultats douloureux causés par la désacralisation, la profanation. On ne le dira jamais assez.

Mais personne à ma connaissance n'avait recherché les origines prochaines de cette Réforme d'une manière approfondie et détaillée avec documents à l'appui. Ce sera le mérite de l'Abbé Didier BONNETERRE, directeur de notre Séminaire d'Albano, d'avoir mis à jour le **travail de sape et de destruction** de la Liturgie Romaine opéré depuis un siècle, avec une persévérance et une habileté consommées pour aboutir à la légalisation de cette destruction par la Réforme conciliaire et post-conciliaire.

Qui doutera après la lecture de ces pages qu'**un esprit diabolique est à l'œuvre à l'intérieur de l'Eglise** depuis de nombreuses années, comme le dénonçait déjà Saint Pie X ?

Grâce à la connaissance de ces faits il sera plus aisé de porter un jugement sur cette Réforme liturgique qui a déjà causé tant de ravages dans l'âme de millions de catholiques.

Puissent ces documents faire comprendre aux autorités de l'Eglise l'urgence d'une contre-Réforme comme l'a réalisée le Concile de Trente ! en confirmant la sainte Liturgie Romaine de toujours.

† Marcel LEFEBVRE.

AVANT-PROPOS

L'insistance de nombreux amis nous décide à confier aux Editions *FIDELITER* la publication, en volume, de sept articles parus de mai 1978 à mai 1979, dans la revue «*FIDELITER*».

Nous avons revu et quelque peu complété ces articles, qui constituent les sept principaux chapitres de ce livre. Nous y avons ajouté un épilogue sur l'influence des milieux protestants sur la réforme liturgique, qui contient un document très peu connu et encore jamais exploité : le rite de l'Eucharistie de Taizé en 1959. Les portraits photographiques des principaux personnages mis en scène dans notre étude n'ont pas seulement pour but d'agrémenter cet ouvrage, mais ils veulent aussi aider notre lecteur à mieux comprendre ces personnes, car nous croyons, avec Barbey d'Aurévilly, que «le visage, c'est l'âme retroussée».

Notre étude n'est pas exhaustive, elle n'a d'autre prétention que d'être l'ébauche d'une recherche sur les causes de l'«autodémolition de l'église» que dénonçait le Pape Paul VI.

Notre diagnostic pourra peut-être paraître sévère à certains, à ceux surtout qui ont coopéré, dans leur jeunesse sacerdotale, au «Mouvement liturgique». Presque tous, aujourd'hui, se rendent compte que l'on a abusé de leur générosité. Si certains ne sont pas d'accord avec nos conclusions, qu'ils nous le disent, et nous indiquent nos erreurs.

Nous voudrions aussi mettre nos lecteurs en garde contre une certaine mode intellectuelle qui se répand comme une peste dans nos milieux réputés «traditionalistes» : l'esprit de surenchère dans l'opinion la plus extrême qui fait rechercher, à tout prix, la position la plus «dure», comme si la vérité d'une proposition souffrait d'être influencée par un parti pris volontariste d'anti-quoi-que-ce-soit.

Que notre lecteur fuie aussi l'esprit de simplification qui fait bon marché de toutes les distinctions nécessaires à un rai-

sonnement juste.

Pour indiquer enfin l'orientation de nos travaux, nous souscrivons entièrement à l'envoi que l'Abbé Dulac adresse à qui veut l'entendre, en fin de son remarquable ouvrage sur «La collégialité épiscopale au deuxième Concile du Vatican»¹.

«J'adresse les dernières lignes de cet ouvrage, écrit l'Abbé Dulac, à mes condisciples, à nos amis, proches ou lointains. Ils souffrent, nous souffrons des humiliations subies par l'Eglise notre mère, au cours de ce Concile dénaturé, et après. Mais nous souffrons dans l'Eglise ! Ne pensons pas que c'est à nous, et à distance, de la guérir de ses blessures. Souvenons-nous du conseil vraiment catholique donné par Denys d'Alexandrie au schismatique Novatien : «Si, comme tu le prétends, c'est contre ton gré (que tu es séparé de l'Eglise) prouve-le nous en revenant, de ton gré».

«Et cet autre conseil, de notre Yves de Chartres, dont nous osons adapter le sens à notre objet : «S'il arrive que certains se plaignent d'avoir été accablés, à l'excès, par l'autorité de l'Eglise elle-même, alors que ce soit d'Elle à Elle qu'ils aillent chercher refuge ; qu'ils demandent le soulagement là même où ils ont éprouvé l'accablement : *inde levamen... unde gravamen*».

«Nous voulons, amis, violemment, garder la foi «de toujours» ? Que ce soit aussi la foi SALUTAIRE. Croyons, mais «comme il faut» : *sicut oportet*². Cette foi n'est pas une simple exactitude. Elle n'est certes rien, si elle n'est pas conforme, dans son objet et dans ses motifs, à la Révélation du Verbe de Dieu fait homme. Mais elle n'est rien, non plus, si elle n'est pas professée dans l'Eglise, *in medio Ecclesiae* : dans ce milieu biologique où nous avons été plongés au jour de notre baptême, la foi vitalisant l'eau et l'eau sanctifiant la foi, devenue la pure lumière qui joint l'âme du fidèle à la Lumière de gloire du Seigneur, vivant dans Son Eglise.

«L'Eglise d'Afrique connut, au temps de Saint Augustin, une «crise» qui ressemble à la nôtre. Souvenons-nous des paroles que l'évêque d'Hippone adressa, un jour, à l'un des chefs de la secte donatiste, Emeritus, présent dans l'assistance . «En dehors de l'Eglise, il peut tout posséder, Emeritus, hormis le salut. Il peut avoir la dignité (de l'épiscopat), il peut avoir le Sacrement, il peut chanter l'Alléluia, il peut répondre Amen, posséder l'Evangile, avoir et prêcher la foi ; mais nulle part, sinon dans l'Eglise, il pourra trouver le salut».

«EGLISE D'ABORD !

«C'est Elle, Elle seule, la Catholica, visible dans son chef visible, l'Evêque de Rome, même un jour défaillant, elle seule qui saura séparer le pur froment et la paille de tous les aggiornamenti».

C'est pour aider à ce discernement du froment et de la paille que nous avons écrit ce livre, *IN CARITATE NON FICTA*.

INTRODUCTION

LE MOUVEMENT LITURGIQUE DE DOM GUERANGER A ANNIBAL BUGNINI OU LE «CHEVAL DE TROIE DANS LA CITE DE DIEU»

Le rapprochement que suggère un tel titre paraîtra peut-être osé à notre lecteur. Mais ce n'est pas nous qui voyons un lien de parenté entre l'auteur des «*Institutions Liturgiques*» et «le fossoyeur de la Messe», ce sont les autorités romaines elles-mêmes.

Paul VI écrivait, en effet, à l'Abbé de Solesmes le 20 janvier 1975 : «Je constate la solidité et le rayonnement de l'œuvre de Dom Guéranger, en qui le «Mouvement liturgique» contemporain salue son précurseur». Déjà le «Præmium de l'Institutio Generalis» du nouveau missel prétendait que les réformes contemporaines étaient la continuation de l'œuvre de saint Pie X : «Vatican II», déclare la finale du Præmium, «a conduit à son terme les efforts visant à rapprocher les fidèles de la liturgie, efforts entrepris pendant ces quatre siècles et surtout à une époque récente, grâce au zèle liturgique déployé par saint Pie X et ses successeurs».(Documentation Catholique 1970; p. 568).

Aussi donc, et nous pourrions multiplier les témoignages à l'infini, les «liturges» les plus avancés et «l'église conciliaire» elle-même prétendent qu'il y a une continuité, voire un «développement homogène», dans le «Mouvement liturgique» entre Dom Guéranger, voire saint Pie X, et Annibal Bugnini.

Voilà l'**imposture**, voilà ce que nous ne saurions admettre ! C'est pourquoi nous nous efforcerons de montrer en quoi ce mouvement a dévié. Certes, historiquement, Dom Guéranger et saint Pie X sont bien à l'origine du «Mouvement liturgique», mais il est faux et pernicieux de prétendre que ce «Mouvement», du moins dans ses formes contemporaines, soit l'héritier de leur pensée, pis encore, qu'il soit la continuation de leur œuvre. Pour démontrer cette thèse, il nous faudra étudier l'histoire du «Mouvement liturgique», reconnaître ses magnifiques réalisations, mais aussi constater, devant l'évidence des faits, les précoces déviations de cette grandiose entreprise qui aurait pu apporter tant à l'Eglise.

M. Vaquié, dans son remarquable ouvrage sur «La révolution liturgique» (D.P.F. 1971 ; p. 79), appelait de ses vœux une étude sur cette question : «Il faut espérer que cette période antéconciliaire fera l'objet d'une étude. On y verra déjà les progressistes à l'œuvre, mettant au point leurs arguments et mettant en place leur personnel pour l'attaque décisive».

Puisse cette étude répondre à cet appel ! puisse-t-elle éclairer quelques points jusque-là restés obscurs ! puisse-t-elle surtout faire comprendre que la révolution liturgique contemporaine n'est pas le fruit d'une génération spontanée, mais qu'elle est, au contraire, **le résultat d'un long et patient travail de sape !**

Déjà M. l'Abbé de Nantes abordait cette question dans un article intitulé «D'où vient cette réforme ?» (C.R.C. n° 101, janvier 1976)³. Mais la conclusion de l'enquête de l'Abbé de Nantes diffère grandement de la nôtre. Pour lui, en effet, le «Mouvement liturgique» était une chose excellente sur laquelle aucune réserve n'est à faire ; ce mouvement devait aboutir à une bonne et sainte réforme liturgique et, si la réforme a dévié, c'est de la faute de Paul VI, seul responsable de cette

¹ «*La collégialité épiscopale au deuxième Concile du Vatican*», par l'Abbé Raymond Dulac. Ed. du Cèdre, Paris, 1979, pp. 159-160.

² Expression consacrée, qu'on trouve, comme une formule définie, au Concile d'Orange (an. 529) : c. 6. Vd Dz. Sch.: 376. Son usage est fréquent dans la théologie du Moyen Age.

³ L'Abbé de Nantes emprunte sa documentation à l'ouvrage très lénifiant de Dom Bernard Botte. O.S.B. «Le Mouvement Liturgique». Témoignage et Souvenirs, Desclée, 1973.

déviations. Pour nous, au contraire, le «Mouvement liturgique», œuvre certes magnifique dans ses origines, a connu très tôt de graves déviations, et, par un processus commun à toute révolution, c'est-à-dire par un «dépassement permanent», ce «Mouvement» en est arrivé, bien avant Vatican II, à renier totalement ses origines, et à prêcher un réformisme qui ne pouvait aboutir qu'à la nouvelle messe. Pour nous, Paul VI, et nous ne cherchons pas en cela à l'innocenter, n'est pas le responsable de la déviation d'une réforme qui aurait dû être bonne. Pour nous, il n'est, en quelque sorte, que le «metteur en scène» d'un «scénario» dont il n'est pas le principal auteur. **Dès avant Vatican II, le nouvel *Ordo Missæ* était déjà conçu, fruit empoisonné des déviations du «Mouvement liturgique».**

Loin d'être négative, une telle étude permettra de discerner ce qu'il faut rejeter et ce qu'il faut conserver précieusement dans le «Mouvement liturgique». Il importe, en effet, par-dessus tout, que nous, qui travaillons au maintien de la liturgie catholique, nous soyons les héritiers et les continuateurs de l'œuvre de Dom Guéranger et de Pie X. Nous faisons nôtre la volonté de saint Pie X :

«Notre plus vif désir étant que le véritable esprit chrétien refleurisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir, avant tout, à la sainteté, à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour y trouver cet esprit à sa source première et indispensable, savoir : la participation active aux Mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Eglise» («Tra le sollicitudini» du 22 novembre 1903. Ed. Solesmes Liturg. I n° 220).

CHAPITRE PREMIER - DES ORIGINES JUSQUE VERS 1920

Nous définirons le «Mouvement liturgique», avec Dom O. Rousseau, comme «le renouveau de ferveur du clergé et des fidèles pour la liturgie» (*L'Eglise en prière*, ouvrage collectif. A.-G. Martimort 1961). Ce renouveau a pour principal auteur un moine bénédictin justement célèbre : DOM GUERANGER.

Au XVIII^e siècle, la liturgie avait cessé d'être une force vitale du catholicisme. La liturgie, si admirablement restaurée par saint Pie V (*Saint Pie V, un pape pour notre temps*, P. Tilloy, *Forts dans la foi*, 1974), avait subi les assauts répétés du jansénisme et du quiétisme. Les disciples de Jansénius avaient détaché les fidèles de la pratique des sacrements. Le quiétisme, qui prétendait atteindre Dieu directement, avait détourné les âmes de la liturgie, intermédiaire voulu par l'Eglise entre Dieu et nous. C'est l'époque où le gallicanisme triomphant composait ses liturgies diocésaines dont le seul point de ralliement était le caractère anti-romain. En Allemagne, Febronius, auxiliaire de Trèves, répandait ces idées ; en Italie, c'était le travail de Ricci, évêque de Pistoie, condamné avec son synode par Pie VI dans la bulle «Auctorem Fidei» du 28 août 1794 (DZ. 1501).

L'Europe entière sombrait donc dans «l'hérésie anti-liturgique», quand éclata la révolution en France. Le culte catholique fut interdit, et remplacé par celui de la déesse Raison. Le concordat de 1801 rendit l'espoir... mais que d'épreuves pour la liturgie ! Le peuple en avait perdu le goût ; le clergé lui-même n'aimait pas ces cérémonies qu'il ne comprenait plus vraiment... d'autant plus que la restauration du culte avait ramené la multiplicité des liturgies gallicanes.

Mais l'espoir d'une vraie restauration demeurait possible. Déjà Chateaubriand, avec ses ouvrages : «Le génie du Christianisme» et «Les Martyrs», avait révélé aux Français d'alors les merveilles de la liturgie du Moyen Age. Une nouvelle jeunesse était invitée à se pencher sur les manuscrits de l'Antiquité, pour y découvrir des cérémonies dont la liturgie si fragmentée de l'époque ne pouvait donner une idée exacte. Parmi ces jeunes têtes studieuses, il en est une qui émerge, c'est celle de Prosper-Louis-Pascal Guéranger (1805-1875)¹. Ce n'est pas le lieu de retracer ici la vie du fondateur de la Congrégation Bénédictine de France ; nous nous attacherons seulement à dégager les grandes lignes de son immense activité liturgique, laissant volontairement de côté son oeuvre théologique et sa restauration du chant grégorien.

Dans ses « Considérations sur la liturgie catholique », publiées dans le « Mémorial » de 1830, le futur fondateur de Solesmes précisait la double orientation de son travail liturgique.

Tout d'abord, ramener le clergé à la connaissance et à l'amour de la liturgie romaine. A cette fin, il publiera, à partir de 1840, «Les Institutions liturgiques»², qui contiennent une attaque serrée contre les liturgies néo-gallicanes et une merveilleuse manifestation de l'ancienneté et des beautés de la liturgie romaine.

D'autre part, Dom Guéranger s'attachera à associer les fidèles à la hiérarchie pendant qu'elle célèbre le Sacrifice, administre les sacrements et célèbre l'Office. Pour cela, il publiera, à partir de 1841, une traduction commentée des textes liturgiques répartis au cours de l'année liturgique : c'est sa célèbre «Année liturgique».

«L'année liturgique de Dom Guéranger, écrit Dom Festugière, est tout simplement une merveille pour révéler à tous les genres d'âmes, quel que soit le degré de leur instruction, les richesses spirituelles que contient la liturgie. Cette faculté d'adaptation d'un même ouvrage constitue un fait très remarquable. L'imitation de Jésus-Christ est loin de la posséder au même degré. L'explication ? Mais c'est le tempérament de la liturgie elle-même, que l'Abbé de Solesmes avait complètement pénétré. L'Année liturgique participe à quelque chose qui n'est pas sorti de la main des hommes»³.

Entre-temps, Dom Guéranger avait fondé Solesmes et sa Congrégation qui pourraient continuer son œuvre. Œuvre couronnée de succès, puisque, avant de mourir en 1875, il eut la consolation de constater que tous les diocèses français étaient revenus au rite romain, et que, déjà, la piété liturgique refleurissait parmi le clergé et les fidèles.

Pour Dom Guéranger, la liturgie est, avant tout, Confession, Prière et Louange, bien plus qu'enseignement⁴.

«Dom Guéranger, écrit Dom Froger, redécouvrit donc la liturgie. Il discerna sans hésitation ce qui en est l'essence : culte public par lequel l'Eglise, sous la motion du Saint-Esprit qui l'anime et prie en elle «avec des gémissements iné-

¹ *Dom Guéranger, Abbé de Solesmes*, par un moine bénédictin. 2 tomes Plon-Mame, 1910.

² *Institutions Liturgiques*, 3 vol., Fleuriot, Le Mans 1840. - 2^e éd. en 4 vol. de 1880. - «Extraits» par J. Vaquié. D.P.F. 1977.

³ *La liturgie catholique, Essai de synthèse*, Dom Festugière O.S.B. Maredsous, 1913.

⁴ *Institutions Liturgiques*, de Dom Guéranger. Tome I^{er}, ch. I^{er}.

narrables», chante à Dieu sa foi, son espérance et sa charité.

«Sans méconnaître le moins du monde la valeur formatrice et éducatrice de cette prière pour les fidèles qui l'exercent, Dom Guéranger considérait très justement que la liturgie, étant sacrifice spirituel, a pour fin suprême la louange, et qu'elle chante la gloire de Dieu de façon désintéressée et dans l'oubli de soi. Avant tout, expression de sentiments de foi, de confiance, d'amour, de joie, d'espoir, etc. la liturgie ne peut que recourir au chant, à la musique, à la poésie, comme au seul langage qui soit capable de traduire ses transports et «sa sobre ivresse». Ainsi la liturgie est-elle «lyrique bien plus que didactique»¹.

La liturgie, pour l'Abbé de Solesmes, est essentiellement théocentrique. Dom Delatte pouvait écrire :

«Encore l'œuvre de sanctification et d'éducation surnaturelle qu'elle accomplit au cours du temps dans les âmes qui se confient à ses mains, se rapporte-t-elle comme à son terme à l'œuvre de glorification et d'adoration qu'elle remplit envers Dieu. Les âmes se sanctifient afin d'entrer plus profondément dans les conditions de cet esprit et de cette vérité où elles doivent adorer Dieu ; les âmes s'élèvent pour que le culte qu'elles rendent à Dieu soit moins indigne de lui ; leur éducation surnaturelle se poursuit dans le temps pour qu'elles puissent sans fin glorifier et louer Dieu durant l'éternité. C'est à Dieu comme terme et à sa gloire, qu'aboutit finalement tout l'ordre des choses»².

A la même époque, au Mesnil-Saint-Loup, le Père EMMANUEL travaillait à restaurer la vie liturgique dans sa paroisse.

«Là, dans ce cadre exigu où toute sa vie s'est écoulée, écrit Dom Bernard Maréchaux, il a si bien fondu ensemble l'enseignement de la foi et celui de la liturgie, que les gens du pays ne croiraient pas être de vrais chrétiens, s'ils ne cherchaient à comprendre les textes liturgiques pour mieux prier et pour honorer Dieu d'une louange plus parfaite... Ce phénomène de vie chrétienne et liturgique dure depuis plus de cinquante ans, sans faiblir. Ce n'est pas un feu de paille. Il démontre ces deux points de très haute importance : que les simples fidèles, par la grâce de leur baptême, sont aptes à goûter la prière liturgique ; et que les affectionner en esprit de foi à cette prière, est le plus efficace moyen, sinon le seul moyen, d'empêcher la désertion des églises. Le Père Emmanuel, qui a mis en lumière ces vérités, qui a résolu pratiquement un problème d'intérêt si palpitant, ne mérite-t-il pas que son nom figure à côté de celui de Dom Guéranger ?»³.

Pour notre part, nous n'hésitons pas à donner une place à l'humble moine non loin du célèbre Abbé. Le Père Emmanuel a été, en effet, le premier à mettre en pratique les principes de Dom Guéranger ; et ils méritent bien tous les deux d'être regardés comme les deux «co-principes» du «Mouvement liturgique», c'est-à-dire, du renouveau de ferveur du clergé et des fidèles pour la liturgie.

Né de pères bénédictins, le «Mouvement liturgique» verra pour longtemps son histoire liée à celle de l'Ordre de saint Benoît. Le «Mouvement» né avec la Congrégation de France allait se développer avec elle, et rapidement s'étendre au delà des frontières françaises.

Tandis que Dom Mocquereau (+ 1930), Dom Pothier (+ 1923) et Dom Cagin (+ 1923) continuaient dans la maison mère l'œuvre du fondateur, Solesmes lançait ses premières fondations. Ce fut d'abord Beuron en 1863, qui fonda ensuite lui-même Maredsous en 1872, puis le Mont-César en 1899, pendant que Dom Guépin partait en Espagne restaurer Silos en 1880.

En France, l'expulsion des religieux allait, pour un temps, déplacer le centre de gravité du «Mouvement liturgique». Le Centre n'en serait plus la France, mais la **Belgique**. Déjà en 1882 Dom Gérard van Caloen, moine de Maredsous, et futur évêque de Phocée, publie «Le Missel des fidèles» en latin et français, suivi plus tard du «Petit Missel des fidèles», qui obtiennent un beau succès. En 1884, il fonde le «Messager des fidèles», qui se transforme en 1890 en la savante «Revue bénédictine». En 1889, au Congrès eucharistique de Liège, il présente une thèse osée pour l'époque : la communion des fidèles durant la messe. En 1898, une seconde revue est fondée dans la même abbaye de Maredsous, «Le Messager de saint Benoît», qui, en 1911, s'occupe plus spécialement de liturgie sous le titre de «Revue liturgique et monastique».

Mais avant de continuer notre étude du «Mouvement liturgique» belge, il nous faut nous tourner vers Rome, où, en 1903, vient de monter sur le siège de Pierre celui qui devait donner au «Mouvement» une impulsion définitive, saint Pie X. Doué d'une expérience pastorale immense, ce saint pape a terriblement souffert de la décadence de la vie liturgique. Mais il sait qu'un courant de renouveau est en train de se développer, et il est décidé à tout faire pour qu'il porte des fruits. C'est pourquoi, dès le 22 novembre 1903, il écrit son célèbre motu proprio «Tra le sollecitudini», par lequel il restaure le chant liturgique. Dans ce document, il insère la phrase capitale qui va maintenant jouer un rôle déterminant dans l'évolution du «Mouvement liturgique».

«Notre plus vif désir étant que le véritable esprit chrétien reflorisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles, il est nécessaire de pourvoir, avant tout, à la sainteté, à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précieusement pour y trouver cet esprit à sa source première et indispensable, à savoir : la participation active aux Mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Eglise».

Saint Pie X n'est pas un velléitaire, et il réalise énergiquement son programme de renouveau liturgique. Citons pour mémoire : L'invitation à la communion fréquente et à la communion des enfants, par les décrets «Sacra Tridentina» du 20 décembre 1905, et «Quam singulari» du 8 août 1910 ; Lettre du 14 juin 1905 au Cardinal Respighi, dans laquelle il demande que le catéchisme soit complété par une introduction sur les fêtes liturgiques ; la bulle «Divino afflatu» du 1^{er} novembre 1911, par laquelle ce pape de génie réforme le bréviaire, «solution qui restaure l'office du temps, écrit Mgr Baffol, sans diminuer en rien l'office des saints : solution osée, élégante et, avec l'aide de Dieu, définitive» (*La Croix*, du 28 décembre 1911). Saint Pie X, en désignant «la participation active aux mystères sacro-saints» comme «la source pre-

¹ *L'encyclique Mediator Dei et la liturgie*, Dom J. Froger de Solesmes dans *La pensée catholique*, n° 7, 1948.

² *Dom Guéranger par un moine...*, I, p. 260.

³ *Dom Guéranger et le Père Emmanuel*, Dom Maréchaux, dans *Notre-Dame de la Sainte Espérance*, oct. 1910.

mière et indispensable du véritable esprit chrétien», a donné une nouvelle impulsion au renouveau de ferveur liturgique. Saint Pie X a même constitué une Commission de réforme du missel en 1912, mais devant les tendances destructrices déjà manifestées par quelques experts il dissout cette commission. Pour saint Pie X comme pour Dom Guéranger, **la liturgie est essentiellement théocentrique, elle est culte avant d'être enseignement des fidèles** ; cependant ce grand pasteur a souligné un aspect important de la liturgie : elle est éducatrice du véritable esprit chrétien. Mais, redisons-le, cette fonction de la liturgie n'est que seconde.

C'est à Dom Lambert BEAUDUIN (1873-1960), que revient le mérite d'avoir compris tout le parti qu'il y avait à tirer de l'enseignement de saint Pie X. Hélas, ce moine n'a pas su garder toute sa vie cette hiérarchie des fins de la liturgie, comme nous le verrons dans la suite de cette étude, mais n'anticipons pas...

Dom Lambert Beauduin, d'abord prêtre du diocèse de Liège, «missionnaire du travail» sous Léon XIII, entra en 1906, à l'âge de 33 ans, à l'abbaye du Mont-César que les moines de Maredsous avaient fondée à Louvain peu d'années auparavant (1899). Son esprit, orienté vers les problèmes de l'apostolat et de la pastorale par son activité antérieure dans le clergé séculier, envisagea la liturgie sous l'angle des préoccupations qui lui étaient habituelles, et très vite il «découvrit» dans la liturgie, à la suite de saint Pie X, un merveilleux moyen de former les fidèles à la vie chrétienne. Dès 1909, il inaugura au Mont-César un «Mouvement liturgique» qui connut tout de suite un immense succès.

Voyons-en rapidement les étapes. C'est tout d'abord le Congrès catholique de Malines en 1909 : le Cardinal Mercier y soutient de toute son autorité le programme de Dom Beauduin. Quatre objectifs sont fixés :

1) Traduire le missel romain, faire de ce livre le premier livre de dévotion des fidèles. Populariser au moins la messe et les vêpres du dimanche.

2) Effort pour rendre la piété plus liturgique, communion dans la messe.

3) Développement du chant grégorien, conformément au désir du pape.

4) Encourager les membres des chorales à faire des retraites dans un centre de vie liturgique : Abbayes bénédictines.

Une fois ces objectifs précisés, et fortement encouragé par l'épiscopat belge, Dom Beauduin va travailler à gagner à sa cause les prêtres, et plus particulièrement les curés de paroisse. A cette fin, il lance deux revues qui connaissent un immense succès (70.000 abonnés en quelques mois), «Questions liturgiques et paroissiales» et «Semaines liturgiques». Enfin, pour bien expliquer sa conception du «Mouvement liturgique», il publie en 1914 un fascicule demeuré célèbre : «La piété liturgique ; principes et faits».

Mais laissons la parole à Dom Froger, dans son magistral article :

«L'action de Dom Lambert Beauduin n'eut pas seulement pour effet de donner une impulsion nouvelle au mouvement suscité par Dom Guéranger ; elle aboutit aussi à faire apparaître la liturgie sous un nouveau jour. Le point de vue de Dom L. Beauduin n'est plus tout à fait, comme celui de Dom Guéranger, celui de la prière contemplative, d'un lyrisme désintéressé qui chante son amour sans autre souci que la louange ; cet aspect de la liturgie, Dom L. Beauduin ne le méconnaît pas, mais il préfère mettre l'accent sur son aspect didactique ; il considère plutôt la liturgie dans son action sur les âmes que dans son rôle de sanctification».

Et Dom Froger tire plus loin la conclusion de son analyse :

«Il ne s'agit donc plus tout à fait de liturgie, mais plutôt de pastorale liturgique».

Ainsi donc, avec Dom Lambert Beauduin, le «Mouvement liturgique» tend à devenir un «Mouvement de Pastorale liturgique». Saint Pie X, c'est vrai, avait souligné la valeur éducatrice de la liturgie ; Dom L. Beauduin «tend» à trop insister sur cet aspect. Notons au passage que Dom Festugière est resté fidèle au point de vue tout «théocentrique» de Dom Guéranger. Cependant, soulignons bien qu'à cette époque il ne s'agit chez Dom Beauduin que d'une «tendance» à trop insister sur un aspect vrai de la liturgie. Nous sommes encore infiniment loin de l'inversion des fins de la liturgie que nous rencontrerons dans la suite de l'histoire du «Mouvement liturgique». Ajoutons avec le R.P. L. Bouyer :

«Tel est le trait le plus important du Mouvement liturgique belge : c'est qu'il n'est jamais allé se perdre dans l'archéologisme, et qu'il n'a jamais subi la tentation de s'égarer dans des innovations douteuses»¹.

D'ailleurs, soyons juste avec le «Mouvement belge» et reconnaissons que, si Dom L. Beauduin «tend» à trop souligner l'aspect pastoral de la liturgie, il n'est pas seul en lice : nous avons déjà mentionné Dom Festugière, mais n'oublions pas Dom Gaspar Lefebvre de Saint-André-de-Lophem, Dom Marmion, Dom Flicotteaux, Dom Vandeur, ni Dom Cabrol, de Farnborough, en Angleterre.

Tous ces moines de génie se mettent à l'œuvre, et les livres de propagande abondent. En premier lieu, on doit citer «La liturgie catholique», long article publié dans la «Revue de philosophie» (France), et dû à la plume du grand philosophe et penseur Dom Festugière, bénédictin de Maredsous. Cet article de 1913 provoque une immense polémique. Dom Festugière développait dans son article la pensée de saint Pie X sur la liturgie, source première et indispensable de la vie spirituelle. Les Jésuites se sentirent - à tort - visés dans cet exposé serein. Le 20 novembre 1913, la revue «Les Etudes» riposta violemment par un article du R.P. Navatel intitulé «L'apostolat liturgique et la piété personnelle». Le jésuite soutenait pratiquement que la piété pouvait fort bien se passer de la liturgie, et tendait par là à contredire saint Pie X. La réponse du bénédictin fut géniale² :

«il allait combattre un effort de propagande qui paraissait préjudiciable à la vérité, au bien des âmes et aux intentions du Siège apostolique. (...) à peine le P. Navatel a-t-il, dans son exorde, formé des vœux pour la restauration du sens liturgique parmi les fidèles, adressé des éloges, presque trop copieux, aux fils de saint Benoît qui s'y dévouent, et protesté de son zèle à embrasser des intérêts que la papauté recommande, - que, oubliant ses bonnes dispositions et faisant volte-face, il se met à attaquer, sur presque tous les points, la cause de la prière publique et des rites -, notions fondamentales, histoire, bases sociologiques, valeur comme méthode d'apostolat, aptitude à procurer la sanctifi-

¹ *La vie de la liturgie*, Louis Bouyer de l'Oratoire. Cerf, 1956, p. 85.

² *Revue Thomiste*, 1914, n° 1-2-3.

cation des âmes, - et s'applique, en somme, de son mieux à discréditer ce qu'il appelle l'œuvre des "néo-liturgies"».

Dom Festugière s'appuyait donc sur l'autorité de saint Pie X, et il sut, avec talent, montrer la valeur éducatrice et apostolique de la liturgie, en respectant bien sûr le «théocentrisme» du culte liturgique. La guerre mit fin à la controverse, et, une fois les esprits calmés, le P. Peeters, S.J. sut montrer qu'il n'y avait aucun antagonisme entre la spiritualité ignatienne et la liturgie¹. Cette querelle eut le mérite de faire connaître de tout le monde le «Mouvement liturgique» et de répandre à travers le monde entier ce «renouveau de ferveur pour la liturgie».

En FRANCE : Curés et séminaristes vont prendre part dans les monastères bénédictins belges aux Semaines et aux Retraites liturgiques et reviennent animés du désir de restaurer la liturgie dans leurs églises. Cette restauration s'effectue surtout durant les tristes heures de la guerre et, chose étonnante, dans la partie envahie de la France. Dom Lefebvre et Mgr Charost multiplient les manifestations à Lille, Roubaix et Tourcoing. Le vicaire général Leconte, le Ch. Dehove, Dom Lefebvre, l'abbé Bayard publient une revue, «La voix de l'Eglise», qui devient «La revue pratique de liturgie et de musique sacrée». Plus loin du front de bataille, les associations liturgiques se multiplient : «Les amis des cathédrales», «Les amis du grégorien», etc. Mgr Batiffol donne à l'Institut catholique de Paris des conférences sur la messe². L'abbé Harscouët, futur évêque de Chartres, publie d'intéressantes études sur «Les Messes du Carême», les «Messes des Quatre-Temps», puis sur les «Messes du Temps Pascal»³. Dom Gréa (+ 1917) écrit «La Sainte Liturgie»⁴, puis il présente par une Préface «Le Bréviaire Romain» traduit en français par le carmel de Bruges. Dom Besse (+ 1920), apôtre ardent et passionné de la liturgie, mène le bon combat avec la revue «La vie et les Arts liturgiques», qui disparut peu après lui.

La paix revenue, le «Mouvement liturgique» prit un développement plus grand encore. Qu'il nous suffise de citer la Semaine liturgique de Rouen, les Journées liturgiques et grégoriennes de Tournus, les Journées grégoriennes de Lourdes (1920) activement dirigées par Dom Lucien David, et surtout le Congrès général de musique sacrée de Tourcoing (1919), vrai triomphe de la liturgie, consacré par la présence du Cardinal Dubois et de plusieurs évêques et abbés mitrés. Puis eut lieu le Congrès de Strasbourg où se forma l'«Association française de sainte Cécile», présidé par le Nonce de Paris ; ce congrès émet entre autres vœux les suivants : enseignement de la liturgie et du chant grégorien, communion des fidèles au moment du Sacrifice, association des fidèles à la messe par la lecture du texte, etc. En décembre 1922, on tient à Paris un Congrès de chant grégorien et de musique religieuse, œuvre du Cardinal Dubois et des moines de Solesmes revenus dans leur pays natal après de longues années d'exil. En 1924, le Cardinal Dubois fonde à Paris un Institut Grégorien ; dans une lettre du 11 avril, Pie XI lui manifeste «sa vive satisfaction». Quel immense renouveau produit en moins de vingt ans !

A cette époque, la HOLLANDE est un des pays les mieux organisés au point de vue liturgique. Chaque diocèse a sa société liturgique, commission d'ecclésiastiques chargés officiellement par l'évêque de promouvoir le «Mouvement liturgique» dans le diocèse. Ces sociétés bien organisées se réunissent en une Fédération nationale douée de statuts approuvés par l'épiscopat dès 1915, dotée d'une revue, «Maandschrift voor Liturgie», qui a plus de 5.000 abonnés. De 1914 à 1919, cette fédération a distribué 209.070 imprimés de propagande liturgique. Là aussi, quel zèle !

En ALLEMAGNE, le centre du «Mouvement liturgique» est le monastère bénédictin de Maria-Laach. Là se font périodiquement des Semaines liturgiques organisées d'une façon pratique pour les différentes classes de la société. Les moines multiplient les conférences à travers toute l'Allemagne. Une collection d'ouvrages : «Ecclesia orans» vient compléter l'enseignement oral. Reck publie le «Missel médité» ; Dom Schott publie en 1921 un missel en langue vulgaire. D'autres abbayes bénédictines, comme Saint-Joseph en Westphalie, Ettel en Bavière, Beuron dans le Hohenzollern sont aussi des centres très actifs du «Mouvement liturgique». Déjà, à cette époque, nous rencontrons des noms que nous retrouverons tout au long de cette étude, Dom Odon Casel, Dom Pius Parsch, augustin de Klosterneuburg, Romano Guardini, séculier. Bien sûr, vers 1920, les écrits de ces auteurs demeurent modérés, mais cela ne durera pas longtemps, comme nous le verrons dans notre prochain chapitre. **C'est en Allemagne que le «Mouvement liturgique» va connaître ses premières et peut-être ses plus graves déviations.**

En ITALIE, l'expansion du «renouveau» date de 1913. Cette année, deux retraites liturgiques sont prêchées pour le clergé dans le diocèse d'Aoste par Dom Beauvain et Dom Besse. Leurs instructions sont complétées par une lettre pastorale de Mgr Tasco qui exhorte tous les fidèles à prendre une part active à la célébration de la liturgie. En 1921, le Cardinal Lafontaine, Patriarche de Venise, organise dans sa ville les Stations quadragésimales à l'imitation des anciennes stations à Rome. En septembre 1920, on organise dans l'abbaye bénédictine de Cava un Cours de Liturgie sacrée ; Sa Sainteté Benoît XV envoie un télégramme pour encourager et bénir les prêtres qui fréquentent ce cours. En même temps se tient à Turin le XII^e Congrès national de l'Association italienne de Musique sacrée. Le Cardinal Gasparri écrit aux congressistes que l'Auguste Pontife «fait des vœux ardents pour que les fidèles participent plus largement et plus activement à la liturgie». Pour la première fois, Sa Sainteté Pie XI dialogue avec la foule à la messe de minuit à Saint-Pierre, au Congrès eucharistique de Rome de 1922. **La messe dialoguée** était en effet le cheval de bataille du «Mouvement liturgique» d'alors. Nous verrons bientôt ce qu'il faut en penser. Le «Mouvement» italien a comme organes de propagande la «Rivista liturgica» des bénédictins de Padoue et de Gênes, le «Bollettino liturgico» du Rme Dom Caronti de Parme, «l'Ambrosius» de Milan. N'oublions pas les célèbres missels de Dom Caronti et de Dom Battisti. En 1919, le Cardinal

¹ *Méthode ignatienne et spiritualité liturgique*, P. Peeters, S.J. Louvain, 1918 et Conférences au Congrès de Malines de 1924.

² *Leçons sur la Messe*, Mgr Batiffol, Gabalda, Paris, 1920.

³ Ed. Saint-Brieux 1918 et Paris Art Catholique 1922.

⁴ Paris, Bonne Presse, 1909.

Schuster écrit son célèbre «Liber Sacramentorum», profonde étude de l'année liturgique¹. Le «renouveau de ferveur pour la liturgie» en Italie, béni par les papes et par d'éminents cardinaux, connaît donc un immense succès, et ce n'est que tardivement qu'il dévient de ses premières orientations.

En ESPAGNE, les foyers du «Renouveau» sont les deux abbayes de Montserrat et de Silos. Montserrat publie la «Revista Montserratina», et organise en 1915 un immense Congrès au succès retentissant. Béni par Benoît XV, encouragé par l'adhésion du Nonce apostolique et des Cardinaux Serafini O.S.B., Billot S.J., Gasquet O.S.B. et de nombreux évêques, spécialement rehaussé par la présence de 2.000 congressistes dont 300 prêtres, ce Congrès émet comme vœux : d'associer intimement les fidèles à la liturgie sacrée, de vulgariser les livres liturgiques, etc. Dom Prado, Dom Gubianas publient des missels, pendant que le missel quotidien de Dom Lefebvre est traduit en espagnol. Le «Mouvement liturgique» espagnol était donc plein de promesses, mais, comme nous le verrons, il fut «sabré» par la révolution, et lorsqu'il se relèvera ce sera pour subir les contrecoups des déviations allemandes et françaises.

Aux ETATS-UNIS, le «Mouvement liturgique» s'attache surtout à la formation des enfants. En juin 1920, c'est le Congrès international de chant grégorien de New York : la messe y est chantée par un chœur de 4.000 enfants des 47 écoles catholiques de la ville. A cette époque, 500.000 enfants apprennent le chant grégorien dans les écoles catholiques. De nombreuses publications liturgiques nourrissent la piété des fidèles : «The Roman Missal» de Dom Cabrol ; «The Sunday Missal» du Rev. F.X. Lasance ; «The daily Missal» de Dom Lefebvre. «Liturgia» du même auteur est traduit sous le titre «The Catholic Liturgy». En 1921, Dom Michel, O.S.B., publie «My Sacrifice and yours», le Rev. Hoffman, O.S.B., «Liturgical Dictionary», les religieuses dominicaines de Marywood (Michigan) cinq brochures, «With Mother Church», destinées à l'enseignement de la liturgie dans les classes, etc. Comme nous le verrons dans la suite de cette étude, le «Mouvement» américain était très bien parti, et il ne dévient que sous la poussée des «Mouvements» allemand et français, mais il faudra attendre pour cela les années qui ont suivi la dernière guerre.

Ce rapide tour d'horizon du «Mouvement liturgique» à travers le monde dans les années qui ont précédé ou suivi la guerre de 1914-1918 nous a permis de constater sa **prodigieuse expansion**. Né du génie de Dom Guéranger et de l'énergie indomptable de saint Pie X, ce courant a porté à cette époque des fruits magnifiques de renouveau spirituel. Cependant, il ne faut pas se leurrer, le caractère «Apostolat» de la liturgie que Dom Beauduin «tend» à trop accentuer va devenir, dans la suite, de plus en plus envahissant. Et ce sera la grande tentation du «Mouvement» : faire de la liturgie un moyen d'apostolat, avant tout ; faire **plier la liturgie aux exigences de l'apostolat**. Le nœud du drame est là. Comme nous le verrons, c'est faute d'avoir su résister à cette tentation que cette œuvre magnifique s'est effondrée et qu'elle a entraîné dans sa chute presque tout l'édifice de l'Eglise.

CHAPITRE II - L'ENTRE-DEUX-GUERRES

LE «MOUVEMENT LITURGIQUE» DANS LES DIFFERENTS PAYS D'EUROPE DES DEVIATIONS THEOLOGIQUES APPARAISSENT EN MEME TEMPS QUE LA TENDANCE REFORMISTE

Nous avons exposé dans notre premier chapitre les origines du «Mouvement liturgique». Né du génie de Dom Guéranger, de la volonté de saint Pie X, et du zèle de Dom Beauduin, ce «renouveau de ferveur pour la liturgie» a connu un développement prodigieux, et produit les fruits magnifiques que nous avons reconnus. Nous avons également souligné les germes précoces de déviations futures que Dom Beauduin avait placés dans les principes mêmes de son «Mouvement». Mais, poursuivons notre étude... et arrêtons-nous quelque temps sur l'étrange personnalité de Dom Beauduin, père du «Mouvement» belge, avant de nous rendre en Allemagne pour retrouver Dom Casel.

Nous avons laissé le célèbre moine du Mont-César à la veille de la guerre de 1914-1918: il dirigeait, avec un zèle infatigable, le «Mouvement liturgique» belge. La guerre et une série de rencontres inattendues vont l'entraîner, pour un temps, loin de la liturgie, dans les sphères troubles de l'œcuménisme. Homme de confiance du Cardinal Mercier, qui faisait en général preuve d'un meilleur discernement, Dom Lambert Beauduin joue un rôle capital dans la résistance belge à l'envahisseur allemand. Non seulement il rédige lui-même, presque intégralement, la fameuse lettre pastorale du Cardinal Mercier, appelant la Belgique à la résistance, mais encore il se charge de sa diffusion, mettant à contribution son frère des fameuses sucreries de Tirlemont². Après une série d'aventures rocambolesques, Dom Lambert Beauduin est obligé de se réfugier en Angleterre ; et là, fait capital, il se lie d'**amitié avec nombre de personnalités de l'Anglicanisme**.

Après l'armistice, Dom Beauduin peut rentrer au Mont-César, où il rencontre Mgr Szepticki³, chef de l'Eglise uniate, qui lui communique son amour passionné pour l'Orient ainsi que ses conceptions sur la vie monastique. Notre moine, qui se trouvait déjà bien à l'étroit dans son monastère trop «beuronien», trop «guérangéen»⁴, c'est-à-dire en fait trop conservateur, ou trop catholique, notre moine, dis-je, ne va plus rêver qu'à une nouvelle fondation monastique qui restaurerait la vie des moines venus à l'origine de l'Orient.

Dom Robert de Kerchove, qui estime profondément son moine un peu «remuant», va lui donner la possibilité de

¹ *Liber Sacramentorum*, Ildephonse Cardinal Schuster. Vromant Bruxelles, 1925.

² Dom L. Beauduin, *Le Cardinal Mercier et ses suffragants en 1914*, dans la *Revue Générale Belge*, 1^{er} juillet 1953, p. 416-417.

³ Mgr Szepticki, métropolitain de Lvov en Galicie, chef de l'Eglise uniate, i.e. : de cette portion de l'Eglise orthodoxe ukrainienne que l'accord de Brest-Litovsk, lors d'un des remaniements de la Pologne au XVIII^e siècle, avait fait rentrer dans la communion de l'Eglise romaine.

⁴ Cf. *Dom Lambert Beauduin (1823-1960), un homme d'Eglise*, par Louis Bouyer de l'Oratoire, Castermann, 1964.

«prendre du large». Et c'est ainsi que Dom Beauduin est envoyé comme professeur au collège Saint-Anselme de Rome¹.

L'Abbé-primat de Saint-Anselme, Dom Fidèle de Stotzingen, moine très conservateur, ne pourra pas maîtriser son nouveau professeur qui enthousiasmera ses élèves pour la cause de l'Orient. Cette passion pour l'Eglise orientale ne fait que croître chez Dom Beauduin avec les rencontres de Cyrille Korolevsky, et surtout du Révérend Père (bientôt Monseigneur) Michel d'Herbigny, S.J.².

Ce faisant, Dom Beauduin allait au-devant des désirs connus du nouveau pape qui succédait, en février 1922, à Benoît XV. En effet, Pie XI, dès les premiers temps de son pontificat, montrerait qu'il s'intéressait passionnément à l'Orient : à cette énorme masse de la Russie qui paraissait encore, en ces années suivant la révolution d'octobre, hésiter dans un équilibre instable entre les voies où elle s'engagerait.

Talonné par Mgr d'Herbigny, le bouillant Pie XI allait brusquer les choses : le 21 mars 1924, il envoyait à l'Abbé-primat le bref apostolique «*Equidem verba*», dans lequel le Souverain Pontife reprenait les grandes idées de Dom Beauduin, sur le rôle capital que jouerait une fondation bénédictine d'un type nouveau sur le rapprochement avec l'Orient.

L'Abbé-primat de Saint-Anselme ne comprenait plus : comment le pape pouvait-il soutenir un moine qu'il jugeait «d'un tempérament fort sanguin, d'une imagination extrêmement vive, qui devenait feu et flamme pour ses projets, presque méprisant pour l'Eglise occidentale, homme fortement porté à l'activité extérieure ?»³ Dom Fidèle ne comprenait pas que derrière Pie XI il y avait Mgr d'Herbigny et le Cardinal Mercier, qui, à cette époque, était pris d'un vertige d'«unionisme». 1924 était, en effet, l'année des conférences de Malines...⁴

Dom Beauduin, théologien du Cardinal Mercier, prépara pour ces Conférences un rapport sur «**L'Eglise Anglicane unie mais non absorbée**». Il y dévoilait au grand jour ses **conceptions plus que douteuses sur l'œcuménisme**.

Mais laissons parler le Révérend Père Louis Bouyer, ici bien inspiré :

«Non seulement ce rapport contenait des erreurs graves, mais il était en lui-même une erreur plus grave encore. Alors qu'on devait s'efforcer de préciser de part et d'autre où l'on en était exactement, il se plaçait dans l'hypothèse d'une unité dans la foi déjà atteinte. Sur cette base, il dressait un plan qui ne pouvait être que chimérique. L'image d'un patriarcat anglican uni, où la liturgie et le droit canon anglicans, les usages traditionnels de l'anglicanisme seraient sauvegardés, était copiée sur la situation faite en principe aux Eglises orientales unies à Rome. Mais il méconnaissait le fait que rien, ni dans le passé de l'Eglise anglicane, ni dans son présent, ne permettait d'assimiler sa situation à la leur. Mais il y avait pis. Ne pouvant négliger l'existence d'une Eglise catholique en Angleterre, déjà présente côte à côte avec l'Eglise anglicane, c'est de cette Eglise qu'on envisageait tranquillement l'absorption, dans l'hypothèse de l'Eglise anglicane «unie mais non absorbée». Toutes les conséquences en étaient tirées, jusques et y compris la suppression des sièges épiscopaux créés au XIX^e siècle, avec la démission de leurs titulaires»⁵.

Tout cela ne fut connu que plus tard, vers 1926. Entre-temps, Dom Beauduin devait fonder son monastère, réalisant ainsi les volontés de «*Equidem verba*». Pie XI s'impatientait, la Sacrée Congrégation pour l'Eglise Orientale donnait le feu vert.

Dom Beauduin n'attend plus et, en 1925, il fonde le «Monastère de l'Union» à Amay-sur-Meuse, en Belgique. Durant cette même année, il rédige les statuts de la fondation :

«Ses moines veulent, en pleine fidélité à l'Eglise romaine, se faire une âme orientale : redécouvrir toutes les richesses propres à l'Orient chrétien et s'en imprégner à fond. Ils veulent se faire une âme aussi catholique que possible, abandonnant tout préjugé particulariste, racial ou national, et notamment bien décidés à tout mettre en œuvre, autant qu'il dépend d'eux, selon ce que les mêmes pontifes ont dit et répété, pour que catholicisme ne puisse plus être confondu avec latinisme.

«Moyens employés : initiation à la prière liturgique orientale ; étude approfondie de l'Orient ; attention donnée au rapprochement en cours entre orthodoxes et anglicans ; large hospitalité accordée à tous ceux, catholiques ou non, que le problème préoccupe ; fondations prévues en Orient, pour faire sur place la preuve de la possibilité de réaliser un catholicisme pleinement catholique en même temps que pleinement oriental. Dom Beauduin va jusqu'à envisager la possibilité de nouveaux développements dans l'Eglise, même doctrinaux, qui permettraient aux non-catholiques de mieux saisir, et par conséquent d'accepter plus facilement, la présentation officielle de sa doctrine, présentation sans doute exacte en soi, mais qui peut rester encore incomplète, insuffisante»⁶.

Notre lecteur croit peut-être que nous nous égarons de notre sujet, avec ces considérations sur l'œcuménisme de Dom Beauduin. Au contraire, nous y sommes en plein. Notre moine va bientôt, sans l'avouer, faire passer ses concep-

¹ Collège fondé par Léon XIII en 1887, Centre d'études théologiques pour les bénédictins du monde entier.

² Mgr Michel d'Herbigny (1880-1957). Fervent orientaliste. Pie XI en fait son homme de confiance pour les questions orientales. Nommé en octobre 1922 président de l'Institut pontifical oriental. Avril 1930 : président de la commission pontificale «Pro Russia». Consacré évêque en 1926 par Mgr Pacelli à Berlin, il tente vainement de rétablir la hiérarchie en U.R.S.S. Décembre 1931 : démission de l'Institut oriental. 31 mai 1934 : démission de la commission «Pro Russia», officiellement pour raison de santé. Se retire en Belgique où il vivra jusqu'à sa mort en simple religieux, astreint à une rigoureuse retraite.

³ Lettre à Dom de Kerchove du 20 janvier 1925.

⁴ *Dom. Lambert Beauduin*, par L. Bouyer, p. 126.

Les Conférences de Malines : Il s'agissait de conversations amicales entre quelques anglicans et quelques catholiques, destinées à préciser les positions respectives. Le premier moteur en était Lord Halifax, président de l'English Church Union, de la plus «haute Eglise», et désireux alors d'un rapprochement avec Rome. Encouragé par Pie XI, le Cardinal Mercier représentait le parti catholique. On ne peut se dissimuler les divers handicaps qui grevaient dès le départ les conférences de Malines : mauvaise humeur de la hiérarchie catholique en Angleterre, guère plus de sympathie dans la hiérarchie anglicane. Derrière cette double prévention, il avait l'équivoque d'Halifax lui-même : anglican très attaché à son Eglise, mais pratiquement catholique de foi et de pratique, il risquait d'illusionner les catholiques sur l'état véritable de l'Eglise anglicane. L'introduction du rapport de Dom Beauduin devait tout brouiller.

⁵ *Ibid.*, p. 126-127.

⁶ *Ibid.*, p. 133 à 135.

tions œcuméniques dans le «Mouvement liturgique» ; il va travailler, et ses successeurs encore plus que lui, à **adapter notre liturgie aux nécessités de l'apostolat, mieux encore aux urgences de «l'union des Eglises»**. Notre lecteur aura aussi remarqué combien ce langage ressemble à celui de Jean XXIII et de Vatican II. Ce n'est pas le fruit du hasard ; en 1924, Dom Beauduin venait de lier une amitié fidèle avec Mgr Roncalli, qui était tombé dans la diplomatie après avoir perdu, sur un soupçon de modernisme, sa chaire d'enseignement à l'Athénée du Latran. Le futur Jean XXIII devait être un des premiers et des plus fidèles sympathisants d'Amay. Elu pape, ne déclara-t-il pas un jour en propres termes : «La méthode de Dom Lambert Beauduin est la bonne»¹ ?

«La méthode de Dom Lambert Beauduin est la bonne», ce n'est pas ce que pensait le Cardinal Merry del Val, le secrétaire d'Etat de saint Pie X, alors préfet du Saint-Office. Le «Monastère de l'Union» d'Amay avait fondé une revue au titre significatif : «Irenikon»... le nom de l'éditeur ne l'était pas moins : «Duculot». Cette revue par trop œcuménique ne manqua pas de scandaliser. Le grand Cardinal Mercier, protecteur sans doute inconscient de Dom Beauduin, était mort en 1926. De graves difficultés internes secouaient Amay².

Pie XI commençait à se rendre compte qu'il avait trop relâché la bride que saint Pie X tenait si fortement en main... D'où le coup de tonnerre, aux premiers jours de 1928, de l'encyclique «**Mortalium animos**», véritable charte de l'œcuménisme catholique véritable. Personne ne s'y trompa, c'était bien «l'esprit d'Amay» qui était visé. Une visite canonique, aux résultats assez favorables, suivit au début de 1928.

Dom Beauduin sentit qu'il était visé personnellement, bien plus que son œuvre : il démissionna de sa charge de prieur. Il se retira tout d'abord à Tancrémont, après un voyage à travers l'Orient. Il fut ensuite convoqué à Rome, courant 1929, pour y comparaître devant son ami d'hier, Mgr d'Herbigny, encore en grâce aux yeux du pape : on fit comprendre à Dom Beauduin qu'il ferait bien de cesser de résider habituellement en Belgique : ce fut le séjour à Strasbourg. Au printemps de 1932, nouveau procès à Rome : il fut enjoint à Dom Beauduin de ne plus avoir aucun rapport avec Amay, et de se retirer pour deux ans dans un monastère éloigné : ce fut l'exil à Encalcat.

Sorti de sa retraite, Dom Beauduin fut nommé aumônier des oblates olivétaines, alors à Corneilles-en-Parisis. Là, il contribua fortement au pourrissement de la congrégation olivétaine³ et des futurs moines du Bec Hellouin, si versés dans l'œcuménisme avec les anglicans. Peu avant la guerre, Dom Beauduin, déjà âgé, se retirait dans le Berry, à Chalivoy.

Mais laissons le Révérend Père Louis Bouyer nous décrire candidement les activités plus qu'étranges de notre «moine maudit» :

«Il tomberait à Bourges sur un vieil archevêque, exégète honorable, qui n'en était pas encore revenu d'avoir traversé lui-même avec si peu de dommages l'époque moderniste. Non seulement l'accueil serait fraternel, mais Dom Beauduin deviendrait une fois de plus le «Missus Dominicus» qui se chargerait de ces missions particulièrement délicates dont l'autorité ne sait ni trop comment les exécuter elle-même ni à qui les confier. Ce qui serait promis à plus d'avenir, c'est que l'archevêque le lancerait dans un ministère de retraites et de recollections sacerdotales, auquel il prendrait un goût de plus en plus vif. Le succès qu'il y aurait devait déboucher dans un des plus importants mouvements de l'après-guerre : le mouvement liturgique et pastoral, qui allait, dès 1942, s'épanouir autour du Centre de pastorale liturgique de Neuilly et de sa revue, "La Maison-Dieu"⁴.

Mais laissons là Dom Lambert Beauduin, nous le retrouverons dans notre prochain chapitre, travaillant avec les dominicains modernistes des Editions du Cerf à inoculer le venin de son œcuménisme chez les fidèles par le moyen de la «Pastorale liturgique». Parti de la liturgie, l'ancien prieur d'Amay, maintenant de Chevetogne, y retournera, mais non plus pour servir la cause de la Liturgie, comme il l'avait fait en 1909, mais pour la faire servir à la **destruction de l'Eglise. «Mouvement œcuménique» et «Mouvement liturgique» ne forment qu'un dans l'esprit de Dom Beauduin.**

De son côté, le «Mouvement liturgique belge» que Dom Beauduin avait pratiquement abandonné depuis 1920 allait bien. Il continuait, fidèle à l'impulsion première donnée par saint Pie X. Les éditions de Missels et de travaux liturgiques de grande valeur se succèdent dans ces années 1920-1935. En 1920, Dom Gaspar Lefebvre publie «Liturgia, ses principes fondamentaux»⁵ : cet ouvrage peut être considéré comme la charte du «Mouvement liturgique» authentiquement catholique. Le prieur de l'Abbaye de Saint-André y expose clairement le but de l'«Apostolat liturgique».

«But = Restaurer dans le Christ la société chrétienne en la faisant :

1° Glorifier Dieu par l'exercice, digne et conscient, du culte officiel qui lui est dû ;

2° Se sanctifier elle-même par la participation active à la liturgie qui est, au dire de Pie X, la source première et indispensable du véritable esprit chrétien»⁶.

Nous ne pouvons que souscrire à un tel programme. Quel dommage que le «Mouvement liturgique» allemand n'ait pas su garder une aussi bonne orientation !

Allemagne, Pâques 1918: c'est la création et le lancement dans le grand public cultivé de la collection «Ecclesia orans», par l'Abbé de Maria-Laach, le Révérend Père **Dom Ildefons Herwegen**. Ramener le peuple allemand, brisé par la guerre, à la piété liturgique, telle était l'ambition de l'Abbé. Plus modestement que Dom Beauduin, il ne parlait pas de «Mouvement liturgique», mais d'«Effort liturgique» ; il ne visait pas à atteindre les masses, comme le «Mouvement» belge, mais à **constituer une élite**, recrutée dans les nombreux visiteurs des monastères. Quelle était l'orientation de cet «effort» de Maria-Laach ?

¹ Ibid., p. 135-136.

² Des moines catholiques passaient à l'orthodoxie.

³ *Itinéraires*, n° 216, septembre-octobre 1977, p. 35-36.

⁴ *Dom Lambert Beauduin*, par L. Bouyer, p. 168. Le nom de cet évêque dont le Père Bouyer cache pudiquement l'identité est Mgr Martin-Jérôme Izart, archevêque de Bourges de 1916 à 1943.

⁵ *Liturgia*, par Dom Gaspar Lefebvre, Abbaye Saint-André, 1920.

⁶ Ibid., p. 206, dans la IV^e édition de 1929.

Dom Herwegen ne s'en cache pas : il veut dégager la liturgie de toutes les scories dont l'a obscurcie le Moyen Age. Le Moyen Age a encombré la liturgie de ses interprétations fantaisistes, et de développements étrangers à sa nature : insistance trop unilatérale sur la présence réelle de la sainte Eucharistie, qui a frayé la route à l'abandon de la liturgie par le protestantisme, et à la défaveur et à la négligence dont finalement elle devait être l'objet dans une si grande partie du catholicisme post-tridentin¹.

Une autre grande idée de l'Abbé est que ce funeste Moyen Age s'est détourné d'un mode objectif de piété vers un mode subjectif. C'est le thème fondamental de son livre «Kirche und Seele» (L'Eglise et l'âme), dans lequel il présente l'opposition entre la piété de l'Eglise et la piété de l'âme comme parallèle à l'opposition entre l'objectivité traditionnelle et le subjectivisme moderne.

Il y a là le double «péché mortel» du «Mouvement liturgique» allemand : **un archéologisme effréné qui se traduit par le mépris, non seulement de la liturgie tridentine, mais aussi de la liturgie médiévale, ainsi qu'une tendance à former une piété «collectiviste»**. Et nous sommes seulement dans les années 1920-1925 !

Le nom de Dom Herwegen est depuis longtemps oublié, mais pas celui de **Dom Odon Casel**, moine du même monastère de Maria-Laach, avec sa théorie concernant le «Kultmysterium» (le mystère du culte chrétien). Laissons le Révérend Père Bouyer nous expliquer de quoi il s'agit :

«Disons d'un mot le contenu du "mystère". C'est la réactualisation dans, par et pour l'Eglise, de l'acte de Notre-Seigneur qui a accompli notre salut, c'est-à-dire Sa Passion et Sa mort dans la plénitude de leur effet ultime : la Résurrection, la communication de la grâce salvatrice à l'humanité et la consommation finale de toutes choses. Dans cette perspective, la propriété centrale de la liturgie, et donc ce qu'il faut saisir avant tout pour la comprendre, c'est le mode unique par lequel l'acte rédempteur du Christ est renouvelé et distribué de façon permanente par l'Eglise. Bien comprendre ce mode, qui est entièrement différent de celui d'une représentation théâtrale ou imaginative, ou de toute répétition physiquement réaliste, c'est la clef de l'intelligence de toute la liturgie dont la perte commença pendant le Moyen Age. Et c'est cette clef que la période baroque a si profondément perdue qu'elle n'a plus gardé sous son regard que l'écorce vide de la liturgie, une écorce d'autant plus décorée et surchargée extérieurement que la réalité intérieure tendait à être oubliée»².

Résumons ce long texte, en disant avec Wolfgang Waldstein : «Dom Casel nous a fait sortir des impasses des théories post-tridentines du sacrifice»³. En clair, Dom Casel nous a libérés de la XII^e session du Concile de Trente sur le Sacrifice de la Messe. Ce précurseur reconnu de l'«Institutio generalis» du Nouvel Ordo Missæ pèche aussi gravement par archéologisme : rejetant l'époque baroque comme l'époque médiévale, il voue un amour passionné à l'âge patristique où seulement alors la liturgie avait le sens du «mystère». Traduit dans l'art, cet archéologisme «casélien» produisit ce faux byzantisme dépourvu d'âme et d'inspiration : providentiellement, ces chefs-d'œuvre ont été détruits par le bombardement américain du Mont-Cassin !

Les réalisations «artistiques» de Maria-Laach ne sont plus, mais ses terribles déviations doctrinales ont pourri l'«effort» liturgique allemand.

Un autre nom célèbre de cet «entre-deux-guerres» allemand : celui de **Romano Guardini**. Cet Italien transplanté à Mayence dès son enfance fut un des plus brillants universitaires de son temps ; ordonné prêtre en 1911, il enseigne à l'Université de Berlin, dans la chaire de philosophie catholique, à partir de 1922. Ce prêtre séculier jouera un grand rôle dans l'«effort» allemand, non à titre de rubriciste ou d'historien de la liturgie, mais à titre de poète. Considéré par les critiques littéraires comme le «maître de l'intuition psychologique», Guardini va travailler à «amener une intelligence et une sensibilité modernes - il en connaît si bien tous les frémissements, les élans comme les défaillances ! - à la compréhension et à l'amour de la liturgie»⁴. Le style de l'auteur est prodigieusement beau, et le succès de son ouvrage «L'esprit de la liturgie»⁵ est retentissant : 26.000 exemplaires vendus de 1918 à 1922. Tout cela semble bien, mais, n'hésitons pas à le dire, la démarche de Guardini «sent le **modernisme**». Ce goût pour l'expérience religieuse rappelle l'abbé Brémond. Cette façon de procéder toute intuitive flaire l'immanentisme : «Nous ne possédons pas, nous cherchons..., écrit-il souvent ; nous ne pouvons rien donner ici d'achevé, d'absolument assuré et possédé ; mais des essais, quelquefois de simples tâtonnements et pressentiments»⁶.

Robert d'Harcourt écrivait avec justesse : «Il (Guardini) collabore plus qu'il n'enseigne. Jamais rien de péremptoire, de tranchant, de professoral dans le ton. Jamais rien non plus d'arrêté, de fixé..., crainte des systématisations, des stabilisations, des durcissements. Partout s'atteste le souci de laisser à la pensée les souplesses, les hésitations essentielles de sa démarche, l'horreur du massif... »⁷. Tel était Romano Guardini, chantre et prophète d'une «mentalité liturgique». Nous jugerons bientôt, dans les faits, l'arbre à ses fruits.

Mais avant de voir les réalisations concrètes de l'«effort» liturgique allemand, tournons-nous vers un autre de ses «témoins» : **Dom Pius Parsch**. Ce chanoine augustin de Klosterneuburg (Autriche) va nous apparaître, dès le début, avec une orientation **nettement réformiste** ; de plus, il lancera dans les pays de langue allemande un vaste «mouvement biblique» qui va profondément influencer le «Mouvement liturgique».

Mais écoutons Dom Parsch lui-même nous raconter innocemment ses «expériences» liturgiques :

¹ *La vie de la liturgie*, par Louis Bouyer de l'Oratoire, Collection *Lex Orandi*, Cerf, 1956, p. 29-30.44

² *Ibid.*, p. 33.

³ *Hirtensorge und Liturgiereform*, par Waldstein, Schan, Liechtenstein, 1977 (Dom Casel: 1886-1948).

⁴ Préface de Robert d'Harcourt à *L'esprit de la liturgie*, de R. Guardini, Collection *Le roseau d'or*, Pion, 1929.

⁵ *Vom Geist der Liturgie*, 1^{er} volume de *Ecclesia Crans*, Herder, 1918.

⁶ Préface à *Auf dem Weg* et à *Liturgische Bildung*.

⁷ *Loc. cit.* d'Harcourt, p. 32.

«Vers cette époque, écrit-il, j'entendis parler d'une Missa Recitata que l'on célébrait dans les milieux d'étudiants. Je résolus de célébrer avec mon cercle la première messe de communauté. Ce fut à l'Ascension de 1922. La veille j'avais réuni les membres du cercle à Sainte-Gertrude, la chapelle qui devait devenir le berceau du mouvement liturgique populaire et j'expliquais les cérémonies et le sens de la messe chantée (nous l'appelions alors messe liturgique). A ce moment-là s'accomplit la séparation des esprits : maints catholiques à l'état d'esprit subjectif se séparèrent de notre cercle. Cette messe chantée était encore très primitive : le Kyrie, le Sanctus et l'Agnus Dei étaient chantés en allemand ; le professeur Goller nous avait composé quelques mélodies chorales assez simples. Les répons, le Gloria, le Credo étaient récités par tous les assistants en chœur. Les leçons et les prières étaient dites par le président. Nous faisons une offrande et même le baiser de paix était indiqué par une poignée de main. Ce fut sans doute la première célébration de la messe dans l'esprit de la liturgie populaire en pays de langue allemande».

Un tel texte se passe de commentaire... Dom Parsch continue :

«Jusqu'à-là mon activité s'était limitée au petit cercle de la communauté biblique et liturgique de Klosterneuburg. Mais le couvent se trouve aux portes de Vienne et je m'efforçais de transplanter mes idées dans la capitale. Là le terrain était déjà préparé pour la bible et la liturgie... A Vienne commençait déjà un renouveau catholique. Et mes idées liturgiques y trouvaient de l'écho. A présent commencèrent pour moi des idées de véritable travail missionnaire liturgique»¹.

Par la revue «Bibel und Liturgie», Dom Parsch lançait chez les fidèles les idées les plus dangereuses sur les rapports entre la parole de Dieu et la liturgie.

«Cet élargissement du but du mouvement liturgique, écrit le Révérend Père L. Bouyer, est un fait de la plus grande signification pour l'histoire de son développement, car l'importance de ce renouveau biblique à l'intérieur du mouvement liturgique dépasse de beaucoup la sphère des méthodes pratiques et implique des présupposés théologiques de la plus grande importance. Il y a une étroite interrelation entre Révélation et liturgie, ou plus exactement entre la parole divine et le culte communautaire de l'Eglise. Comprendre cette interrelation et saisir sa pleine signification est donc un facteur décisif si nous voulons atteindre à une intelligence véritable et renouvelée de la nature de l'Eglise elle-même. Une telle intelligence est certainement le but suprême de tout le mouvement liturgique»².

L'analyse du Révérend Père L. Bouyer, lui-même très engagé dans le «Mouvement» français d'après la guerre de 1939-1945, est très pénétrante. La parole de Dieu, considérée comme la révélation immédiate de Dieu au milieu de l'assemblée, va totalement bouleverser la conception de la Messe. La Messe des fidèles va laisser le pas à la Messe des catéchumènes. Dieu sera présent bien plus par Sa parole que par Son Eucharistie. Les fidèles «assistant à la Messe» vont se transformer en une Assemblée du «Peuple de Dieu», la réunion des croyants au milieu desquels souffle l'Esprit... Nous ne sommes pas loin du **pentecôtisme contemporain**. Telle est la nouvelle conception de la liturgie, telle est la nouvelle conception de l'Eglise qu'insinue dans les esprits le «Mouvement biblico-liturgique» de Dom Parsch. Et nous sommes dans les années 1925-1930 !

Toutes ces théories hétérodoxes, voire **franchement hérétiques**, ne sont pas restées longtemps dans le monde des idées pures, mais elles ont été l'âme d'une **véritable révolution liturgique** dans la jeune Allemagne nazie. Ce fut d'abord un déferlement de **messes dialoguées** de façon plus ou moins fantaisiste, puis la «grand'messe allemande», sorte de *Missa cantata* où le célébrant chante sa partie en latin, mais où, au lieu du propre et de l'ordinaire en latin, le chœur et la foule chantent des chants allemands. Les mouvements de jeunesse prirent fait et cause pour le «Mouvement liturgique», ce qui entraîna la multiplication des «expériences» : autel face au peuple, emploi de la langue vulgaire, etc.

Le contexte politique précipita les événements :

«Depuis 1936, écrit Johann Wagner, l'Eglise d'Allemagne fut privée progressivement, par les autorités de l'Etat et du Parti, de son champ d'action vers l'extérieur. Les activités de l'Eglise, qui s'exercent normalement sur les confins du domaine proprement spirituel, sur le plan social, celui des sports, etc., furent limitées à un seul domaine : celui du culte, la célébration du culte. Tous se précipitèrent sur cette tâche avec ardeur, bonne volonté, et parfois même un peu d'aveuglement. Les abus et les exagérations n'ont pas manqué»³. Abus liturgiques tellement effrayants qu'ils faisaient dire à Dom Baumstark de Maria-Laach : «Je ne voudrais pas vivre le jour où le mouvement liturgique atteindra son but»⁴.

A cette époque, le reste de l'Europe ne subissait pas encore l'influence du «Mouvement liturgique» allemand, et le «renouveau de ferveur pour la liturgie» s'y propageait sans heurt. Mais en Allemagne, les choses allaient si loin qu'une violente et salutaire réaction éclata, signe avant-coureur, comme nous le verrons, de l'encyclique «Mediator Dei».

Concluons ce chapitre : L'entre-deux-guerres a vu le développement des plus graves déviations théologiques du «Mouvement liturgique». Dom Beauduin l'entraîne sur les chemins d'un faux œcuménisme, Maria-Laach le perd dans l'archéologisme, Dom Parsch lie sa cause à celle d'un **bibliisme judaïsant**. A la veille de la deuxième guerre mondiale, les forces modernistes tiennent en main le «Mouvement». Rome qui, avec saint Pie X, avait si bien brisé l'élan du modernisme théologique, n'a-t-elle pas trop relâché sa surveillance dans ces années 1930-1935, et particulièrement dans le domaine trop peu considéré alors de la liturgie ?

CHAPITRE III - LA GUERRE 1939-1945

LA GUERRE - LE BRASSAGE ET LES CONTACTS QU'ELLE ENTRAINE

LE CONFLIT EN ALLEMAGNE ENTRE LE «MOUVEMENT LITURGIQUE» ET LES CONSERVATEURS (MGR GROBER)

¹ *Le renouveau liturgique*, par Dom Pius Parsch (1884-1954), Castermann, 1950, p. 12.

² *La vie de la liturgie*, par L. Bouyer, p. 89.

³ *Le mouvement liturgique en Allemagne*, par J. Wagner, dans *La Maison-Dieu*, n° 25, Cerf, 1951.

⁴ Cité par Jungmann, dans *Tradition liturgique et problèmes actuels de pastorale*, Ed. Xavier Mappus, 1962.

L'entre-deux-guerres a vu se développer de graves déviations théologiques au sein du «Mouvement liturgique». Dom Beauduin l'a entraîné sur les chemins d'un faux œcuménisme, Dom Casel l'a perdu dans l'archéologisme et Dom Parsch a lié sa cause à un **«Mouvement biblique» dévoyé**. Nous allons retrouver ces personnages travaillant plus que jamais, à l'ombre de la guerre, à leur œuvre de «renouveau de l'Eglise», en fait à sa destruction.

EN FRANCE, LES MAUVAISES FREQUENTATIONS DE DOM BEAUDUIN

Les avanies de l'exil avaient conduit Dom Lambert Beauduin jusqu'à Bourges. C'est là, sous la protection de Mgr Fillion, qu'il se livrait à un ministère de «retraites», mais de retraites toutes particulières, ancêtres des **recyclages** que nous connaissons bien. Mais laissons le R.P. L. Bouyer nous décrire l'atmosphère de ces «récollections» :

«Je devais bientôt le revoir, écrit-il de Dom Lambert Beauduin. Cette fois, il commença par m'appeler «Pasteur», tout comme dans un roman d'André Gide, pour me dire «Louis» au bout de cinq minutes et me tutoyer à la bonne liegeoise. Cette seconde rencontre était tout à fait une idée à lui. Il m'avait invité à venir le rejoindre dans un de ces endroits impossibles qu'il avait un flair unique pour dénicher. Il s'agissait d'une espèce de maison de redressement pour ecclésiastiques tombés dans la boisson ou la luxure. Il y connaissait (il avait des amis partout) un des bons pères samaritains de ce curieux établissement. Sûr que personne n'irait l'y repérer, il y donnait de petites retraites - à sa façon - à des prêtres irréprochables, sinon qu'ils étaient, comme il disait lui-même, «dans nos idées», des idées qui n'étaient pas alors aussi bien vues dans la sainte Eglise que depuis qu'elles se sont solidement assises sur la Chaire de Pierre»¹.

Le R.P. Bouyer conclut ainsi son paragraphe :

«Je tombai à l'improviste dans une de ces petites orgies intimes d'œcuménisme liturgique».

Ainsi donc, pendant la guerre, Dom Beauduin avait déjà un bon nombre de disciples «dans ses idées». «Ses retraites un peu canailles», comme il les appelait lui-même, touchaient tout un auditoire de prêtres se réunissant tantôt chez Mgr Fillion, tantôt chez Mgr Harscouet, l'évêque de Chartres qui, d'ordinaire, choisissait mieux ses amis. Qui étaient ces prêtres ? Un grand nombre venait de Paris, autour de **Mgr Chevrot**², d'autres venaient des **milieux scouts** du R.P. Doncœur, d'autres enfin, et peut-être les plus dangereux, portaient l'habit blanc des dominicains.

Il y avait donc déjà à Paris tout un clergé d'avant-garde, très affairé dans l'action catholique, qui prisait fort les considérations d'œcuménisme liturgique de Dom Beauduin. Ce clergé groupé autour de Mgr G. Chevrot, l'influent curé de saint François-Xavier, s'occupait aussi beaucoup de la résistance, et fit alors connaissance de nombreux militants du parti communiste devenus soudainement patriotes. L'influence que jouèrent les maquis sur toute une jeunesse cléricale fut considérable et, dans bien des cas, elle fut loin d'être bénéfique. Toute cette évolution socialisante se fit sous les épiscopats des Cardinaux Verdier et Suhard, dont les qualités dominantes ne furent certainement ni la vigilance ni la lucidité.

La Compagnie de Jésus ne restait pas en arrière du clergé diocésain : depuis déjà plusieurs années, le R.P. Doncœur était l'âme d'un vaste mouvement de scoutisme catholique. Notre lecteur se souvient qu'en Allemagne le «Mouvement liturgique» était véhiculé par les mouvements de jeunesse. Le Père Doncœur multiplia justement, dans l'entre-deux-guerres, les voyages Outre-Rhin. Dès 1923, «il comprit à Rothenfels que la cause du «Mouvement liturgique» était désormais liée à celle d'un «mouvement de jeunesse»³. Dès lors, pour l'aumônier scout, la liturgie deviendra avant tout une pédagogie, une manière incomparable d'éduquer la jeunesse ; l'aspect culturel et théocentrique s'estompera de plus en plus...

Mais laissons parler Mlle Baud :

«Les jeux peuvent être aussi une excellente préparation au culte, qui lui-même n'apparaît pas aux petits très différent d'un jeu. Que ceci ne nous scandalise point. Le mot jeu n'est pas dans la langue enfantine, et particulièrement en terre scout, synonyme de divertissement. Le jeu est une action, passionnante dans la mesure même où elle est vraie. Or le culte officiel est éminemment vrai. L'enfant le sent. Il se trouve à l'aise dans cette atmosphère de vérité. Il savoure cette action grave, où tout participe, les âmes et les corps, cette action collective et ordonnée comme un de ces grands sports modernes où la jeunesse moderne trouve sa discipline et parfois sa mystique. Mais le petit cœur fidèle, lui, sent bien que le culte est plus noble que le sport. Le culte est le Grand Jeu, le Jeu sacré, qui se joue pour le Chef des chefs. (...) Dans les troupes, la messe est généralement dialoguée par toute l'assistance. Certaines ont même l'offrande. Les cadets que le Père Doncœur entraîne chaque été sac au dos sur les routes de France ont aussi la messe dialoguée. Groupés autour de l'autel, ils répondent aux prières liturgiques, font à l'offertoire l'offrande des hosties qui seront consacrées pour eux... »⁴.

Le Père Duployé avouera plus tard du Père Doncœur : «Sans la route des scouts de France qui lui fournit un terrain d'expérimentation approprié à son génie, il n'eût pas été le créateur liturgique qu'il a été»⁵. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nous rencontrions nombre d'aumôniers scouts dans les «retraites» de Dom Beauduin.

Nous ne sommes pas surpris non plus d'y côtoyer des **dominicains qui ont parjuré leur serment anti-moderniste**. Ils y font bon ménage avec les **jésuites**. Une grande fraternité les unissait, depuis qu'ils s'étaient groupés, en 1927, autour du **nouveau prophète Jacques Maritain**, contre ceux que le grand Dom Besse, lui, vrai apôtre du «renouveau litur-

¹ *Dom Lambert Beauduin, homme d'Eglise*, par L. Bouyer. Casterman 1964. N.B. : L'auteur parle ici de Jean XXIII.

² Mgr Chevrot, curé de saint François-Xavier, à Paris. Prédicateur très célèbre à l'époque (Notre-Dame). Il mérite assurément la note «libéral».

³ *Les origines du C.P.L. 1943-1949*, par le R.P. Duployé, Salvator 1968, p. 338.

⁴ *Liturgia*, ouvrage collectif rédigé sous la direction de l'abbé Aigrain. Bloud et Gay 1930, pp. 1000-1001.

⁵ *Les origines du C.P.L.*, loc. cit. (p. 338).

gique», appelait «les catholiques de droite»¹. Les Pères Congar et Chenu ont récemment révélé l'état de pourrissement avancé de l'ordre dominicain et en particulier du Saulchoir dans les années 1930-1940².

Citons M. Paul Raynal qui résume bien l'évolution de l'Ordre :

«Après la crise de 1926, écrit-il, les éléments traditionnels, au sein de l'ordre, se sont trouvés réduits au silence, et, un homme de grand talent, le Père Chenu, a pu s'emparer librement des esprits des jeunes frères pour leur instiller son virus progressiste : de cette façon, aux environs de l'année 1935, se trouve prêt tout un milieu humain où vont se recruter les équipes nécessaires aux entreprises de détournement. La principale de ces entreprises, qui servira de racine aux autres, est la création des Editions du Cerf à Juvisy par le Père Bernadot ; là devait naître l'hebdomadaire progressiste «Sept», et son successeur «Temps Présent»³.

Les Editions du Cerf sont fondées en 1932, leur organe est «La vie intellectuelle». «Sept» date de 1934 ; sa tendance nettement marxiste entraîne sa disparition en août 1937, mais «il renaît de ses cendres» sous le nom de «Temps présent». Toutes ces révolutions intellectuelles n'étaient pas sans répercussion dans le domaine de la liturgie : «Avant-guerre, le Père Maydiou O.P. célébrait à Notre-Dame, pour «Les amis de Sept», une messe nouveau style, pour laquelle le prêtre faisait face au peuple, et qui était animée en français. Le Père Duployé suivait cela avec une lucidité passionnée»⁴.

Ainsi les forces modernistes françaises vont investir le «Mouvement liturgique». Rien d'étonnant à ce que toute cette «intelligentsia» se retrouve autour de Dom Beauduin. La guerre sera le catalyseur qui fera jaillir de ce bouillon de culture le **Centre de Pastorale Liturgique (C.P.L.)**.

Retraçons rapidement les étapes de la fondation du C.P.L. En 1941, le **Père Maydiou** publie un album liturgique en liaison avec «Temps Présent» et la J.A.C. En juin 1941, le **Père Boisselot**, directeur des Ed. du Cerf, lance «Fêtes et saisons». En 1942, les Editions de l'Abeille, à Lyon, en zone libre, lancent «La Clarté-Dieu», qui sera le premier organe du C.P.L. dans son état embryonnaire. Toujours en zone libre, le Père Duployé, l'âme de toute cette effervescence, se lie au **Père Roguet** dont les dernières années de l'avant-guerre avaient été consacrées à la liturgie radiophonique. Le Père Roguet traduisait alors les ouvrages de Dom Vonier, et les publiait aux mêmes Editions de l'Abeille. Ces ouvrages influencèrent considérablement l'ecclésiologie ; alors apparut le **terme «peuple de Dieu», concept juif, et non chrétien**, qui plaisait tant à tous ces néo-liturges. Que notre lecteur se souvienne de Dom Parsch et de sa «Parole de Dieu». C'est de la réunion du «Peuple de Dieu» et de la «Parole de Dieu» qu'est issue **la liturgie néo-judaisante** de ces dernières années⁵.

Pendant ce temps, Dom Beauduin multipliait ses «retraites sacerdotales» : La Pierre-qui-vire (1936), Clamart (1937), Paray-le-Monial (1938) ; fréquemment, on le retrouve au Thieulin dans le diocèse de son ami l'évêque de Chartres.

«Une nouvelle retraite sacerdotale donnée par lui à Clamart en 1942, produisit une telle impression sur ses participants que, pour en prolonger les effets, Mgr Chevrot organisa des réunions périodiques au cours desquelles on discutait sur l'esprit de la liturgie et sur la pastorale liturgique. Ce groupe de prêtres constitua l'un des noyaux du Centre à sa fondation, à côté d'autres qui, venant d'autres horizons, avaient peut-être d'autres conceptions de la liturgie. Du moins, en apportant au projet dominicain d'un Centre de pastorale liturgique son patronage enthousiaste et souriant, Dom Beauduin lui fournissait aussitôt des adhérents déjà convaincus et expérimentés»⁶.

Le 20 mai 1943, se tint aux Editions du Cerf la réunion de fondation du Centre de Pastorale Liturgique ; Dom Beauduin, vieux prophète âgé de soixante-dix ans, présidait. Ce jour fut son triomphe, il voyait là la consécration des idées pour lesquelles il avait combattu près de trente ans. **Le primat de la pastorale sur le culte était officialisé.**

Ne peut-on pas dire, en reprenant l'expression de saint Pie X, que **le C.P.L. est l'«égout collecteur de toutes les hérésies» anti-liturgiques** ? En tout cas, il est certain qu'il réunit dans son sein toutes les déviations du «Mouvement liturgique» : inversion des rapports culte-pastorale ; archéologisme ; mépris du «rubricisme» ; primat de la Parole de Dieu ; conception activiste de la participation ; collectivisation des assemblées liturgiques, etc.

Retenons le nom des principaux collaborateurs du C.P.L. à cette époque : Les R.P. Duployé, Roguet, Chenu, Chéry, Maydiou, tous de l'ordre des prêcheurs, bien sûr Dom Beauduin O.S.B., les jésuites Doncœur et Daniélou, sans oublier le P. Louis Bouyer de l'Oratoire, et l'abbé A.G. Martimort de Toulouse. Les éléments les plus conservateurs de ces assemblées étaient le Rdm° Père Dom Bernard Capelle et Dom Botte, tous deux de Maredsous⁷. Le monastère bénédictin de Vanves, près de Paris, devient le lieu habituel des réunions de l'association. En octobre 45, c'est la création de la collection «Lex Orrandi» qui publia aux Ed. du Cerf nombre d'ouvrages liturgiques dont nous reparlerons. Avant, en janvier 1945, était paru le premier numéro de «La Maison-Dieu», organe officiel du C.P.L. Dom Lambert en écrivit l'éditorial : nous l'étudierons dans notre prochain chapitre ; contentons-nous aujourd'hui d'en donner le titre, il est d'ailleurs tout un

¹ En effet, collaborèrent à *Pourquoi Rome a parlé*, Spes 1927 : les jésuites : Doncœur et Lallement, les dominicains : Bernadot et Lajeune, sans oublier l'abbé Maquart et l'inévitable J. Maritain.

² *Une vie pour la vérité*, Y. Congar interrogé par J. Puyo. Centurion, 1975. *Un théologien en liberté*, le P. Chenu interrogé par J. Duquesne, Centurion 1975.

Le R.P. Barbara en a fait un excellent compte rendu dans *Deux modernistes témoins de leur temps*, in *Forts dans la foi*, n° 53.

³ *Liturgie et qualité dans la défense de la Tradition catholique*, par P. Raynal, p. 22.

⁴ *Un théologien en liberté*, pp. 92-93.

⁵ *Le Peuple de Dieu*, de Dom Vonier, traduit par le P. Roguet, Ed. de l'Abeille, Lyon 1943.

⁶ *Dom Lambert Beauduin et le C.P.L.*, article de A.G. Martimort in *Questions liturgiques et paroissiales*, 1959.

⁷ Dom Botte soutenait alors énergiquement la différence essentielle entre le sacerdoce des prêtres et celui des fidèles : notions très contestées par les autres membres du C.P.L. dès ses origines. Cf. «Le Mouvement liturgique» par Dom Botte, p. 64. «En 1943, écrit Dom Botte, je fus invité à un conseil de rédaction de «La Maison-Dieu». Il était question de faire un numéro sur le Sacerdoce des fidèles. Puisqu'on me demandait mon avis, je le donnai en toute simplicité, et j'eus l'impression d'être hérétique, proférant des blasphèmes au milieu de pères orthodoxes».

programme : «Normes pratiques pour les réformes liturgiques»¹.

Nous concluerons sur un satisfecit du **Père Chenu** adressé en mars 1945 au C.P.L. :

«Il est vrai que j'aime ce que vous êtes en train de faire, comme vous dites - que le Père Congar et moi-même reconnaissons et reconnaitrons les beaux fruits mûris sur les sauvageons poussés en pétulance vers 1935»².

Que faisaient les autorités ecclésiastiques à cette époque ? Les évêques ignoraient la chose, quand ils ne la bénissaient pas. La terrible guerre 1939-1945 préoccupait trop le Saint-Siège pour qu'il pût agir. D'ailleurs était-il informé ? En tout cas le silence de l'épiscopat français ne nous fera que mieux apprécier la courageuse prise de position de Mgr Grüber en Allemagne.

EN ALLEMAGNE, LE CONFLIT ECLATE ENTRE LES CONSERVATEURS ET LE MOUVEMENT

Comme nous l'avons déjà dit, le clergé allemand, confiné dans les églises et les sacristies par les nazis, se livrait à une véritable «révolution liturgique» avant la lettre. Une vague de protestations s'éleva dans tous les milieux catholiques. La controverse, d'abord orale, trouva écho dans deux ouvrages : «Irrwege und Umwege der Frömmigkeit» (Erreurs et détours de la piété) de Max Kassipe, et «Sentire cum Ecclesia» de Doerner. Ces livres franchement hostiles au «Mouvement liturgique» allemand poussèrent les dirigeants du «Mouvement» à mettre un peu d'ordre dans leurs affaires. Rome ne supporte pas le désordre... des sanctions étaient imminentes. Il fallait faire vite pour éviter les condamnations romaines. Une assemblée privée, tenue à Fulda en août 1939, désigna comme chef du «Mouvement» l'évêque de Passau, Monseigneur Landesdorfer O.S.B., ses assistants étaient le P. Jungmann et Romano Guardini.

Le comité dirigeant ne perdit pas son temps. La première nécessité était de maîtriser l'ensemble de l'épiscopat allemand. La manœuvre fut habile :

«La controverse allant en s'amplifiant, l'épiscopat allemand résolut, lors de l'assemblée des évêques à Fulda en août 1940, de prendre lui-même en main les affaires liturgiques. Comme rapporteurs des questions liturgiques, l'Assemblée désigna, sous l'instigation de Monseigneur Landesdorfer, Monseigneur Stohr, de Mayence (ami intime de Guardini), protecteur de la jeunesse (ainsi vit-on jeunesse et liturgie côte à côte) et Monseigneur Landesdorfer de Passau lui-même³. Bien sûr, ce «Liturgisches Referat» s'entoura de spécialistes, «d'experts», de «periti» qui n'étaient autres que les grands meneurs du «Mouvement» allemand. En un an donc, le tour avait été joué, «le cheval de Troie était rentré dans la cité» : l'Assemblée épiscopale allemande était aux mains du «Renouveau».

C'était compter sans le courage et l'énergie d'un grand évêque, **Monseigneur Gröber**, archevêque de Fribourg-en-Brigau. En effet, au milieu de janvier 1943, ce prélat adressa à ses collègues allemands (de la «Grande Allemagne» d'après l'Anschluss) une longue lettre où, d'un ton grave, il énumérait en 17 points les principaux sujets d'inquiétude que lui donnaient les mouvements de jeunes ; certains de ces griefs portaient sur la théologie générale ou l'ecclésiologie ; nous ne retiendrons ici que les passages de sa lettre qui ont le plus de rapport avec la liturgie⁴.

Le point n° 1 : la notoire scission spirituelle à l'intérieur du clergé de la grande Allemagne, les uns étant partisans du «Mouvement», les autres lui étant opposés.

Le point n° 5 : «Ce qui m'inquiète, c'est, en même temps qu'une critique radicale et injustifiée de ce qui a été valable jusqu'à présent et de ce qui est apparu au cours de l'histoire, le retour pratique, audacieux et brutal, à des époques et à des normes et à des formes anciennes et très anciennes, en déclarant ouvertement qu'entre-temps s'est produite une "évolution qui serait une déviation"».

Monseigneur Gröber vise ici, à n'en pas douter, l'archéologisme de Maria-Laach. Notons au passage que Pie XII reprendra ce point particulier et plusieurs autres dans «Mediator Dei» de 1947.

Le point n° 11 : Erreurs graves sur le Corps Mystique de Jésus-Christ. Notons là encore que Pie XII fera écho à l'Archevêque de Fribourg par son encyclique «Mystici Corporis» du 29 juin 1943.

Le point n° 13 : On met l'accent de façon excessive sur le sacerdoce général au détriment du sacerdoce ministériel.

Eh oui ! déjà ! Monseigneur Gröber avait décidément vu juste.

Le point n° 14 : L'insistance particulière sur la thèse du «sacrifice-repas» et du «repas-sacrifice». Ainsi donc, en pleine guerre, la théologie luthérienne de l'institutio generalis du N.O.M. se trouvait à l'état diffus dans le «Mouvement liturgique» allemand.

Le point n° 15: L'excès avec lequel on insiste sur l'élément liturgique. On prétend que seule la liturgie peut constituer une véritable pastorale et on ridiculise les formes précédentes d'apostolat. Dans le même temps, on traite les rubriques de la façon la plus cavalière, se permettant toutes les excentricités.

Le point n° 16: Les efforts pour rendre obligatoire la messe dialoguée.

Notre lecteur se souvient que la messe dialoguée a été, dès le début, un des chevaux de bataille du «Mouvement liturgique». Le pape Pie XI l'avait autorisée à partir de 1922, avec l'accord de l'ordinaire du lieu. Dom Gaspar Lefebvre avait publié, en 1923, une apologie de la messe dialoguée dans la savante revue «La vie spirituelle». En soi, la messe dialoguée n'est pas une mauvaise chose, elle est un moyen de faire participer les fidèles à l'Action sacrée. Mais ce n'est qu'un moyen, il ne faut pas l'imposer comme un remède universel.

C'est ce qu'écrivait Monseigneur Gröber : «Je n'ai pas la moindre objection à faire contre les messes dialoguées comme telles, tant qu'elles sont célébrées avec une fréquence restreinte (...). On peut bien en faire l'essai, mais sans y placer des espoirs excessifs. Malgré tout, je considérerai toujours la messe dialoguée comme quelque chose qui se situe en marge, et comme la chose d'un moment, que bientôt les lois du changement et de la réaction modéreront et feront

¹ *La Maison-Dieu*, janvier 1945, n° 1, Cerf.

² *Les origines du C.P.L.*, p. 288.

³ *La Maison-Dieu*, n° 25, 1951, *Le mouvement liturgique en Allemagne*, par Johann Wagner.

⁴ Cf. l'encyclique *Mediator Dei* sur la liturgie, par Dom J. Froger, in *La pensée catholique*, n° 7, 1948, pp. 56 à 75.

passer de mode».

Ce qui inquiétait le plus ce sage évêque, c'était la constatation «que les néo-liturges voyaient dans la messe dialoguée l'expression de leurs conceptions sur le sacerdoce général, et une manière d'insister sur les droits des laïques à coopérer au sacrifice de la messe». Cette participation «activiste», sous-tendue par la théorie du sacerdoce général, voilà ce qui faisait trembler l'évêque de Fribourg. Là encore, Pie XII se fera l'écho de cette inquiétude dans «*Mediator Dei*», en condamnant la nouvelle théologie du sacerdoce, et en marquant les limites de la messe dialoguée¹, mais laissons l'analyse de «*Mediator Dei*» à notre prochain chapitre.

Le point n° 17 : La forte tendance non seulement à mettre en allemand plus d'une prière lors de l'administration des sacrements, mais aussi à prévenir les désirs du peuple en introduisant la langue allemande jusque dans la sainte messe, en dépit du «*non expedire*» du Concile de Trente (Session XII, c.8, can.9).

L'archevêque de Fribourg achevait sa lettre en ces termes pathétiques : «Je soumets toutes ces appréhensions au Vénérable Episcopat, pour dégager ma responsabilité *pro parte mea* (...). Cette liste des choses qui m'inquiètent, je pourrais l'allonger encore en y ajoutant plus d'un point pareillement problématique et, me semble-t-il, **contraire à la doctrine catholique**. Pouvons-nous garder le silence, nous, les évêques de la Grande Allemagne, et Rome ?»

Rome allait agir très vite. Par une lettre du Cardinal Bertram, archevêque de Breslau, aux membres de la Conférence Episcopale de Fulda², le Saint-Siège fit savoir : la vive inquiétude que lui causait le «Mouvement liturgique» allemand, son désir de recevoir des informations sur cette question, son appel à la vigilance des Ordinaires, l'interdiction de toute discussion sur ce sujet, et enfin qu'il était prêt à examiner avec bienveillance certains privilèges qui pourraient être avantageux pour le bien des âmes. Le Saint-Siège était donc saisi de l'affaire. Il fallait s'attendre à une intervention pontificale.

Devant ce danger pour le «Mouvement», l'épiscopat allemand soutint avec passion les néo-liturges. Le 24 février, le Cardinal Innitzer répondit à Monseigneur Gröber que la situation en Allemagne et en Autriche n'était pas aussi inquiétante qu'il voulait bien le dire ; l'existence de courants doctrinaux divergents n'avait rien que d'assez normal ; il convenait de laisser les théologiens continuer librement leurs recherches ; une intervention du magistère ecclésiastique courrait le risque de décourager l'enthousiasme des liturgistes³.

Cette intervention tant redoutée eut pourtant lieu. Elle se fit en deux temps par les Encycliques «*Mystici Corporis*» et «*Mediator Dei*». L'énergique «coup de frein» de Pie XII aurait certainement sauvé la situation, si, dans le même temps, la Secrétairerie d'Etat n'avait encouragé le «Mouvement» allemand par la concession de privilèges spéciaux.

En effet, en avril 1943, le Cardinal Bertram envoyait un mémorandum au Saint-Père au nom de tous les autres évêques. Ce mémorandum est une défense universelle et chaleureuse du «Mouvement liturgique» ; il juge la liturgie exclusivement latine peu apte à favoriser la participation des fidèles et défend la messe communautaire, la messe-communautaire-avec-chants et la grand-messe en langue allemande. Le Cardinal profite de l'occasion pour proposer quelques réformes : l'atténuation de la discipline du jeûne eucharistique prolongée au delà du temps de guerre, une nouvelle traduction latine du psautier, un enrichissement du Rituel par l'insertion de passages de la Sainte-Ecriture, le transfert des cérémonies du Jeudi Saint et du Vendredi Saint au soir⁴.

Le Cardinal Maglione, secrétaire d'Etat⁵, répondit le 24 décembre 1943.

«Dans sa réponse, écrit F. Kolbe, les observations critiques ne manquèrent pas, il est vrai ; mais la décision sur la manière de célébrer la messe communautaire et la messe-communautaire-avec-chants est laissée à la discrétion des évêques, et la grand-messe allemande est permise expressément. Cette lettre assurait le développement ultérieur de la célébration de la messe dans la ligne du «Mouvement liturgique», sous la protection des évêques»⁶.

Le mal était fait, et il n'y aurait plus moyen de l'endiguer. Pie XII aura beau apporter toutes les précisions doctrinales voulues, la révolution continuera de gagner du terrain. La Secrétairerie d'Etat savait-elle que les évêques de la Commission liturgique allemande, à qui elle confiait la responsabilité des formes de la célébration de la messe, étaient parmi les éléments le plus avancés du «Mouvement» ? Pie XII était-il au courant des agissements du Cardinal Maglione ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre. Mais, ce qui est sûr, c'est que nous assistons là aux toutes premières victoires du «Mouvement liturgique» dévoyé sur l'Autorité romaine. Et nous savons maintenant, en 1980, jusqu'où nous a menés cette longue série de reculades qui assombrit tant l'histoire de l'Eglise, en cette seconde moitié du XX^e siècle.

Ainsi, à la fin de la seconde guerre mondiale, le «Mouvement liturgique» a considérablement renforcé ses positions. Il a mis au point un puissant organisme de subversion liturgique, le Centre de Pastorale Liturgique. Et surtout, il a élaboré sa tactique de guerre : **gagner à sa cause les évêques et ainsi agir dans la légalité**, faire présenter ses requêtes au Saint-Siège par les évêques, **toujours sous prétexte d'avantages pastoraux**. Il ne restera plus à Dom Beauvain qu'à mettre tout cela en forme dans l'éditorial du n° 1 de «*La Maison-Dieu*», en janvier 1945 : «Normes pratiques pour les réformes liturgiques».

CHAPITRE IV - L'APRES-GUERRE

DOM ROUSSEAU FAIT LE POINT. DOM BEAUDUIN ELABORE LES «NORMES PRATIQUES POUR LES REFORMES LITURGIQUES», CHARTE DU CENTRE DE PASTORALE LITURGIQUE FRANÇAIS (C.P.L.) : EVITER LE CONFLIT AVEC LA HIERARCHIE (ALLEMAGNE).

¹ *Mediator Dei*, du 26 nov. 1947, Ed. Solesmes, Liturgie I n°578 à 581.

² Lettre du 15 janvier 1943, cité par Dom Froger, loc. cit.

³ *La Maison-Dieu*, n° 7, pp. 108 à 114.

⁴ *Liturgisches Jahrbuch*, 1953, pp. 108 ss., article de J. Wagner.

⁵ Le Cardinal Maglione mourut en 1944, et fut remplacé par deux pro-secrétaires : Monseigneur Tardini pour les affaires extraordinaires et Monseigneur Montini pour les affaires ordinaires.

⁶ *Allemagne*, par F. Kolbe in *La Maison-Dieu*, n° 74, 1963.

«MEDIATOR DEI» REPREND LES THÈSES DE MGR GRÖBER, MAIS IL EST TROP TARD : ON CONTOURNE L'ENCYCLIQUE. LES OBJECTIFS REFORMISTES DU «MOUVEMENT».

Les années troublées de la guerre ont permis aux dirigeants du «Mouvement» de mettre au point leur stratégie. Le Centre de Pastorale Liturgique est né. Les évêchés français et allemands sont circonvenus. Rome hésite... Les années de l'après-guerre vont être décisives pour l'avenir du «Mouvement liturgique».

DOM ROUSSEAU FAIT LE POINT

En 1945, un bénédictin de Chevetogne¹, Dom Olivier Rousseau, publie aux éditions du Cerf une «Histoire du Mouvement liturgique». Ce moine, disciple lucide de Dom Lambert Beauduin, fait dans ce livre une pénétrante analyse de l'histoire des origines du «Mouvement». Mais c'est la conclusion de son ouvrage qui retiendra notre attention : Dom Rousseau y lance un cri d'alarme.

«L'Eglise est vivante, écrit-il ; le passé demeure vivant en elle - et il arrive quelquefois aux modernes de l'oublier - ; mais le présent y est vivant aussi. Disons plus : le passé n'y vit point sans le présent, ni le présent sans le passé. Sachons reconnaître **l'incontestable prépondérance des premiers siècles de l'Eglise**, prépondérance qui demeurera toujours et à laquelle nous ne pourrons jamais rien changer. Mais disons-nous bien que si c'est mal comprendre l'Eglise que de la «faire commencer» à quelque période postérieure de son histoire, c'est aussi mal la comprendre que de la faire cesser à quelque moment. Qu'une telle disposition, chez Dom Guéranger, ait quelquefois été excessive, cela ne doit pas trop nous étonner chez un homme de sa puissance. Son ultramontanisme, son conservatisme, son dogmatisme même et son goût de la bataille ne sont que les extrêmes de ses qualités. Il fallait qu'il eût pareille trempe pour donner à son mouvement une ossature inflexible. C'est sur cette ossature que sont venus s'appuyer ses disciples, et principalement ceux qui, rattachés à sa filiation dans l'Ordre monastique, ont propagé ses enseignements et ses idées. Ils l'ont fait avec une entière sécurité, et une persuasion absolue qu'ils ne communiquaient aux autres que le plus pur esprit de l'Eglise».

Et Dom Olivier Rousseau de conclure dans la dernière phrase de son livre :

«Et ceci nous fait comprendre aussi combien il importe pour l'avenir que le mouvement liturgique issu de lui, tout en suivant de près l'évolution des idées et en s'y mêlant le plus possible, reste fidèle à ce sens catholique primordial, sans lequel, tôt ou tard, il est exposé à faillir»².

Notre lecteur nous pardonnera cette trop longue citation, mais nous ne pouvions l'omettre, tant elle est remarquable. Dom Rousseau a vu juste, et nous regrettons seulement qu'il ne l'ait pas dit avec plus de force : **le «Mouvement liturgique» est en train de perdre, s'il n'a déjà perdu, le sens catholique de l'Eglise**. Pour un catholique, l'Eglise est la seule Arche du Salut ; Société divine, elle demeure vivante à travers les siècles, toujours pure et immaculée, sans ride, son dogme³ comme sa liturgie connaissent un «développement homogène». Cette vérité fondamentale, Dom Guéranger s'en est fait l'intrépide défenseur dans ses «Institutions Liturgiques». C'est au nom de ce principe qu'il a combattu les manifestations diverses de «l'hérésie anti-liturgique». Pour Dom Guéranger, comme pour tout catholique, la liturgie est enfantée par l'Eglise, assistée de l'Esprit Saint tout au long de son chemin sur la terre. A ce titre, la liturgie tridentine et post-tridentine est tout aussi vénérable que la liturgie du Moyen Age ou de l'ère patristique.

Cela, les dirigeants du «Mouvement liturgique» ne le comprennent plus. Pour eux, la liturgie de «l'époque baroque», la liturgie du Moyen Age sont des liturgies mortes. «L'Esprit» n'y souffle plus comme au temps des Apôtres et des premiers Pères. Il s'agit de **revenir coûte que coûte à cette liturgie primitive**, qui seule pourra être l'âme d'un véritable renouveau, d'un véritable «essor de l'Eglise»⁴.

DOM BEAUDUIN PRECHE LA REFORME LITURGIQUE

Dom Rousseau venait à peine de poser sa plume, lorsque Dom Lambert Beauduin étouffa, de toute son autorité de «vieux prophète», le cri d'alarme de son disciple trop vigilant.

En effet, en janvier 1945, Dom Lambert Beauduin écrivait l'éditorial du n° 1 de «**La Maison-Dieu**», organe officiel du C.P.L. ; son titre est tout un programme : «Normes pratiques pour les réformes liturgiques»⁵.

Nous allons analyser en détail cet article qui constitue vraiment **la charte du «Mouvement liturgique» dévoyé**. Nous verrons à quel point Dom Beauduin a perdu ce «sens catholique primordial» que rappelait à l'instant Dom Olivier Rousseau. Cet éditorial contient une **véritable méthode de subversion à mettre en œuvre dans l'Eglise** : nous ne comprenons pas, ou plutôt nous comprenons trop bien comment un tel écrit a pu être imprimé «*cum permissu superiorum*».

Tout d'abord, Dom Beauduin expose le but du C.P.L., il le fait de façon adroite, en rappelant le mot célèbre de saint Pie X⁶ : «Nous voulons mettre en pleine valeur la liturgie et ramener non pas seulement une élite, mais les fidèles, tous les fidèles, tout le peuple de Dieu, à cette source authentique de la vie chrétienne». Ensuite, notre auteur fait une double constatation : d'une part, l'appauvrissement actuel de la liturgie (il a même ce mot blasphématoire : «Liturgie momifiée»), d'autre part, le dynamisme évangélique antique. En 1909, Dom Lambert Beauduin se serait dit devant ce fait : travaillons à expliquer les rites, à les faire vivre, mais respectons-les. En 1945, le même moine conclut à **l'absolue nécessité d'une réforme**. «Faut-il s'affranchir prudemment, écrit-il, de la discipline trop étriquée des règles liturgiques actuelles et rendre aux signes sacramentels et aux institutions chrétiennes toute leur vertu et leur efficacité ?»

¹ Chevetogne, le monastère œcuménique de Dom Beauduin, d'abord installé à Amay.

² *Histoire du Mouvement liturgique*, par Dom O. Rousseau, Cerf, 1945, p. 231-232.

³ Cf. *L'évolution homogène du dogme catholique*, 2 tomes, par le R.P. Marin Sola, O.P., éd. S. Paul à Fribourg (C.H.), 1924.

⁴ Cf. La lettre pastorale du Cardinal Suhard, *Essor ou déclin de l'Eglise*, de 1947.

⁵ *La Maison-Dieu*, n° 1, de janvier 1945, Cerf, p. 9 à 22.

⁶ *Tra le Sollecitudini*, du 22 novembre 1903, éd. Solesmes, Lit. 1, N° 220.

Mais Dom Beauvuin sait que l'Eglise (à l'époque !) ne supporte pas l'anarchie et les expériences trop avancées ; il a lui-même eu affaire à l'autorité romaine lors de ses aventures œcuméniques, et il ne veut surtout pas que se reproduisent en France les graves troubles qu'a connus l'Allemagne. C'est pourquoi, il affirme avec justesse :

1) la liturgie appartient à l'Eglise ;

2) le Saint-Siège, depuis le Concile de Trente, se réserve d'une façon exclusive le pouvoir de légiférer dans le domaine liturgique ;

3) le droit liturgique, par une disposition exceptionnelle, est soustrait au jeu de la coutume légitime, laquelle sans cela a la force d'abroger la loi et de rendre licite ce qui, littéralement, pourrait être illicite.

Ainsi donc, le «Mouvement» ne pourra pas s'attaquer de front à la liturgie de l'Eglise, il ne pourra la détruire que par le moyen d'une méthode subversive très étudiée. Mais laissons parler notre moine, passé maître en l'art de la révolution dans l'Eglise.

«Si le Saint-Siège, écrit-il, est justement soucieux du maintien intégral des observances liturgiques et très sévère pour toute entreprise ou toute initiative contraire à ses lois, il se montre, d'autre part, très compréhensif et très accueillant pour tous les efforts faits dans le cadre des lois actuelles et encourage sans réserve les **travaux historiques** qui recherchent l'**origine et l'évolution de nos rites**. Le Saint-Siège désire donc que sa discipline soit étudiée par toutes les méthodes historiques. Le C.P.L. peut donc réaliser largement ce point de son programme. Sa discipline, sa théologie, les Saintes Ecritures bénéficient largement de tous les résultats des progrès de la science. Il en sera de même dans le domaine des réformes liturgiques, à une triple condition que notre mouvement doit remplir».

Nous allons maintenant citer en synthèse ce texte d'un cynisme inouï :

«Il faudra procéder hiérarchiquement : ne prendre comme initiative pratique que ce qui est conforme aux règles actuelles de la liturgie. Procéder patiemment : utiliser modestement ce qui est légitime aujourd'hui et **préparer l'avenir en faisant désirer et aimer toutes les richesses contenues dans la liturgie antique ; disposer les esprits** : Rome craint par-dessus tout le scandale des fidèles. Procéder méthodiquement : faire des études sérieuses de vulgarisation (Offices de la Semaine Sainte, Nuit Pascale, Concélébration). Accentuer aussi l'aspect moral et pratique : Communion fréquente, jeûne eucharistique, heures de la Messe : l'Eglise ne craint pas de modifier sa discipline pour le bien de ses enfants».

Notre lecteur comprend maintenant pourquoi les néoliturges se sont lancés avec autant de zèle **dans l'histoire de la liturgie, histoire conçue d'ailleurs d'une façon très rationaliste**, sans tenir aucun compte du caractère sacré de la liturgie. Les Jungmann¹, les Bouyer, et autres Roguet ont multiplié alors les ouvrages de ce genre. La création de la collection «Lex Orandi» au Cerf est un exemple parmi d'autres de l'effervescence de ces productions littéraires. Les néoliturges cherchaient par là à **influencer** la Section Historique de la Sacrée Congrégation des Rites créée par Pie XI en 1930. Ce **travail habile de pressions indirectes n'a pas tardé à porter ses fruits empoisonnés**, comme nous le verrons bientôt.

Dom Lambert Beauvuin expose ensuite un second mode de pression indirecte. Il constate que l'Eglise romaine est animée d'un esprit fortement hiérarchique. Pour **ne pas heurter de front cette hiérarchie**, il fera présenter ses vœux et ses requêtes **par les évêques** : «Il faut, écrit-il, que nous puissions compter sur des sympathies convaincues et agissantes». Là, notre moine utilisa à plein ses dons de séduction : «Il avait des amis partout» nous dit le P. Bouyer². Ses amis les plus influents étaient alors NN. SS. **Roncalli, Suhard, Harscouët, Richaud et le R. Père Dom Capelle**. Dom Lambert Beauvuin met ensuite la touche finale à son programme de **subversion liturgique** : «Le C.P.L. doit prendre la peine de faire connaître et apprécier ses travaux des consultants de la Sacrée Congrégation, des membres de l'Académie liturgique, etc... S'il ne doit jamais se permettre de devancer les décisions des autorités compétentes, il a le droit et le devoir de faire connaître à celles-ci les «desiderata» et les vœux sages et motivés des pasteurs les plus zélés et du peuple fidèle, en particulier des membres dévoués de l'Action Catholique³. Voyons maintenant la mise en pratique de ce manifeste dans les années de l'immédiat après-guerre.

LE C.P.L. REALISE LE PROGRAMME DE DOM LAMBERT BEAUDUIN

En juillet 1945, a lieu la réunion d'une équipe réduite, à **Ligugé**, sous la protection du Père Abbé, Dom Passet ; en septembre 1945, se tient le premier congrès à Saint-Flour, grâce à l'appui de l'évêque Mgr Pinson et à celui du Cardinal Gerlier. En avril-mai 1946, ce sont les journées de Vanves, dirigées par l'**abbé Martimort**, sur la Messe et sa catéchèse⁴. Lors de ces sessions, le **Cardinal Suhard** avoue : «De divers côtés on nous sollicite actuellement pour obtenir des facilités en matière de discipline liturgique». Il s'agissait alors de la Messe du soir et de l'introduction du vernaculaire dans l'administration des sacrements. Notre lecteur se souvient qu'au même moment, en Allemagne, les mêmes requêtes étaient présentées à Rome par le Cardinal Bertram. Simple coïncidence ? Nécessités pastorales communes, peut-être..., mais ne s'agit-il pas plutôt de la mise en œuvre de la tactique de Dom Lambert : faire présenter à Rome par les évêques les desiderata de la subversion liturgique, sous couvert d'exigences pastorales ? Pour notre part, nous retiendrons la dernière hypothèse, tout en reconnaissant l'existence de certaines nécessités pastorales.

Durant l'année 1946, le C.P.L. travaille activement en Alsace ; là se fait la jonction définitive de «l'effort liturgique» allemand et du «Mouvement liturgique» français. Notons au passage une confiance du P. Duployé : **«Nous avons aussi**

¹ Son plus fameux ouvrage est le célèbre *Missarum Sollemnia*, trad. française, 3 vol. Coll. théologie, 19, 20, 21, Paris, Aubier, 1951-1954.

² *Dom Lambert Beauvuin, un homme d'Eglise*, L. Bouyer, Castermann, 1964.

³ *La Messe et sa Catéchèse*, Vanves, 30 avril-4 mai 1946, Coll. *Lex Orandi*, Cerf, 1947.

⁴ Dom Botte l'avoue dans son «Mouvement liturgique», p. 102. «Prendre des initiatives sans l'accord de la Congrégation, écrit-il, c'était provoquer un phénomène de freinage. On choisit alors une solution moyenne : préparer en privé des projets de réforme et les faire présenter à Rome par l'épiscopat de divers pays. Mais pour cela, il ne fallait pas travailler en ordre dispersé. Il importait au contraire de concentrer les efforts des divers groupes de travail. De là l'origine des réunions internationales».

lié des contacts avec les représentants des différentes Eglises chrétiennes. Dom Beauduin nous a appris pour toujours à ne pas dissocier œcuménisme et liturgie¹. Dans le même temps, le «Mouvement» pénètre dans les séminaires (notamment celui de la Mission de France) ; au Saulchoir, le P. Roguet enseigne la liturgie. Des sessions régionales s'organisent, notamment à Rodez où elles groupent 120 prêtres.

Le C.P.L. a mis en branle une gigantesque révolution qu'il ne maîtrise plus :

«Les risques existent, avoue le P. Duployé, et ils sont redoutables... Nous constituons une pointe avancée dans le clergé français. Nous ne parlons pas la même langue que la plupart des curés et si la plus grande partie de l'épiscopat suit notre effort avec sympathie, nous ne devons pas nous dissimuler que cette sympathie, dont je ne mets pas en doute la sincérité, peut fort bien coïncider avec une ignorance presque complète des principes qui nous guident... Entre cette pointe avancée et le gros du clergé français, nous devons, selon une tactique qui a été très bien mise en valeur par le P. Doncoeur, veiller à ne pas se laisser créer d'intervalles... Les intervalles redoutés se produiront si nous ne procédons pas à une dispensation économique et pédagogique de la vérité découverte par nous... Nous devons savoir nous taire et savoir attendre... A Ligugé ou à Vanves, il ne s'agit que d'une étape de notre travail... Mais il serait terriblement périlleux, et il serait simplement bête de jeter telles quelles ces apories à la tête du clergé français. Nous ne pouvons, publiquement, que lui apporter du beau pain cuit. Depuis le début de notre effort, nous parlons d'adaptation et d'évolution liturgique. Je me demande parfois si nous ne sommes pas dupes de ces mots... Nous sommes sur une machine lancée à grande vitesse. Sommes-nous capables encore de la conduire ? Je vous avoue pour terminer ma lassitude et mes craintes²».

Devant cette accélération excessive du «Mouvement», Dom Beauduin prenait peur... Nous assistons là aux premiers phénomènes de «dépassements permanents», propres à toutes les révolutions : les meneurs d'hier sont dépassés par les agitateurs d'aujourd'hui, les premiers révolutionnaires vont faire figure de réactionnaires, les incendiaires vont crier au feu ! En effet, le P. Bouyer note de Dom Lambert Beauduin : «Je ne saurais dissimuler, cependant, que tout ne le ravissait pas dans le nouveau mouvement. L'engouement précipité pour les «paraliturgies», passées si vite du rôle de liturgie du seuil à la prétention d'être une liturgie de l'avenir, un avenir faisant litière trop facilement du passé traditionnel, ne lui disait rien de bon³. Ces tensions internes vont provoquer, en juillet 1946, l'autonomie du C.P.L. par rapport aux éditions du Cerf. L'abbé Martimort prend dès lors une influence grandissante au sein de l'organisation, peu à peu, le P. Duployé va se retirer... la révolution avance, et se radicalise.

Notons enfin une session au Thieulin près de Chartres. Quarante supérieurs et directeurs de Séminaires y sont groupés sous la présidence de Mgr Harscouet. Les orateurs sont l'abbé Perrot, directeur du Séminaire de la Mission de France, le P. Régamey de l'Art Sacré, l'abbé Martimort, les RR. PP. Duployé et Congar, et bien sûr l'inévitable Dom Beauduin. L'esprit de la réunion dut être des plus subversifs, car le P. Duployé avoue :

«Quelques jours avant la réunion du Thieulin, j'avais reçu la visite d'un lazariste italien, le Père Bugnini, qui m'avait demandé d'être invité. Le père écouta très attentivement sans dire un mot, pendant quatre jours. Comme nous revenions à Paris, et que le train passait à la hauteur de la pièce d'eau des Suisses, à Versailles, il me dit : «**J'admire ce que vous faites, mais le plus grand service que je puisse vous rendre est de ne jamais dire à Rome un mot de tout ce que je viens d'entendre**». Pour le plus grand bien du Concile Vatican II, dont il fut l'un des plus intelligents ouvriers, le Père Bugnini ne devait heureusement pas tenir sa parole⁴.

Ce texte révélateur nous montre une des premières apparitions du «fossoyeur de la Messe», un révolutionnaire plus habile que les autres qui a tué la liturgie catholique, avant de disparaître de la scène officielle⁵. C'est donc à cette époque que la «Contre-Eglise» a pénétré de façon complète le «Mouvement liturgique». Jusqu'alors, il avait été investi par les forces modernistes et œcuméniques : **après-guerre, son degré de pourrissement est suffisant pour que la Franc-maçonnerie en prenne directement les rênes : Satan pénètre dans le Cheval de Troie.**

LE PAPE PIE XII ET L'ENCYCLIQUE «MEDIATOR DEI»

Nous avons déjà constaté les reculades de la Secrétairerie d'Etat devant les exigences de «L'effort liturgique» allemand. Pie XII était trahi et mal informé. Cependant, son génie exceptionnel et ses grandes qualités de Pasteur lui firent prendre des initiatives énergiques pour tenter d'enrayer «l'hérésie anti-liturgique». Le Pasteur Angélique avait été impressionné par la lettre pastorale de Mgr Gröber. Il devait répondre aux inquiétudes de l'évêque de Fribourg-en-Brisgau par deux encycliques adressées à l'Eglise universelle : ce furent «Mystici Corporis» du 29 juin 1943, et «Mediator Dei» du 20 novembre 1947.

L'encyclique «Mediator Dei», une des plus longues qui soit jamais sortie de la Chancellerie pontificale, est incontestablement un des plus beaux enseignements du Pape Pie XII⁶. Avec un discernement et une habileté extraordinaires, le Pape va retenir tout ce qu'il y a de bon dans le «Mouvement liturgique», et condamner énergiquement ses déviations. Nous allons résumer ce document unique, nous soumettant en tout à son jugement, mais **en regrettant tout de même qu'il n'ait pas été accompagné de réalisations concrètes et de sanctions précises contre les révolutionnaires de la liturgie.**

Dans l'introduction de son encyclique⁷, le Pape rappelle que le sacerdoce catholique prolonge l'action du Christ Rédempteur (508 à 510). Il se félicite ensuite du renouveau de ferveur pour la liturgie, né à la fin du siècle dernier, incitant

¹ *Les origines du C.P.L., 1943-1949*, par le P. Duployé, Salvator, 308.

² *Ibidem*, p. 310 à 312.

³ *Dom Lambert Beauduin, un homme d'Eglise*, p. 178-179.

⁴ *Les origines du C.P.L.*, p. 320 en note.

⁵ *Lettre aux amis et bienfaiteurs*, n° 10, de S. Ex. Mgr M. Lefebvre, du 27 mars 1976.

⁶ Cf. l'excellent article de Dom Froger : *L'encyclique Mediator Dei*, in *La pensée catholique*, n° 7, de 1948.

⁷ Ed. Solesmes, Lit. I, N° 508 à 653. Les numéros donnés dans le texte renvoient à cette édition.

au zèle ceux qui demeurent encore endormis, mais surtout blâmant les éléments progressistes du «mouvement» : «Nous remarquons, écrit Pie XII, non sans préoccupation et sans crainte, que certains sont trop avides de nouveauté et se fourvoient hors des chemins de la saine doctrine et de la prudence... ils souillent d'erreurs cette sainte cause, d'erreurs qui touchent à la foi catholique et à la doctrine ascétique». (511 à 515). L'encyclique se divise ensuite en quatre parties : Nature de la liturgie - Le Culte eucharistique - L'Office divin - Directives pastorales.

La partie consacrée à la nature de la liturgie (516 à 550) est une admirable synthèse doctrinale, elle contient la plus profonde définition de la liturgie : «Le culte public intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de Ses membres». A la fin de cette partie de l'encyclique, Pie XII condamne à nouveau les innovations téméraires : «Néanmoins, il faut réprover l'audace tout à fait téméraire de ceux qui, de propos délibéré, introduisent de nouvelles coutumes liturgiques ou font revivre des rites périmés, en désaccord avec les lois et rubriques maintenant en vigueur». Ces paragraphes 547 et 548 constituent une véritable **condamnation de «l'archéologisme»**, «de sorte que, écrit le Pape, ce serait sortir de la voie droite de vouloir rendre à l'autel sa forme primitive de table, de vouloir supprimer radicalement des couleurs liturgiques le noir, d'exclure des temples les images saintes et les statues, etc.»

La seconde partie du document (551 à 598), consacrée au Culte eucharistique, est un véritable traité de l'eucharistie, tant au point de vue dogmatique et liturgique qu'au point de vue ascétique. Pie XII y **condamne énergiquement les erreurs théologiques sur la nature du sacerdoce des fidèles** (563), et les exagérations sur la notion de **participation**. Il précise exactement la participation «mystique» des fidèles à l'oblation (565 à 572) et à l'immolation (573 à 577). Il indique ensuite les moyens de promouvoir cette participation : missels, participation active aux chants et à la Messe dialoguée, à laquelle il impose des limites précises (579).

La troisième partie de l'encyclique (599 à 628) traite de la liturgie laudative, c'est-à-dire de l'Office divin. Pie XII réaffirme que cette liturgie constitue la prière officielle de l'Eglise (509 à 607). Il analyse ensuite l'année liturgique et la nature du culte des Saints.

Vient ensuite la quatrième partie de la lettre (629 à 651) qui contient les directives pastorales «afin, écrit le Pape, d'écarter plus aisément de l'Eglise les erreurs et les exagérations de la vérité, dont Nous avons parlé ci-dessus, et afin de permettre aux fidèles de s'adonner très fructueusement, en suivant des règles très sûres, à l'apostolat liturgique». L'encyclique traite d'abord des rapports de la liturgie et des dévotions privées, et elle conclut : «Il ferait une chose pernicieuse et pleine de tromperie celui qui oserait, témérairement, assumer la réforme de ces exercices de piété, pour les ramener aux seules cérémonies liturgiques. Il est nécessaire toutefois que l'esprit de la sainte Liturgie et ses préceptes influent avec profit sur eux, pour éviter que ne s'y introduise quoi que ce soit d'inadapté ou de peu conforme à la dignité de la maison de Dieu...»

Le Pasteur Angélique traite ensuite des Arts liturgiques (639 à 646) ; il rappelle avec opportunité : «Dans tout ce qui regarde la liturgie, il faut que se manifestent le plus possible ces trois caractères, dont parle Notre prédécesseur Pie X : le caractère sacré, qui rejette avec horreur l'inspiration profane, la tenue et la correction des œuvres d'art, vraiment dignes de ce nom ; enfin le sens universel, qui, tout en tenant compte des coutumes locales et des traditions légitimes, affirme l'unité et la catholicité de l'Eglise» (640). Pie XII exhorte ensuite à l'acquisition d'une solide formation liturgique (647 à 651), particulièrement pour le jeune clergé. Avant de terminer sa lettre, le Pontife met à nouveau les Pasteurs en garde contre «l'introduction d'une fallacieuse doctrine, altérant la notion même de la foi catholique», et contre un «retour excessif à l'«archéologisme» en matière liturgique».

Le saint Pape nous donne ensuite la conclusion de son encyclique (652 à 653) ; il appelle au zèle les «tièdes et les récalcitrants», et il s'adresse pour finir aux progressistes : «A ceux qu'un zèle intempestif pousse quelquefois à dire ou à faire ce que Nous avons le regret de ne pouvoir approuver, nous redisons le conseil de saint Paul : «Mettez tout à l'épreuve ; gardez ce qui est bon». Et Nous leur demandons paternellement de vouloir bien rectifier leur façon de voir et d'agir, d'après une doctrine chrétienne qui soit conforme aux leçons de l'épouse sans tache de Jésus-Christ, Mère des saints». La traditionnelle bénédiction apostolique conclut le document.

Cette encyclique est admirable, et nous recommandons à tous nos lecteurs de la lire et de la méditer. C'est une véritable «Somme liturgique». C'est en tout cas la dernière recommandation de l'Eglise à ses fils avant de pénétrer dans cette mystérieuse grande nuit dont nous ne voyons pas encore l'issue. Nous n'avons qu'un regret, nous le disions tout à l'heure, c'est que cette si belle lettre n'ait pas été accompagnée de mesures concrètes, voire de sanctions. Le Grand Pie XII n'a-t-il pas prêté des intentions trop pures, des intentions à la mesure de sa sainteté, aux meneurs du «Mouvement liturgique» ? Il est clair qu'il n'a pas vu dans ces hommes les **«brigands»** qu'ils étaient. Il a cru avoir affaire à des intellectuels un peu égarés, alors qu'il s'agissait au moins pour certains de **véritables meneurs révolutionnaires**. Pouvait-il en être autrement, lorsque ces meneurs étaient présentés, soutenus, **encouragés par d'influents prélats** ?

Saint Pie X ne s'était pas contenté d'écrire «Pascendi», il avait excommunié Tyrel et Loisy, il avait fait prêter le serment anti-moderniste. Nous regrettons que Pie XII n'en ait pas fait autant vis-à-vis de l'hérésie anti-liturgique. Mais, redisons-le, pouvait-il en être autrement, alors que le Pape était trahi, mal informé, et que **de nombreux modernistes s'étaient déjà infiltrés aux postes clefs de l'Eglise** ?

Pie XII avait parlé clairement, restait aux pasteurs d'âmes à diffuser l'enseignement du Père commun et à le mettre en pratique. Mais, là encore, ce fut la trahison : on ne retint de l'encyclique que les encouragements au zèle pour le renouveau liturgique, et on tut délibérément les innombrables mises en garde du document. Le modèle de ces commentaires édulcorants est celui que fit Dom Beauduin lui-même dans «La Maison-Dieu»¹. Mais écoutons l'abbé Martimort qui écrivait ces lignes en 1959 : «Les mises en garde de l'encyclique n'effarouchaient pas le P. Lambert Beauduin. Avec l'extraordinaire vigueur de son regard, il situait le document dans une perspective catholique universelle. Avec le recul de douze ans, il faut reconnaître que le P. Lambert Beauduin avait vu juste : l'encyclique «Mediator Dei» a donné, dans le

¹ *La Maison-Dieu*, n° 13, Cerf, 1948, p. 7 à 25.

monde entier, le branle à un ressort liturgique inouï»¹. Eh oui ! c'est le drame : **on a fait servir «Mediator Dei» à la subversion liturgique**. Utiliser un document pontifical à une fin contraire aux intentions du Pape, c'est là la **marque de Satan**. Le Cheval de Troie est bien dans la Cité de Dieu... Plus rien n'arrêtera la marche en avant du «Mouvement liturgique» dévoyé, et nous ne pouvons que regretter la création, le 18 mai 1948, d'une «Commission pontificale pour la Réforme de la Liturgie». Non pas qu'une telle réforme, dans des proportions données, soit impossible en soi, mais parce que, dans le contexte de l'époque que le Pape ne pouvait pas soupçonner, c'était se livrer pieds et mains liés à l'Adversaire.

CHAPITRE V - LES ANNEES 1950-1960

LE «MOUVEMENT» ENLEVE LE MASQUE, RENIE DOM GUERANGER ET AVOUE SES ORIGINES ANTI-LITURGIQUES

(R.P. LOUIS BOUYER)

L'EXPANSION DU «MOUVEMENT» A TRAVERS LE MONDE

«Qui sème le vent récolte la tempête». Cet adage bien connu résume parfaitement cette période de l'histoire de la liturgie que nous avons entrepris d'étudier. Le vent, ce sont les Beauduin, les Casel, les Parsch qui l'ont semé... et la tempête se lève, grossissant sans cesse, depuis les années 1950... bientôt ce sera l'ouragan, le concile, puis la mort, la Nouvelle Messe.

Pour étudier ce laps de temps occupé par la fin du pontificat de Pie XII et par le début de celui de Jean XXIII, nous montrerons successivement : les aveux des meneurs du «Mouvement liturgique» ; l'expansion du «Mouvement» à travers le monde.

LE «MOUVEMENT» ENLEVE LE MASQUE

Notre lecteur se souvient de cette phrase de Dom Beauduin, écrite en 1945² :

«Si le Saint-Siège est justement soucieux du maintien intégral des observances liturgiques et très sévère pour toute entreprise ou initiative contraire à ses lois, il se montre, d'autre part, très compréhensif et très accueillant pour tous les efforts faits dans le cadre des lois actuelles et encourage sans réserve les travaux historiques qui recherchent l'origine et l'évolution de nos rites. Le Saint-Siège désire donc que sa discipline soit étudiée par toutes les méthodes historiques. Le C.P.L. (Centre de Pastorale liturgique) peut donc réaliser largement ce point de son programme».

Influencer le Saint-Siège par la publication d'ouvrages d'une prétendue érudition historique, voilà le plan d'action du «Mouvement liturgique» d'après-guerre, et, en particulier, du C.P.L. français et de sa collection «Lex Orandi».

Un ouvrage de cette collection retiendra particulièrement notre attention, il s'agit de «La vie de la Liturgie» par le R.P. Louis Bouyer de l'Oratoire³. Pourquoi ce livre plutôt qu'un autre ? Parce qu'il marque une étape décisive dans l'histoire du «Mouvement liturgique» : il inaugure l'heure des aveux et des reniements.

— des aveux : parce que le P. Bouyer y affirme clairement les **sympathies du «Mouvement dévoyé pour les fauteurs de l'hérésie anti-liturgique»** ;

— des reniements : parce que l'auteur y **ridiculise sans retenue Dom Guéranger** et tout le «Mouvement liturgique» orthodoxe. Les loups sont maintenant dans la bergerie, ils n'ont plus besoin de se cacher sous des peaux d'agneaux.

Mais rentrons dans le détail. Ce livre, qui est en fait la traduction de conférences faites par le P. Bouyer aux Etats-Unis⁴, commence par une affectueuse dédicace à Dom Lambert Beauduin : «D. Lamberto Beauduin Patri filius, Magistro discipulus pro tantis beneficiis hoc quamquam exiguum semper Deo gratias referens dedicavit monumentum»⁵. Tel père, tel fils, cela est vrai, mais Dom Beauduin ne s'était jamais départi d'une certaine prudence, voire d'une certaine modération, derniers reliquats de sa formation bénédictine, alors que le P. Bouyer laisse libre cours à ses théories et à sa plume élégante mais acérée. Le sous-titre de l'ouvrage est déjà tout un programme : «Une critique constructive du Mouvement liturgique».

Toute la première partie du livre est consacrée à la critique. «On ne critique bien que ce qu'on aime bien», écrit le P. Bouyer dans la préface. Soit, mais tout de même ! Après un jugement féroce sur la liturgie tridentine et post-tridentine, qu'il qualifie intentionnellement de «période baroque», l'oratorien en arrive à la réaction romantique, à l'œuvre de restauration opérée par Dom Guéranger.

Tout d'abord flétrir la liturgie du XVII^e siècle :

«La liturgie, comme le disent explicitement beaucoup de manuels de cette période, était considérée comme l'étiquette du Grand Roi. Les caractéristiques les plus évidentes de ce cérémonial étaient la pompe extérieure, le décorum et la grandeur qui conviennent à un prince d'une telle majesté. L'absence de toute signification intelligible dans tant de rites, et même dans les paroles sacrées, était donc louée comme rehaussant l'impression de révérence qu'il fallait donner à une foule éblouie. (...) Naturellement, dans une telle conception, le plumet sur le casque des gardes-nobles est au moins aussi important que les mystères sacramentels. Et c'est le lieu de nous rappeler que cette conception générale d'une liturgie consistant dans un cérémonial de cour transcendant fut acceptée, sans aucune objection, par les premiers pionniers du mouvement liturgique au XIX^e siècle, aussi bien par Dom Guéranger que par Dom

¹ Article *Notre père Dom Lambert Beauduin*, par A.G. Martimort, in *Les questions liturgiques et paroissiales*, de septembre 1959.

² In *Normes pratiques pour les réformes liturgiques*, dans *La Maison-Dieu*, n° 1, de janvier 1945, pp. 9 à 22, éd. du Cerf.

³ *La vie de la Liturgie*, par Louis Bouyer, Coll. *Lex Orandi*, n° 20, éd. du Cerf, Paris, 1956.

⁴ Précisément à l'Université Notre-Dame de l'Indiana dont nous parlerons plus loin.

⁵ «A Dom Lambert Beauduin ; le fils dédie cet humble ouvrage au Père, le disciple au Maître, en rendant en tout temps grâce à Dieu». C'est, en effet, peu avant la guerre que Dom Lambert avait converti le Pasteur Bouyer du protestantisme luthérien.

Gréa»¹.

Pauvre Dom Guéranger ! Pour commencer, comme tous ces catholiques ultramontains et anti-libéraux, c'était un ignorant, tout au plus un **autodidacte**.

«La grande faiblesse de la renaissance catholique au XIX^e siècle, écrit le savant auteur, fut donc un **défaut congénital de bases scientifiques**, et même de toute saine critique. Cette même carence apparaît au début de ce que nous pouvons appeler la renaissance moderne de la liturgie, sous l'aspect d'étranges déficiences de raisonnement et d'argumentation, allant parfois jusqu'à l'absurdité, pour justifier la pratique liturgique qu'on croyait la bonne»². Dom Guéranger considérait la période médiévale «comme fournissant la clef pour entrer dans la vraie signification de la liturgie elle-même». D'où, ajoute le P. Bouyer, «la manie de mettre du gothique partout : édifices gothiques, vêtements gothiques, chants gothiques, poésies gothiques, et ainsi de suite»³. Certes, cette volonté d'un retour presque exclusif au Moyen Age a sans doute été excessive chez le restaurateur de Solesmes, mais est-ce bien intelligent d'ajouter comme le fait l'auteur : «Nous ne pouvons pas nier non plus que ce culte fut une restauration d'antiquaires et une restauration d'une authenticité très douteuse sur beaucoup de points essentiels (...) l'antiquité qu'il recréait n'était pas plus ce qu'il imaginait être que l'architecture gothique en trompe-l'oeil de Viollet-le-Duc ou de Pugin n'était vraiment gothique»⁴ ?

Pour le P. Bouyer, le Moyen Age, pas plus que la période baroque, n'avait rien compris à la vraie nature de la liturgie :

«Dom Herwegen, écrit-il, avec plus de force que personne, a montré que la période médiévale, bien que sa manière de pratiquer la liturgie traditionnelle ait été supérieure à la pratique baroque, avait déjà commencé à obscurcir la liturgie par des interprétations fantaisistes et des développements étrangers à sa nature. Aussi, bien loin de produire une intelligence et une pratique idéale de la liturgie catholique, la période médiévale, en fait, a frayé la route à l'abandon de la liturgie par le protestantisme, et à la défaveur et à la négligence dont finalement elle devait être l'objet dans une si grande partie du catholicisme post-tridentin»⁵.

Saint Thomas-d'Aquin et Durand de Mende, responsables des erreurs de Luther : il fallait y penser...

La «critique constructive» du P. Bouyer nous conduit ainsi à l'ère patristique, l'âge d'or de la liturgie, l'époque privilégiée où l'Eglise avait encore le sens du «Mystère chrétien», selon l'expression de Dom Casel. Ainsi, pour le P. Bouyer et le «Mouvement liturgique» dévoyé, l'Eglise a perdu le sens de la liturgie au fur et à mesure des siècles. Quelle impiété !

Dès lors, la suite de l'ouvrage ne nous surprend plus : l'Eglise ayant été infidèle à sa mission liturgique, les bons et vrais chrétiens sont ceux-là seuls qui ont réagi contre la «momification» de la liturgie. Mais laissons parler l'oratorien : «Après ce qu'on a dit, écrit-il, de la lente mais continue désintégration de la liturgie qui s'est produite pendant le Moyen Age, nous ne serons pas surpris de constater que les origines d'un vrai mouvement liturgique doivent se trouver au XVI^e siècle»⁶. **Erasmus et les premiers réformateurs sont les pères de ce mouvement.**

Certes, le P. Bouyer reproche bien à ces derniers d'avoir quitté l'Eglise, mais pour ajouter aussitôt : «On peut dire que dans ce domaine comme en beaucoup d'autres, la Réforme a échoué non pas parce qu'elle était trop audacieuse, bien qu'on l'ait cru souvent, mais parce qu'elle ne critiquait pas suffisamment certaines de ses affirmations»⁷. «Pour ces motifs, écrit encore l'auteur, les origines d'une vraie renaissance liturgique ne doivent pas être recherchées dans la prétendue Réforme, mais plutôt dans la réaction qui s'est produite contre elle, une réaction parvenue à critiquer à la fois la Réforme elle-même et l'état de choses que la Réforme avait mis en question. Malheureusement, il n'en fut pas ainsi d'emblée. La faiblesse de la Contre-Réforme gît dans sa longue incapacité à réaliser avec la critique de la Réforme la critique de ses causes, et le résultat de cette incapacité fut le catholicisme baroque»⁸. Quelle insulte pour le magnifique renouveau catholique issu du Concile de Trente !

Mais la «critique constructive» de l'oratorien ne s'arrête pas là ; viennent ensuite **des pages et des pages de louanges pour les théologiens anglicans de l'époque de Charles Stuart**, les «Caroline Divines». C'est enfin une **description idyllique des travaux des réformateurs gallicans et jansénistes des XVII^e et XVIII^e siècles** : les Letourneux, Voisin et autres Jubé sont mis au pinacle, pendant que Dom Guéranger qui a osé les critiquer⁹ est précipité au fond de l'enfer.

Voilà résumé l'essentiel de la partie critique du livre du P. Bouyer. Nous laissons apprécier à notre lecteur jusqu'à quel point l'oratorien de 1956 a perdu ce «sens catholique primordial» dont parlait Dom Rousseau en 1945. Quel chemin parcouru en dix ans !

Vient ensuite la partie plus «constructive» que critique de l'ouvrage. Le P. Bouyer va, tout d'abord, y définir le concept de tradition : «dès qu'on touche à la réforme de la liturgie, écrit-il, il faut avant tout garder présent à l'esprit le danger que présente soit un faux traditionalisme, soit un modernisme inconsidéré»¹⁰.

Soit, mais au lieu de prendre le parti du vrai traditionalisme, l'oratorien prend celui d'un modernisme «considéré» : il va avancer prudemment dans le sillon tracé par le **Cardinal Newman**¹¹. La liturgie, comme tout le magistère de l'Eglise, sera le reflet de la vérité catholique, mais cet enseignement n'aura de valeur que pour une époque donnée.

Nous n'exagérons pas les propositions du P. Bouyer :

¹ Louis Bouyer, loc. cit., p. 15.

² Louis Bouyer, loc. cit., p. 24.

³ Louis Bouyer, loc. cit., p. 23.

⁴ Louis Bouyer, loc. cit., p. 25.

⁵ Louis Bouyer, loc. cit., p. 29.

⁶ Louis Bouyer, loc. cit., p. 60.

⁷ Louis Bouyer, loc. cit., p. 61.

⁸ Louis Bouyer, loc. cit., pp. 62-63.

⁹ *Institutions Liturgiques*, le tome II dans son entier.

¹⁰ Louis Bouyer, loc. cit., p. 95.

¹¹ *Via Media*, t. I, pp. 249-251.

«Comme on peut le voir dans les définitions du Concile de Trente, écrit-il, et dans les formules détaillées des diverses bulles pontificales CANONISANT le Missel et le Bréviaire de Pie V, et finalement dans l'encyclique *Mediator Dei*, en ce domaine de la liturgie, comme en tous les autres, l'autorité vivante du Saint-Siège lui-même et de tous les évêques, à Trente et ailleurs, intervient précisément afin de CANONISER ce que l'on considère comme le plus parfait INSTRUMENT capable, A NOTRE EPOQUE, de maintenir la tradition qui, à travers l'antiquité chrétienne, nous vient des Apôtres eux-mêmes»¹. Une telle phrase est une **déclaration de modernisme**.

Déjà en 1907 S. Pie X avait écrit :

«Pour les modernistes, les formules religieuses constituent donc entre le croyant et sa foi une sorte d'entre-deux : par rapport à sa foi, elles ne sont que des signes inadéquats de son objet, vulgairement des symboles ; par rapport au croyant, elles ne sont que de purs INSTRUMENTS. D'où l'on peut déduire qu'elles ne contiennent point la VERITE ABSOLUE : comme symboles, elles sont des images de la vérité, qui ont à s'adapter au sentiment religieux dans ses rapports avec l'homme; comme instruments, des véhicules de vérité, qui ont réciproquement à s'accommoder à l'homme dans ses rapports avec le sentiment religieux. Et comme l'absolu, qui est l'objet de ce sentiment, a des aspects infinis, sous lesquels il peut successivement apparaître ; comme le croyant, d'autre part, peut passer successivement sous des conditions fort dissemblables, il s'ensuit que les formules dogmatiques sont soumises à ces vicissitudes, partant sujettes à mutation. (...) Le jour où cette adaptation viendrait à cesser, ce jour-là elles se videraient du même coup de leur contenu primitif : il n'y aurait d'autre parti à prendre que de les changer»².

Ainsi donc pour le P. Bouyer, comme pour tous les modernistes qui occupent aujourd'hui l'Eglise, les définitions du Concile de Trente et la liturgie qui en est issue ont «maintenu, à LEUR EPOQUE, la tradition qui, à travers l'antiquité chrétienne, nous vient des Apôtres eux-mêmes». Mais presque quatre siècles se sont écoulés depuis le Concile de Trente, les formules dogmatiques comme la liturgie ne sont plus adaptées à «l'Homme-Aujourd'hui», au chrétien adulte, et il n'y a pas d'autre parti à prendre que de les changer». Dès lors, l'oratorien va s'attacher à découvrir «la forme permanente de la liturgie», puis il indiquera «certains moyens par lesquels cette richesse permanente de la tradition chrétienne peut être appliquée à la situation présente et à ses besoins».

Cette «forme permanente de la liturgie», le P. Bouyer la découvre dans l'Eucharistie juive. Avec le «*sensus catholicus*» qui le caractérise, l'oratorien prend presque tous ses renseignements chez des écrivains protestants : Brilioth, Lietzmann, Cullmann sont abondamment cités³. C'est chez ces auteurs que l'oratorien découvre les quatre éléments constitutifs de l'Eucharistie : la communion, le sacrifice, l'action de grâces et le mémorial. Dans la définition que le P. Bouyer donne de ces termes, nous voyons apparaître toute une nouvelle théologie de la Messe, théologie que consacrera treize ans plus tard, en 1969, l'Institutio Generalis du Nouvel Ordo Missæ. Nous n'exagérons rien en affirmant que le P. Bouyer, actuellement membre de la Commission Centrale de Théologie, est un des principaux responsables de la protestantisation de la liturgie post-conciliaire.

Mais laissons parler l'auteur : «Ainsi l'élément de «communion», écrit-il, signifie que l'eucharistie est un repas, un repas de communauté dans lequel tous les participants sont rassemblés pour participer en commun à des biens communs».

Plus loin, nous trouvons : «l'emploi de ces termes sacrificiels ne vient pas, comme on pourrait le supposer, de l'idée que la Croix est représentée d'une certaine manière à la Messe. Tout au contraire, les données historiques nous conduisent plutôt à penser que l'Eglise en est arrivée à appliquer habituellement à la Croix la terminologie sacrificielle parce que l'on comprenait que la Croix est au cœur du sacrifice offert par l'Eglise dans la célébration eucharistique».

L'action de grâces, telle que la comprend l'oratorien, nous laisse déjà entrevoir les modifications de l'Offertoire que nous savons : «C'est une action de grâces à Dieu pour tous ses dons, - écrit-il -, qui inclut en une seule perspective tout l'ensemble de la création et de la rédemption, mais qui prend toujours comme point de départ le pain et le vin, représentatifs de toutes les choses créées, et dont la consommation est l'occasion effective du repas comme de la célébration qui y est attachée».

Le mémorial envisagé dans sa relation à la Parole de Dieu permet au P. Bouyer d'écrire, dans la tradition ouverte par Dom Pius Parsch : «la célébration eucharistique toute entière est aussi un mémorial (...). Il y a une connexion nécessaire entre les deux parties de la synaxe chrétienne, entre les lectures de la Bible et le repas. Car les lectures conduisent au repas (...). Et les lectures sont indispensables au repas, pour nous montrer de quelle manière il faut l'envisager, non pas comme un événement d'aujourd'hui qui vaudrait par lui-même, mais comme un événement qu'on ne peut comprendre que par référence à une action décisive accomplie une fois pour toutes dans le passé. Cette considération nous amènera, le moment venu, à voir que toute la messe n'est qu'une seule liturgie de la Parole, qui a commencé par parler à l'homme, qui lui a parlé de façon de plus en plus intime, qui finalement lui a parlé au cœur en tant que Parole faite chair, et qui maintenant, du cœur même de l'homme, s'adresse à Dieu le Père par l'Esprit»⁴.

Notre lecteur comprendra mieux maintenant la place démesurée que les liturges modernes accordent à la sacrosainte «liturgie de la Parole». Non, rien, absolument rien, dans les réformes conciliaires et post-conciliaires n'est le fruit du hasard : chaque modification de rubrique correspond à une erreur théologique grave élaborée dans les officines du

¹ Louis Bouyer, loc. cit., p. 97. Notre lecteur aura remarqué au passage l'expression «CANONISER» employée par le R.P. Bouyer. Mgr Lefebvre l'a employée également dans son sermon du 29 juin 1976, mais lui donnant toute sa portée catholique : «S. Pie V, déclarait Mgr Lefebvre, a affirmé solennellement dans sa Bulle : qu'à perpétuité, que jamais, qu'en aucun temps, on ne pourra infliger une censure à un prêtre parce qu'il dira cette Messe. Pourquoi ? parce que cette Messe est CANONISEE, il l'a CANONISEE DEFINITIVEMENT. Or, un Pape ne peut pas enlever une canonisation. Le Pape peut faire un nouveau rite, il ne peut enlever une canonisation», in *Eté chaud 1976*, éd. S. Gabriel, Martigny, C.H., p. 12.

² S. Pie X, *Pascendi Dominici Gregis*, du 8 septembre 1907. Cf. Denzinger-Banwart, N° 2079-2080.

³ Yngve Brilioth, *Eucharistic faith and practice*, Londres, 1930 ; Lietzmann, *Messe und Herrenmahl* ; Oscar Cullmann, *La signification de la Sainte Cène dans le Christianisme primitif*, Strasbourg, 1936.

⁴ Ces quatre citations sont extraites du livre du R.P. Bouyer déjà cité pp. 102 à 106.

«Mouvement liturgique» dévoyé. Ceci est tellement vrai que nous rencontrons sous la plume du P. Bouyer le contenu presque intégral du fameux article N° 7 de l'Institutio Generalis du N.O.M., dont nous parlions tout à l'heure. «Il est évident, ose-t-il écrire, que cette notion équilibrée de la célébration eucharistique peut nous permettre d'embrasser pleinement la PRESENCE REELLE du Christ dans son Eglise. En un mot, nous ne devons pas concentrer notre contemplation exclusivement sur le pain et le vin sacramentels mais aussi bien sur deux autres réalités (...). Sa présence en tant que grand-prêtre de toute la hiérarchie. D'autre part, le Christ doit finalement être présent dans tout le corps de l'Eglise, car l'Eglise ne jouit de la présence eucharistique que pour être faite une dans le Christ et avec le Christ, par la célébration eucharistique, et spécialement par la consommation de celui-ci dans le repas sacré»¹.

C'est **dans la liturgie juive** que le P. Bouyer trouve cette «conception équilibrée de la célébration eucharistique»². La liturgie des Repas sacrés lui fournit la formule eucharistique idéale : «Béni sois-tu, Seigneur notre Dieu, roi de toute éternité, qui as fait produire le pain à la terre» ; «Béni sois-tu, O Seigneur notre Dieu, roi de toute éternité, qui as créé le fruit de la vigne.» Là encore, redisons-le, les «studios Lercaro-Bugnini» qui ont réalisé la Nouvelle Messe ont trouvé leur scénario dans les ouvrages du «Mouvement liturgique» des années 1950-1960. **Le nouvel Offertoire n'est que la reprise des bénédictions juives tant vantées par le P. Bouyer.**

Nous espérons ne pas avoir lassé notre lecteur par cette longue analyse de «La vie de la liturgie», mais nous pensons qu'une telle étude était nécessaire pour bien se rendre compte de l'état réel du «Mouvement liturgique» au début de la seconde moitié du XX^e siècle : **le modernisme et le protestantisme l'ont complètement investi.** Dorénavant, il ne faudrait plus parler de «Mouvement liturgique», mais de «**Révolution liturgique**», révolution, non seulement dans la théorie, mais aussi dans la pratique de la liturgie ; retenons-en pour preuve cette petite phrase de Romano Guardini : «la célébration doit mettre en valeur les grands moments de l'événement sacré, accuser les traits de sa structure interne, obtenir une participation des fidèles plus immédiate, etc. Un tel travail n'est pas celui que nous nous proposons ici. Il incomberait plutôt à une espèce d'ORDO IDEAL, pour la rédaction duquel, d'ailleurs, les travaux préparatoires ne manquent pas d'être assez avancés». Cette phrase révélatrice a été écrite juste après la deuxième guerre mondiale³... Dès lors, plus rien n'arrêtera la révolution liturgique.

L'EXPANSION DU «MOUVEMENT» A TRAVERS LE MONDE

Cette période de l'histoire du «Mouvement liturgique» est marquée par l'influence croissante, à travers le monde, des liturgistes français et allemands. Ils sont partout, multipliant congrès et sessions, organisant des «universités d'été», traduisant leurs écrits dans toutes les langues, et surtout gagnant selon l'expression de Dom Beauduin, la «sympathie agissante» de l'épiscopat.

En FRANCE, tout d'abord, le fameux C.P.L. est dépassé par des révolutionnaires plus radicaux qui multiplient ce que l'on appelait alors les «**paraliturgies**», sortes de réunions de prières non prévues par la liturgie de l'Eglise, où l'on «initiait» les participants au culte dans un esprit d'une plus grande participation. Le C.P.L. ne contrôle plus ses troupes. Les aumôniers d'Action Catholique détachent leurs militants du milieu paroissial, ils ne se soucient plus que d'évangéliser le monde moderne incroyant, négligeant presque totalement les fidèles catholiques.

Le P. Bouyer porta alors sur ces tentatives un jugement très lucide :

«Ces divers facteurs pouvaient conduire, et quelquefois ont conduit, à quelque négligence de l'aspect traditionnel de la liturgie, et à un intérêt qui n'est peut-être pas parfaitement équilibré pour une refonte de la liturgie. La création et le succès excessif de ce qu'on a appelé des paraliturgies fournissent la preuve de ce que nous venons de dire. Composées d'abord pour être un moyen d'éducation, un stratagème passager préparant la voie à l'intelligence de la liturgie proprement dite, ces paraliturgies sont souvent devenues des fins en elles-mêmes. C'est-à-dire que certains ont tenté de trouver dans ces paraliturgies non pas un moyen pour faire participer à la liturgie réelle, mais plutôt une liturgie de l'avenir, qui dût plus ou moins remplacer ou remodeler la liturgie officielle elle-même»⁴.

Ainsi donc, vers 1955, la génération des Duployé, Roguet, Bouyer est dépassée par de «jeunes loups» plus féroces qu'eux-mêmes ne l'avaient été avec les meneurs d'avant-guerre. Les incendiaires commencent à crier au feu...

1956 connaît la fondation de l'**INSTITUT SUPERIEUR DE LITURGIE DE PARIS**, dirigé par **Dom Bernard Botte**, avec pour sous-directeur **le Père Gy** et pour secrétaire **l'abbé Jounel**. Cet institut, distinct du C.P.L. eut pour premier lauréat **Dom Adrien Nocent**, que nous retrouverons à Saint Anselme de Rome à la veille du Concile⁵.

Dans le même temps, les contacts se multiplient entre le Centre de Pastorale Liturgique de Paris et l'Institut liturgique de Trèves. Les **RR. PP. Doncœur et Chenu** se rendent souvent en Allemagne, pendant que **Dom Pius Parsch** et le Professeur **Romano Guardini** séjournent en France. Ces échanges constants aboutissent à partir de 1950 aux «Semaines d'études liturgiques» de Luxembourg qui, sous la protection de **NN. SS. Philippe et Lommel**, jouèrent un très grand rôle dans la coordination des diverses organisations liturgiques européennes⁶.

La Conférence des Cardinaux et Archevêques de France est gagnée à la cause du «Mouvement liturgique» ; elle publie en 1956 un «Directoire pour la pastorale de la Messe à l'usage des diocèses de France». Le titre seul de ce document suffit à montrer l'influence considérable du C.P.L. sur l'épiscopat français.

¹ Louis Bouyer, loc. cit., p. 108.

² Les *Cahiers Sioniens* publiés par les Pères de Sion, du 68, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris, jouèrent un **grand rôle dans cette judaïsation de la liturgie**. Les principaux rédacteurs étaient ^{Mlle}Renée Bloch, le professeur Vermes **d'Oxford** et le Père Paul Demann.

³ Romano Guardini, *Besinnung von der Feier der heiligen Messe*, Mayence, 1947. Ouvrage traduit par Pie Duployé et publié sous le titre *La Messe*, Coll. *Lex Orandi*, n° 21, Cerf, 1957.

⁴ Louis Bouyer, loc. cit., p. 91.

⁵ Sur toute l'histoire de l'Institut Supérieur de Liturgie de Paris, cf. Dom Botte, *Le Mouvement Liturgique*, pp. 119 à 135.

⁶ *Perspectives de Pastorale Liturgique*, 1951. Première Semaine d'Etudes liturgiques de Luxembourg, 1950, par Jean Hild.

En ALLEMAGNE¹, la situation se dégrade plus rapidement encore. Depuis 1940, l'Assemblée épiscopale était gagnée à la cause du «Mouvement». Mgr Gröber et l'encyclique «Mediator Dei» n'avaient pu endiguer le courant révolutionnaire, et les années 1950-1960 vont connaître les victoires successives de l'Institut liturgique de Trèves (fondé en 1947) et des évêques qui lui sont inféodés.

La «Grand-Messe allemande» se répandait partout, jusque dans les fonctions pontificales, ce qui entraîna une réaction du Saint-Office en 1955. Le décret du 29 avril 1955 précisait que le privilège de la Grand-messe allemande ne s'étendait pas aux messes pontificales, aux messes avec assistance de l'évêque, ni dans les séminaires, couvents et cathédrales ; de plus, il était interdit de chanter le propre en langue allemande. L'épiscopat allemand ne se soumit pas, et Mgr Storh, président de la Commission liturgique, écrivit même que ce décret représentait «une nouvelle approbation de la grand-messe allemande». Pendant ce temps Romano Guardini travaillait à une traduction du psautier destiné à un usage liturgique...

Il faut retenir aussi la réunion des deux grands congrès liturgiques d'Allemagne, qui se sont tenus l'un à Francfort en 1950 et l'autre à Munich en 1955. Les résolutions finales de ces congrès vont toujours dans le même sens : assouplissement du jeûne eucharistique, autorisation des messes du soir, réforme de la Semaine Sainte, lectures de la messe en langue vulgaire.

En ESPAGNE², le «Mouvement liturgique» connut une extinction, conséquence directe des massacres de 1936, du commencement de la guerre civile jusqu'en 1954. A partir des années 1950, les liturgistes français et allemands conjuguent leurs efforts pour faire renaître le «Mouvement liturgique» espagnol sur des bases nettement réformistes. **Comme dans tous les pays, à cette époque, l'Action catholique anime également ce «renouveau».** C'est tout d'abord, en mai 1952, le 35^e Congrès eucharistique international, qui réunit à Barcelone des liturgistes du monde entier. En 1954, le très progressiste journal «Incunable» concourt à la fondation des «Coloquios de Pastoral Liturgica», présidés par Mgr Miranda, évêque auxiliaire de Tolède. Le même évêque dirigera également, jusqu'à sa mort survenue accidentellement en 1961, la «Junta Nacional de Apostolado Liturgico», fondée le 15 avril 1956. En 1957 a lieu la première Semaine nationale d'Etudes liturgiques où il faut noter la présence de Mgr Tarancon : comme dans les autres pays, la publication d'un «Directoire de la messe» est à l'ordre du jour. Notons enfin l'aboutissement de tous ces efforts : la fondation en 1958 du «Centre de Pastorale liturgique de Barcelone».

En ITALIE³, les choses allèrent moins vite en raison de l'inexistence de Conférence épiscopale jusqu'en 1959. Ici encore, l'influence du C.P.L. français et de l'Institut liturgique de Trèves fut considérable, surtout par la diffusion des ouvrages des «leaders» des «Mouvements» allemand et français. Le «Centro di Azione liturgica» fut fondé en 1948 par Mgr Bernareggi, évêque de Bergame ; le protecteur de cet organisme analogue aux C.P.L. était le très puissant Cardinal Lercaro. Deux diocèses, celui de Milan et de Bologne, sont, autour de ces années 1955-1960, à la tête du «Mouvement» italien ; les noms de leurs pasteurs deviendront dans la suite tristement célèbres, puisqu'il s'agit des Eminentissimes Cardinaux **Montini et Lercaro**.

Aux ETATS-UNIS⁴, le «Mouvement liturgique» fut, dès les origines, très dépendant de l'Allemagne, en particulier de l'abbaye de Maria-Laach. Les chefs de file du «Mouvement» américain, le P. Reinhold, Dom Winzen et le professeur Quasten viennent tous d'Allemagne. Depuis 1947, un cours de liturgie d'été est organisé à l'Université Notre-Dame (Indiana), qui accueille les plus grands «spécialistes» européens, entre autres le P. Jungmann et le P. Jean Daniélou ; c'est là, également, que le R.P. Bouyer exposa sa «Critique constructive» du Mouvement liturgique. L'université de Washington abrite aussi un Centre de recherches très fidèle à la pensée de Dom Casel.

Ce panorama mondial du «Mouvement liturgique» serait incomplet si nous passions sous silence les «Réunions internationales d'Etudes liturgiques» qui réunissaient **chaque année l'intelligentsia liturgique du monde entier**. Là, sous la protection d'éminents prélats, comme le **Cardinal Bea**, les «periti» des cinq continents échangeaient leurs points de vue, prenaient des **résolutions** et proposaient des **réformes**. Ces Congrès se tinrent à Maria-Laach en 1951⁵, au Mont-Sainte-Odile en Alsace en 1952, à Lugano en 1953, à Louvain en 1954, à Assise en 1956, à Montserrat en Espagne en 1958, et enfin à Munich en 1960.

Notons, au passage, l'Allocution que le Pape Pie XII adressa le 22 septembre 1956, aux membres du Congrès d'Assise⁶. Elle reflète parfaitement l'ambiguïté profonde de la situation de l'Eglise à la fin du pontificat du Pasteur Angélique. Nous insisterons beaucoup sur cette question dans le prochain chapitre ; le Pape Pie XII, et nous avons déjà mis l'accent sur ce fait, ne connaissait pas la situation réelle du «Mouvement liturgique». Les meneurs les plus dangereux étaient soutenus et protégés par les plus hauts dignitaires de l'Eglise. Comment le Pape aurait-il pu soupçonner que les «experts» que vantaient tant les Cardinaux Bea et Lercaro étaient, en fait, les ennemis les plus dangereux de l'Eglise ? C'est pourquoi Pie XII adressa des encouragements plus qu'inopportuns aux congressistes d'Assise : «Le Mouvement li-

¹ *Allemagne*, par Ferdinand Kolbe, in *La Maison-Dieu*, n° 74, 1963, pp. 47 à 62.

² *Espagne*, par Casiano Floristan, in *La Maison Dieu*, N° 74, 1963, pp. 109 à 127.

³ *Italie*, par Rinaldo Falsini, in *La Maison-Dieu*, N° 74, 1963, pp. 155 à 169.

⁴ *Le Mouvement liturgique aux Etats-Unis*, par Jean Daniélou, in *La Maison-Dieu*, N° 25, 1951, pp. 90 à 93.

⁵ Les premières réunions internationales se firent **sans représentant de la hiérarchie**, jusqu'à Lugano en 1953. On y discutait passionnément de la **réforme de la Messe**. Le P. Jungmann se montrait très sévère pour le Canon Romain. Cf. Dom Botte, «Le Mouvement Liturgique», p. 102 à 104. D'autres réunions techniques «**strictement privées**» se tenaient : en 1954, au Mont-César, chez Dom Capelle, on débattait de la **concélébration**.

⁶ La traduction complète de cette Allocution se trouve dans les Enseignements pontificaux publiés à Solesmes : *Liturgie*, tome I^{er}, N° 793 à 822.

turgique est apparu, leur dit-il, comme un signe des dispositions providentielles de Dieu sur le temps présent, comme un passage du Saint-Esprit sur Son Eglise pour rapprocher davantage les hommes des mystères de la foi et des richesses de la grâce, qui découlent de la participation active des fidèles à la vie liturgique». Une telle déclaration eût été vraie et opportune avant 1920 ; en 1956, elle ne l'était plus. Entre-temps, le «Mouvement liturgique» avait renié ses origines et apostasié les principes que lui avaient donnés Dom Guéranger et saint Pie X. Ce n'était plus le souffle du Saint-Esprit qui l'animait, mais l'haleine fétide de Satan.

CHAPITRE VI - LES REFORMES LITURGIQUES

LES REFORMES LITURGIQUES DU PAPE PIE XII - LA MORT DE PIE XII, LES DEBUTS DU PONTIFICAT DE JEAN XXIII - SES RELATIONS AVEC DOM BEAUDUIN, - SA REFORME LITURGIQUE L'INQUIETUDE CROISSANTE DES FIDELES DEVANT TOUS CES CHANGEMENTS

Il nous reste maintenant à analyser les premières réformes liturgiques, tant celles de Pie XII que celles de Jean XXIII, à essayer de comprendre l'intention de leurs auteurs, de juger le bien-fondé de leurs initiatives, sans pour autant prétendre porter un jugement définitif sur une question si délicate, et jusque-là si peu étudiée. Nous conclurons en montrant que, quoi que l'on pense de ces réformes, il est indéniable qu'elles causèrent un trouble déjà douloureux chez les fidèles, signe avant-coureur de l'angoisse de nos temps.

LES REFORMES LITURGIQUES DU PAPE PIE XII

Par le Motu proprio «In cotidianis precibus» du 24 mars 1945¹, Pie XII autorisa l'utilisation d'une nouvelle traduction des psaumes dans la récitation des Heures canoniques. Cette nouvelle traduction latine faite par l'Institut pontifical biblique ne connut guère de succès, ce qui rend hommage au bon goût et sens religieux du clergé catholique. Cette version très élaborée et très fidèle au texte hébreu est en effet dénuée de toute poésie, pleine de mots difficiles à prononcer, et totalement inadaptée aux mélodies grégoriennes ; elle reste pour toujours le témoignage du peu de sens liturgique du Cardinal Bea et de ses confrères jésuites qui réalisèrent ce travail.

Un événement beaucoup plus important retiendra davantage notre attention : la fondation, le 18 mai 1948, d'une «Commission pontificale pour la réforme de la liturgie». Mais avant de voir les réalisations de cette Commission, arrêtons-nous sur les motifs de sa fondation, et sur les circonstances qui l'entourèrent.

Tout d'abord, réformer la liturgie, dans des limites données, est une chose parfaitement légitime. Ce n'est donc pas le fait lui-même de la fondation de la Commission de réforme que nous contestons, mais son opportunité. Prenons une comparaison : dans une période de tremblements de terre et de séismes, il ne viendrait à l'idée d'aucun architecte d'entreprendre la restauration d'une forteresse certes vétuste mais cependant solide et résistante ; il craindrait trop d'ébranler par ses travaux la vieille demeure déjà attaquée de toutes parts.

Faisons l'application : entreprendre une réforme de la liturgie dans une période où elle était attaquée de tous côtés **par ses pires ennemis**, c'était concourir à la ruine de la liturgie en ébranlant sa stabilité déjà bien compromise. On ne change pas de cap au milieu d'une tempête... Mais encore faut-il se rendre compte de l'existence de la tempête. Encore faut-il que le capitaine soit bien informé par ses officiers.

Eh bien, disons-le, et redisons-le, le Pape Pie XII ne se rendait pas compte de la tempête qui secouait alors la Barque de Pierre. Pie XII ne savait pas que le «Mouvement liturgique» était aux mains des plus redoutables adversaires de l'Eglise. Comment aurait-il pu se douter d'une aussi cruelle réalité alors que c'étaient les plus grands princes de l'Eglise qui revêtaient ces loups d'une peau d'agneau ? Comment réaliser, A L'EPOQUE, SANS LE REcul DE L'HISTOIRE, une telle situation ? C'était chose impossible. Il est aisé de juger en 1980, maintenant que les modernistes ont depuis longtemps enlevé le masque et nous ont révélé leurs agissements souterrains, mais en 1948, qui pouvait savoir que sous cette pourpre cardinalice, sous cet habit blanc ou noir, se cachait un disciple de Loisy ?

Dom Beauduin avait donné le mot d'ordre en 1945² : faire présenter nos requêtes par les évêques et par les membres dévoués de l'Action catholique. Il avait écrit aussi : «L'Eglise ne craint pas de modifier sa discipline pour le bien de ses enfants». C'est pourquoi, à cette époque, les évêques multiplièrent les suppliques à Rome pour obtenir des réformes liturgiques et des adoucissements de la discipline sacramentelle : réforme du jeûne eucharistique, Messes du soir, réforme de la Semaine Sainte, introduction de la langue vernaculaire dans l'administration des sacrements. Les nécessités pastorales étaient souvent réelles, Pie XII crut devoir accepter ces requêtes.

Pie XII a donc entrepris, en toute pureté d'intention, des réformes exigées par les besoins des âmes, sans se rendre compte - et IL NE LE POUVAIT PAS - qu'il ébranlait la liturgie et la discipline à une des périodes les plus critiques de leur histoire, et surtout sans réaliser qu'il mettait en pratique le programme du «Mouvement liturgique» dévoyé. Les *désiderata* présentés par Mgr Harscouet ou par le Cardinal Bertram étaient élaborés par Dom Beauduin et par Romano Guardini... et Pie XII ne pouvait même pas le soupçonner, tel est le drame affreux qu'a vécu l'Eglise pendant cette partie du pontificat du Pasteur Angélique.

Il va donc toujours falloir se situer sur ce double plan pour comprendre ces premières réformes romaines : elles sont, d'une part, l'expression de la volonté d'un Pape qui est un Saint - ce qui garantit leur parfaite orthodoxie - ; elles sont, d'autre part, les étapes de la réalisation d'un complot ourdi pour la mort de l'Eglise. Venons-en aux faits...

Tout d'abord, **la réforme du jeûne eucharistique** : Depuis la fin de la guerre, les évêques ne cessaient de supplier le Saint-Siège d'étendre les induits concédés en raison du conflit. Par la Constitution apostolique «Christus Dominus» du 6

¹ Cf. Enseignements Pontificaux, Liturgie I, de Solesmes, 481 à 489.

² *La Maison-Dieu*, n° 1, janvier 1945, Cerf, p. 9 à 22, *Normes pratiques pour les réformes liturgiques*.

janvier 1953, le Pape Pie XII réduisit «le temps de jeûne à observer avant la Messe ou la Sainte Communion, respectivement célébrée ou reçue, à trois heures pour les aliments solides et à une heure pour les boissons non alcoolisées»¹. Par le Motu Proprio «Sacram Communionem» du 19 mars 1957, le même Pontife étendit la permission de célébrer la Messe durant l'après-midi.

Citons un passage de ce document, notre lecteur y sentira nettement le double courant d'influences qui anime ces réformes, et dont nous parlions tout à l'heure : d'une part, les pressions épiscopales (manœuvrées par les divers C.P.L.), et d'autre part, le souci pastoral parfaitement légitime du Pasteur Angélique : «Les évêques Nous signifèrent, écrit-il, leur profonde gratitude pour ces concessions, qui avaient produit des fruits abondants, et beaucoup Nous ont prié avec insistance de les autoriser à permettre, chaque jour, la célébration de la Messe durant les heures de l'après-midi, en vue du grand profit qu'en tireraient les fidèles. (...) Etant donné les changements considérables qui se sont produits dans l'organisation des travaux et des services publics et dans toute la vie sociale, Nous avons jugé bon d'accueillir les demandes pressantes des évêques...»². Pie XII conclut son Motu Proprio par un appel au zèle : «Mais Nous exhortons vivement les prêtres et les fidèles, qui sont en mesure de le faire, d'observer, avant la Messe ou la Sainte Communion, l'antique et vénérable forme du jeûne eucharistique». Ainsi donc, il s'agit bien pour le Pape de **concessions légitimes** aux exigences des santés et de la vie moderne, alors que, pour les néoliturges, ces réformes constituent les premières étapes de la destruction de la discipline sacramentelle de l'Eglise... De trois heures, on passera à une heure, pour en arriver au «quart d'heure» de Paul VI.

Nous allons retrouver exactement les mêmes éléments dans la réforme de la Semaine Sainte. A partir des années 1945-1946, le C.P.L. français et les organismes analogues du monde entier multiplièrent les conférences, les publications et des tentatives de toutes sortes dans le but de faire participer les fidèles aux cérémonies de la Semaine Sainte. Des cérémonies interminables, célébrées à des heures indues, devant une assemblée dérisoire de fidèles... Cela ne pouvait plus durer. «Pour ces raisons, écrit le Cardinal C. Cicognani, de grands savants liturgistes, des prêtres chargés du ministère des âmes, et surtout les Excellentissimes évêques, dans ces dernières années, ont adressé d'instantes prières au Saint-Siège précisément pour le retour des cérémonies liturgiques du sacré triduum aux heures de la soirée, comme dans l'ancien temps, dans ce but assurément que tous les fidèles puissent facilement assister à ces cérémonies»³. Là encore, notons que c'est essentiellement un motif pastoral qui fit agir Pie XII: que les fidèles puissent assister en grand nombre aux plus grandes cérémonies liturgiques de l'année.

Dans ce but, dès 1951, il autorisa certains diocèses à célébrer l'office de la vigile pascale au soir du Samedi Saint. En 1953, il confia à la Commission pour la réforme de la liturgie le soin de restaurer les Offices de toute la Semaine Sainte. Le travail achevé, approuvé par l'ensemble des cardinaux le 19 juillet 1955, fut proclamé par la Sacrée Congrégation des Rites dans le décret «Maxima Redemptionis» du 16 novembre de la même année.

En deux ans, les membres de la Commission avaient accompli un travail considérable, mais ils avaient aussi, très certainement, dépassé l'intention du Pape. Pie XII voulait une restauration des horaires traditionnels des Offices, dans le but d'en faciliter la fréquentation par les fidèles ; nulle part nous ne trouvons trace d'une volonté de modifier les rites de la Semaine Sainte. Cela est si vrai que le décret «Maxima Redemptionis» ne justifie que le changement de l'heure, sans expliquer le moins du monde les modifications des cérémonies elles-mêmes. Les «periti» de la Commission ont profité des travaux en cours pour faire passer dans les rites leurs découvertes archéologiques et leurs conceptions de la liturgie. Les «experts» ont utilisé cette réforme comme un banc d'essai ; constatant ensuite le succès rencontré par leurs cérémonies, ils les étendront à toute la liturgie.

C'est ainsi que les modifications des rites de la Messe de l'«Ordo Hebdomadæ Sanctæ Restauratus» ont été étendues à toute la liturgie par la réforme promulguée par Jean XXIII en 1960. Mais n'anticipons pas, contentons-nous d'énumérer les modifications fondamentales des rites.

Tout d'abord l'extrême simplification de la bénédiction des rameaux, sous le prétexte d'expurger le Missel de ses éléments non romains ; le projet d'une telle épuration remontait loin dans le temps, puisque le liturgiste anglais **E. Bishop** écrivait en 1899 : «Le Missel Romain lui-même, il est vrai, n'est pas tout à fait dépourvu de pièces semblables aux compositions «gallicanes» les mieux caractérisées. Telle est, notamment, la troisième formule pour la bénédiction des Rameaux, qui débute à la manière d'une simple collecte, puis se perd dans une instruction sur le sens mystique de la cérémonie : «les rameaux de palmiers signifient donc le triomphe du Christ». C'est là un exposé qui serait parfaitement de mise dans un discours aux foules, mais qui ne convient sûrement plus, d'après un sentiment que tout le monde partage de nos jours, à une prière que l'on adresse à Dieu»⁴.

Remarquons aussi que les quatre récits de la Passion chantés durant la Semaine Sainte ne contiennent plus ni l'onction de Béthanie, ni, ce qui est plus grave, la dernière Cène. Notons également la suppression du dernier Evangile le Dimanche des Rameaux, le Jeudi Saint, et à la Messe de la Vigile pascale. Il y a aussi la suppression des prières au bas de l'autel à la veillée pascale. Le célébrant omet de lire ce que le diacre et le sous-diacre chantent ; le diacre seul dit «*flectamus genua*» et répond «*levate*». Tout ceci sans parler de la modification de la cérémonie du lucernaire ni surtout de la diminution énergétique du nombre des lectures et des répons.

Un dernier coup dans l'ombre permit aussi la disparition de la cérémonie baptismale de la vigile de la Pentecôte. L'aspect positif de cette réforme est encore d'ordre pastoral : l'introduction du lavement des pieds dans la Messe vespérale du Jeudi Saint, la réapparition de la Messe chismale, et le renouvellement des promesses du Baptême durant la Veillée pascale. Disons donc pour conclure que cet «Ordo Hebdomadæ Sanctæ» a apporté quelques avantages pastoraux, mais au prix d'une refonte plus que contestable des cérémonies les plus antiques et les plus vénérables de la litur-

¹ Cf. *Liturgie I*, de Solesmes, n° 678 à 683.

² Cf. *Ibid.*, N° 825.

³ Décret *Maxima Redemptionis*, S.C.R. du 16 novembre 1955, *Liturgie I*, de Solesmes, n° 740 à 743.

⁴ *Le génie du rite romain*, par E. Bishop, Ed. française annotée par Dom A. Wilmart, Librairie de l'Art catholique, Paris, 1920.

gie catholique romaine.

Pie XII a estimé que les avantages étaient plus considérables que les inconvénients, nous ne nous permettrons point de contester son jugement, mais nous rappelons simplement à notre lecteur que, pendant ce temps, le «Mouvement liturgique» dévoyé marquait des points. Citons le P. Chenu : «Le P. Duployé suivait cela avec une lucidité passionnée. Je me souviens, c'était bien plus tard, qu'il me dit un jour : «**Si nous parvenons à restaurer dans sa valeur première la vigile pascalle, le mouvement liturgique l'aura emporté** ; je me donne dix ans pour cela». Dix ans après, c'était fait»¹.

Les rubriques du Missel et du Bréviaire ne furent pas épargnées. Comme déjà dans les cas précédents, «quelques Ordinaires des lieux ont adressé des demandes instantes au Saint-Siège» et, poursuit le Cardinal C. Cicognani, «le Souverain Pontife Pie XII, en raison de sa sollicitude et de sa charge pastorale, a remis l'examen de cette question à une Commission spéciale d'experts à qui a été confiée l'étude d'une réorganisation générale liturgique»². Ces travaux aboutirent à la promulgation, le 23 mars 1955, du décret «Cum hac nostra ætate» de la Sacrée Congrégation des Rites. Cette réforme tendait à simplifier les rubriques, dans le but de rendre aux prêtres plus aisée la récitation du Bréviaire. Le Pape Pie XII a voulu un allègement du Bréviaire, et, cette fois encore, les «experts» ont orienté la réforme dans le sens désiré par le «Mouvement liturgique».

Dès 1915, le Rm Dom Cabrol estimait que la réforme de Saint Pie X était insuffisante, que le cycle sanctoral y était encore trop privilégié. Quarante ans plus tard, Rome abondait dans son sens en ramenant toutes les fêtes semi-doubles et simples au rang de commémoration, et en donnant la possibilité de dire l'Office férial de Carême ou de Passion plutôt que l'Office d'un Saint³. Le nombre des vigiles fut considérablement diminué, celui des octaves réduit à sa plus simple expression : seuls Noël, Pâques et la Pentecôte furent épargnés. Le bréviaire fut allégé de tous ses Pater, Ave, Credo ; l'antienne finale à la Sainte Vierge ne fut conservée qu'à Complies ; les règles des Preces et des Commémorations furent simplifiées ; le credo de Saint Athanase, pourtant si actuel, fut réservé au seul Dimanche de la Trinité.

Pour conclure cette trop rapide étude des réformes liturgiques du Pape Pie XII, nous avons le devoir de rappeler leur parfaite orthodoxie, garantie par celle de celui qui les a promulguées, mais il nous faut reconnaître aussi qu'elles constituent, pour les raisons que nous avons expliquées, les **premières étapes de l'autodémolition de la liturgie romaine**.

LA MORT DE PIE XII ET LES DEBUTS DU PONTIFICAT DE JEAN XXIII

La nouvelle de la mort du Pasteur Angélique fut accueillie avec une joie presque délirante dans les milieux du «Mouvement liturgique» dévoyé. Les réformes de Pie XII avaient bien donné quelques satisfactions aux «leaders» du Mouvement, mais l'orthodoxie implacable que le Pape y avait maintenue n'était pas pour leur plaire. Il fallait de nouvelles réformes plus hardies, il fallait un pape qui comprît le problème de l'œcuménisme, qui fût partisan du «Mouvement» sans réserve. La disparition de Pie XII allait enfin permettre d'espérer.

Mais écoutons le R.P. Bouyer et le vieux Dom Lambert Beauduin :

«Je me trouvais à Chevetogne, le nouvel Amay, invité à prêcher la retraite aux moines», écrit le P. Bouyer. «La mort de Pie XII nous fut annoncée inopinément. Avec un zèle qui pourrait paraître intempestif, sur la foi de la radio italienne, je crois bien même que nous chantâmes une *panykhide* pour le repos de son âme douze bonnes heures avant sa mort. Ce soir-là, dans la cellule où était revenu, au bout de son chemin terrestre, le vieux Dom Lambert Beauduin, nous avons eu avec lui une de ces conversations de la fin qu'entrecoupaient des silences où la torpeur interrompait, sans jamais l'engourdir, le cours de sa pensée. «S'ils élaient Roncalli, nous dit-il, tout serait sauvé : il serait capable de CONVOQUER UN CONCILE et de CONSACRER l'ŒCUMENISME...» Le silence retomba, puis la vieille malice revint, dans un éclair de regard : «J'ai confiance, dit-il, nous avons notre chance ; les cardinaux, pour la plupart, ne savent pas ce qu'ils ont à faire. Ils sont capables de voter pour lui»⁴. Et le P. Bouyer de conclure : «Il vivrait assez longtemps pour saluer en Jean XXIII les réalisations commençantes de ses plus invincibles espoirs».

Notre lecteur se souvient que Mgr Roncalli et Dom Lambert Beauduin étaient amis depuis 1924. Un épisode de cette amitié nous permettra de mieux comprendre le bien-fondé des espérances de Dom Beauduin ; écoutons encore le P. Bouyer :

«Quand Mgr Roncalli écrit-il, avait été bombardé Nonce à Paris, d'une façon passablement inattendue⁵, il était allé lui rendre visite, non sans se demander si Joseph, l'anneau au doigt et la robe purpurine sur le dos, pourrait encore reconnaître son frère humilié. Il ne resta pas longtemps sur ce doute. A peine sa carte était-elle passée qu'il entendit de l'antichambre la voix bien connue : «Lamberto L.. Venga ! Venga !» Un instant plus tard, il expérimentait une des ces chaleureuses embrassades qui deviendraient célèbres. Et avant de savoir ce qui lui arrivait, il entendait le Nonce lui dire : «Tiens ! Assieds-toi là et raconte-nous tes aventures». Poussé amicalement, il gravissait à reculons un degré et se trouvait installé sur un siège particulièrement auguste. Son interlocuteur ayant pris place sur une chaise en face de lui, et riant à perdre haleine, il commençait donc le récit de ses tribulations romaines... en réalisant peu à peu qu'il le faisait du haut du trône papal qui décore obligatoirement la demeure de tous les légats... Ils n'imaginaient pas alors ce que cette situation bouffonne pourrait prendre, après coup, de symbolique»⁶.

Dom Beauduin connaissait bien Jean XXIII : il savait dès 1958 qu'il consacrerait l'œcuménisme, et qu'il réunirait un concile, concile qui ferait la synthèse de tout son travail, la synthèse du «Mouvement œcuménique» et du «Mouvement liturgique». Mais l'heure du concile n'était pas encore venue, et le nouveau Pape tenait à achever l'œuvre de réforme litur-

¹ In *Un théologien en liberté*, J. Duquesne interroge le P. Chenu, Coll. *Les Interviews*, le Centurion, 1975, p. 92-93.

² Décret *Cum hac nostra ætate*, du 23 mars 1955, in *Les Heures du jour*, Desclée, 1959, p. 31.

³ Les «Experts» commentaient ainsi : «Si le choix est libre, il reste que pour être dans l'esprit de cette réforme, il vaut mieux choisir assez souvent l'Office férial».

⁴ *Dom Lambert Beauduin, un homme d'Eglise*, par L. Bouyer, Castermann, 1964, p. 180-181.

⁵ Mgr Roncalli exerça les fonctions de Nonce à Paris de 1944 à 1953.

⁶ *Dom Lambert Beauduin*, par L. Bouyer, mêmes pages.

gique commencée par son prédécesseur, et à en étendre les conclusions à toute la liturgie.

Ce fut le Motu Proprio «*Rubricarum Instructum*» du 25 juillet 1960 ; en voici un passage :

«En 1956, tandis que se poursuivaient les études préparatoires pour la réforme générale de la liturgie, Notre même Prédécesseur voulut entendre l'avis des évêques au sujet d'une future réforme liturgique du bréviaire romain. Après avoir donc examiné attentivement les réponses des évêques, il décida que la réforme générale et systématique des rubriques du Bréviaire et du Missel devait être affrontée et il en confia la tâche à la Commission spéciale d'experts, à laquelle avait déjà été demandée l'étude de la réforme générale de la liturgie. Ensuite, Nous-même, après avoir décidé, SUIVANT UNE INSPIRATION DIVINE, de convoquer le Concile Œcuménique, Nous avons pensé plus d'une fois à ce qu'il convenait de faire au sujet de cette initiative de Notre Prédécesseur. Et, après avoir bien examiné la question, Nous en sommes arrivé à la décision que l'on devait présenter, aux Pères du futur Concile, les principes fondamentaux concernant la réforme liturgique, et que l'on ne devait pas différer davantage la réforme des rubriques du Bréviaire et du Missel romain»¹.

Cette réforme liturgique entra en vigueur le janvier 1961. Elle n'est, au fond, que l'extension à toute la liturgie des rubriques «testées» en 1955 et 1956 par les «periti» de la Commission de réforme, et mérite, à ce titre, le même jugement que les réformes de Pie XII. Le Bréviaire est cependant la principale victime de cette réforme trop hâtive, Jean XXIII s'en rendit bien compte puisqu'il écrivit d'une façon un peu naïve : «Aussi, avec un esprit paternel, exhortons-Nous tous ceux qui sont tenus à la récitation de l'Office divin à faire en sorte que ce qui est supprimé dans l'Office divin par les abréviations, soit compensé par une récitation faite avec une diligence et une dévotion accrues. Et comme parfois la lecture des Saints Pères est également un peu réduite, Nous exhortons instamment tous les ecclésiastiques à avoir assidument entre les mains, comme texte de lecture et de méditation, les volumes des Pères, remplis de sagesse et de piété»².

Cette réforme de 1960 constitue donc un peu la synthèse des réformes préconciliaires. Malgré des disparitions douloureuses et des maladroites insignes, la liturgie catholique y demeure substantiellement inchangée. La grande erreur de Jean XXIII sera de confier au Concile la refonte des principes fondamentaux de la liturgie. A partir de ce moment, les réformes seront animées totalement par une **conception nouvelle de la liturgie**. Certes, cette conception «sourdaît» déjà dans les réformes préconciliaires, mais elle était contenue, dominée par l'orthodoxie vigilante de Pie XII.

L'INQUIETUDE CROISSANTE DES FIDELES DEVANT TOUS CES CHANGEMENTS

Toutes ces réformes préconciliaires nous paraissent aujourd'hui bien dépassées ; des réformes bien plus considérables sont venues depuis **bouleverser de fond en comble la liturgie**. Certes, cela est vrai, mais il ne faudrait pas oublier que ces premières réformes causèrent déjà un trouble considérable parmi les fidèles. Témoin de cette inquiétude, un petit livre écrit par le R.P. Roguet : «On nous change la Religion»³. Ce livre exprime les inquiétudes des catholiques des années 1958-1960 devant les changements intervenus dans la liturgie. Les fidèles sentaient bien que derrière ces détails de rite il y avait dans la volonté des réformateurs - et non du Pontife - une intention de changer le comportement religieux des catholiques, sinon déjà de changer leur foi.

Le R.P. Roguet ne s'en cache pas :

«Ainsi, les gestes que nous faisons, les pratiques culturelles en apparence les plus minimes signifient et nourrissent notre foi. Il n'est donc pas indifférent que nous assistions à la Messe, que nous recevions l'Eucharistie d'une manière plutôt que d'une autre. Ces comportements engagent la foi, et en même temps, ils la forment. Des changements dans l'horaire de la Messe et des Offices, dans la réglementation de la Communion ou la disposition des Autels peuvent donc avoir des conséquences profondes. C'est ce que sentent vivement ceux qui se plaignent qu'on nous change la Religion»⁴.

Contentons-nous d'énumérer les titres des chapitres, ils expriment éloquemment les étonnements et les plaintes des fidèles : On ne peut plus prier ! L'autel à l'envers. O mon âme, adore et tais-toi ! On veut nous faire chanter ! La prière du corps. Une véritable nouveauté : les Messes du soir. La transformation du jeûne eucharistique. La Messe de Minuit... à Pâques. Le plus beau jour de la vie. Le retour à la Bible. Vers une Liturgie en français ? Rajeunissement des églises.

Pour conclure ce paragraphe, contentons-nous de citer le R.P. Roguet. Ce passage est la conclusion de son ouvrage, il contient tout le programme des néo-liturgies : **nous faire revenir à une Eglise primitive, conçue d'une manière très protestante, en niant quinze siècles de vie de l'Eglise** ; la dernière phrase présage déjà l'excommunication de fait des catholiques attachés à la Tradition.

«On nous change la Religion», écrit l'auteur. «Non pas. Il s'agit seulement de libérer notre religion de routines qui, pour être anciennes, ne sont pas pour autant vénérables. Il s'agit de revenir au jaillissement et à la fraîcheur de l'Evangile. Voilà la véritable enfance : si nous ne savons pas y revenir, nous n'entrerons pas dans le royaume de Dieu»⁵.

Ainsi donc, en 1960, le «Mouvement liturgique» dévoyé a déjà gagné de nombreuses batailles, mais il n'a pas encore gagné la guerre. Ses meneurs, protégés en haut lieu, ont profité de la sollicitude pastorale des Papes pour ébranler l'ancienne stabilité de la liturgie catholique, et pour insinuer à travers les rites leur conception nouvelle de la liturgie. Jean XXIII avait annoncé la réunion du Concile œcuménique qui traiterait, entre autres, des principes de la réforme liturgique. Ce concile fut vraiment, selon l'expression du Cardinal Suenens, «**1789 dans l'Eglise**».

CHAPITRE VII - LA BATAILLE FINALE

¹ Motu Proprio *Rubricarum Instructum*, in Liturgie I, de Solesmes, n° 891 à 892.

² Ibid.

³ On nous change la Religion, par A: M. Roguet, Coll. *Tout le monde en parle*, Cerf, 1959.

⁴ Loc. cit., p. 8.

⁵ Loc. cit., p. 123.

**L'AVANT-CONCILE, LE CONCILE ET LE CONSILIUM - LA GRANDE VICTOIRE DU «MOUVEMENT»
LES DERNIERS PREPARATIFS (SAINT-ANSELME EN 1960) - LES HOMMES SONT MIS EN PLACE
LA MACHINE EST MISE EN BRANLE ET ABOUTIRA AU « NOVUS ORDO»**

A la nouvelle de la mort de Pie XII, le vieux Dom Lambert Beauduin confiait au R.P. Bouyer : «S'ils élistaient Roncalli, tout serait sauvé : il serait capable de convoquer un concile et de consacrer l'œcuménisme»¹. Consacrer l'œcuménisme, certes, mais aussi consacrer le « Mouvement liturgique», telle serait la tâche du Concile tant attendu. Depuis plus de quarante ans, les néo-liturges répandaient leurs erreurs, ils avaient réussi à influencer une portion considérable de la hiérarchie catholique, ils avaient obtenu du Saint-Siège des réformes encourageantes : tout ce patient travail de sape allait porter ses fruits. Les révolutionnaires de la liturgie ont profité de la Constitution sur la liturgie pour faire admettre leurs thèses. Nommés ensuite membres du Concilium, ils n'ont plus eu qu'à tirer les conclusions extrêmes des principes de Vatican II.

Il nous reste donc, pour achever cette étude du «Mouvement liturgique», à retracer à grands traits les étapes de l'assaut final des révolutionnaires contre la liturgie catholique. Et nous montrerons enfin que la liturgie conciliaire, promulguée par le Pape Paul VI, n'est que la conclusion nécessaire, l'expression et la synthèse de toutes les déviations du «Mouvement liturgique».

LES DERNIERS PREPARATIFS AVANT L'ASSAUT

Depuis 1960, tout le monde connaissait les projets de Jean XXIII sur la liturgie : «Nous sommes arrivé à la décision, écrivait-il, que l'on devait présenter aux Pères du futur Concile les principes fondamentaux concernant la réforme liturgique»². Ainsi le Pape ne se contenterait pas d'une réforme de détails, mais il visait à une réforme de fond, dont la discussion des principes serait confiée aux Pères du Concile.

Il fallait donc agir vite, mettre pleinement à profit les quelques mois qui précédaient encore l'ouverture du Concile. Nous ne retiendrons qu'un exemple, dans le cadre trop limité de cette étude, de l'activité accrue des réformateurs. Notre néoliturge type sera **Dom Adrien Nocent**, moine bénédictin de Maredsous, né en 1913. Cet ancien élève de l'Institut de liturgie de Paris fut nommé en 1961 professeur à l'Institut Pontifical de liturgie Saint-Anselme de Rome. C'est dans cette vénérable université bénédictine fondée par Léon XIII, où Dom Beauduin avait également enseigné, que Dom Nocent préparait le Concile.

Son ouvrage, «L'avenir de la liturgie», publié la même année 1961³, avec l'imprimatur de Mgr Suenens, va nous permettre de juger de l'état d'esprit des néoliturges à la veille de Vatican II. Voici, tout d'abord, un extrait de l'introduction, nous y trouverons **la caricature du bon fidèle, puis la description pleine de charité du catholique progressiste**, et enfin le tracé exact de la voie médiane que prendra le Concile, étape vers des réformes ultérieures, mais laissons parler l'auteur :

«Il ne faudrait pas cependant s'imaginer tous les catholiques vibrant d'espoir dans l'attente d'un Concile où seront étudiées les questions posées par la vie liturgique dans l'Eglise en notre temps. Il en est encore, et plus qu'on ne pourrait le croire, qui se demandent pourquoi il y a lieu de modifier des usages déjà anciens, bien ancrés dans leurs vieilles habitudes. Il y a chez eux une opposition farouche à ce qui pourrait troubler une religion qu'ils ont assouplie à leur propre mesure et dans laquelle ils goûtent un contentement maniaque, comme on se sent paresseusement à l'aise dans un vieux complet ou des chaussures éculées. Pourquoi troubler des pratiques dont ils se trouvent bien et dont ils croient tirer un réel profit spirituel ?

«A l'opposé de cet immobilisme, il est une autre attitude, trop impatiente, parfois insuffisamment éclairée, que réjouit à l'avance toute «iconoclastie», et tout incendie des vieilles idoles. Elle confond routine paresseuse avec tradition légitime et véritable, affectionne le changement pour lui-même, comme manifestation suprême de vitalité. Il faut cependant parfois excuser sa violence et l'expliquer par une tenaillante angoisse pastorale...

«Parallèlement aux PROBLEMES ŒCUMENIQUES, on sait qu'à l'ordre du jour du futur Concile est inscrite UNE REVISION de la LITURGIE et que des commissions d'étude se sont déjà mises au travail. Ce serait cependant aller au-devant d'une désillusion que de s'attendre à des solutions toutes faites, à un remaniement complet. LE ROLE DU CONCILE SERA, AUTANT QUE DE PRENDRE DES RESOLUTIONS FERMES, DE DONNER UNE IMPULSION A TELLE ORIENTATION PRECISE DANS TELLE RECHERCHE D'ADAPTATION, DE BARRER LA ROUTE A TELLE TENDANCE, LEGITIME PEUT-ETRE, MAIS RECONNUE INOCCASIONNELLE»⁴.

Notre lecteur nous pardonnera cette trop longue citation, mais elle est si révélatrice que nous ne pouvions l'omettre. Avec deux ans d'avance, Dom Nocent nous révèle le plan des révolutionnaires : l'opposition «traditionaliste» était encore trop forte, à cette époque, pour que l'on pût songer à un bouleversement immédiat de la liturgie, il faudra se contenter, dans un premier temps, de principes de réforme acceptables par la tendance «traditionaliste», pour confier ensuite l'application de ces principes à des représentants de la tendance «progressiste». Adrien Nocent sait bien que le Concile ne pourra accepter d'emblée une nouvelle liturgie de la Messe, mais il sait aussi que cette nouvelle liturgie - à laquelle il a travaillé - sera promulguée plus tard au nom du Concile, c'est pourquoi toute la suite de son livre traite de la liturgie de l'avenir.

Arrêtons-nous quelques instants sur la «messe d'Adrien Nocent» ; puisse-t-elle faire comprendre à nos lecteurs qu'en 1961 **la nouvelle Messe** était déjà conçue... simplement inopportune en 1963, elle sera promulguée en 1969.

¹ Dom Lambert Beauduin, *un Homme d'Eglise*, par L. Bouyer, Castermann, 1964, p. 180-181.

² Décret *Rubricarum Instructum* du 25 juillet 1960. Solesmes, *Liturgie I*, n) 891 et 892.

³ L'avenir de la Liturgie, par A. Nocent, Ed. Universitaires, 1961.

⁴ Ibid., p. 9-10-11.

Le professeur de Saint-Anselme affirme, tout d'abord, le principe et fondement du culte nouveau : «Une grande variété de célébration serait donc permise autour du noyau central toujours respecté et qui serait célébré seul aux jours simples». L'autel doit être face au peuple, sans nappe en dehors des célébrations, les prières de préparation doivent être simplifiées, les lectures multipliées, la prière universelle restaurée. L'offertoire, après le Credo récité seulement le dimanche, est très raccourci. Le célébrant ne fait qu'élever les oblats en silence. Le calice est posé à droite de l'hostie, la pale facultative, l'encensement rapide. Le lavabo n'a lieu que si le célébrant a les mains sales, «il faut éviter ce symbolisme facile et sans intérêt majeur». La patène demeure sur l'autel, l'*Orate Fratres* est récité à voix haute, la secrète à haute voix. La Canon est dépouillé de toute prière d'intercession, des «*per Christum Dominum nostrum*», moins de signes de croix et de génuflexions, Canon récité à haute voix, même en langue vernaculaire, Pater récité par tous ; on se serre la main à l'Agnus Dei, pendant lequel a lieu la fraction de l'hostie. La fraction de toutes les hosties a lieu à partir du même pain ordinaire. Communion sous les deux espèces, debout et dans la main. Bénédiction, *Ite Missa est*, plus de dernier Evangile, ni prières de Léon XIII. Notre réformateur passe ensuite en revue tous les Sacrements et propose également des réformes qu'il nous serait trop long de reprendre ici, mais qui sont en substance les sacrements réformés de l'Eglise conciliaire¹.

En 1961, Adrien Nocent connaissait donc très exactement le plan de la révolution conciliaire. «Barrer la route à telle tendance, légitime peut-être, mais reconnue inopportune», autrement dit le Concile va faire un schéma tel qu'il ouvre la porte aux novateurs et semble la fermer aux «ultra-réformistes», mais pour un temps seulement. Le plan se déroulera ainsi :

- tendance réformiste modérée : 1964 ;
- allant progressivement en s'accroissant : 1967 ;
- pour laisser enfin la place aux «ultra-réformistes»: 1969.

LA TOURMENTE REVOLUTIONNAIRE

De tous les schémas préparatoires du Concile, le seul à ne pas être repoussé fut celui sur la liturgie. L'aile progressiste ne pouvait, en effet, qu'être satisfaite d'un texte dont **l'auteur principal était le R.P. Bugnini**, c.m., secrétaire de la Commission préparatoire de liturgie. Citons les noms de quelques membres de cette commission : Dom Capelle, Dom Botte, (il avait soixante-dix ans en 1963), le chanoine Martimort, l'abbé Hänggi (actuellement évêque de Bâle, alors professeur à Fribourg en Suisse), le Père Gy, l'abbé Jounel. Le président de cette commission était le vieux Cardinal Gaetano Cicognani, qui s'opposa de toutes ses forces à ce schéma qu'il jugeait très dangereux. Le projet de schéma, pour être présenté dans l'aula conciliaire, devait être revêtu de la signature du Cardinal... **Jean XXIII l'obligea à le signer** : «plus tard, écrit le P. Wiltgen, un expert de la Commission préconciliaire de liturgie affirma que le vieux Cardinal était au bord des larmes, qu'il agitait le document en disant : «On veut me faire signer ça, je ne sais que faire». Puis il posa le texte sur son bureau, prit une plume et signa. Quatre jours plus tard, il était mort»².

C'est le 22 octobre 1962 que ce schéma préparatoire fut présenté dans l'aula conciliaire, et c'est le 4 décembre 1963 que le nouveau Pape Paul VI³ promulgua la Constitution «Sacrosanctum Concilium». Elle avait été approuvée par 2 151 voix contre 4 !

Pour une étude détaillée de cette Constitution, nous renvoyons nos lecteurs aux ouvrages de MM. Pierre Tilloy⁴ et Jean Vaquié⁵, nous contentant ici de résumer leur pensée.

Les caractéristiques de cette Constitution

1) Elle est une LOI-CADRE, c'est-à-dire qu'elle énonce seulement les grandes lignes d'une doctrine liturgique dont le Concilium et les Commissions liturgiques nationales et diocésaines s'inspireront pour élaborer la nouvelle liturgie (a. 44-45).

2) Elle inaugure une **TRANSFORMATION FONDAMENTALE de la liturgie** ; en particulier, elle annonce la révision du rite de la Messe (a. 50), un nouveau rite de la concélébration (a. 58), la révision des rites du Baptême (a. 66), de la confirmation (a. 71), de la Pénitence (a. 72), des Ordinations (a. 76), du Mariage (a. 77), des Sacramentaux (a. 79), etc.

3) Elle constitue un COMPROMIS entre le traditionalisme et le progressisme qu'elle cherche à équilibrer l'un par l'autre. Pour satisfaire la majorité traditionaliste sans principe ferme, on respectera les principes fondamentaux de la liturgie, mais sans aucune application pratique. Pour la minorité progressiste agissante, on assurera l'évolution ultérieure dans le sens du progressisme. Cela en particulier pour les questions si importantes des rapports culte-pédagogie dans la liturgie (a. 33), et de l'emploi du latin (a. 36, 54, 101).

«Une loi-cadre, inaugurant une transformation fondamentale, écrit M. Vaquié⁶, et s'inspirant de deux doctrines contradictoires, ainsi se présente la Constitution liturgique du 4 décembre 1963».

Ainsi le vœu de Jean XXIII, émis en 1960⁷, était-il réalisé, les Pères du Concile s'étaient prononcés sur «les principes fondamentaux concernant la réforme liturgique». La révolution liturgique était virtuellement achevée, les principes constitutifs de la liturgie étaient atteints, la nouvelle liturgie, issue de cette Constitution, allait être DIDACTIQUE, EVOLUTIVE, DEMOCRATIQUE et LIBRE. Restait à mener à bien cette réforme ; le Pape Paul VI allait y consacrer toutes ses énergies, soutenant sans cesse le parti ultra-réformiste contre l'aile traditionaliste dans l'interprétation de la Constitution. Ac-

¹ Pour les détails de la «Messe d'Adrien Nocent», cf. Ibid., p. 119

² *Le Rhin se jette dans le Tibre*, par Ralph Wiltgen, s.v.d., Ed. du Cèdre, 1975.

³ Jean XXIII était mort le 3 juin 1963, à 19 h 49.

⁴ *De l'Hérésie antiliturgique de nos jours*. Etude polycopiée de mai 1965. A notre connaissance, la première et la plus lucide réaction contre la Constitution conciliaire.

⁵ *La Révolution liturgique*, par J. Vaquié, D.P.F., 1971.

⁶ Ibid., p. 39.

⁷ Décret *Rub. Instruct.*, loc. cit., cf note 2 supra.

ceptée par une bonne majorité d'Evêques fidèles, mais manquant de convictions ou, tout au moins, de connaissances liturgiques, la Constitution conciliaire sur la liturgie va servir à la destruction de la liturgie catholique. Mais voyons les étapes de cette agonie.

La machine est mise en branle et aboutira au «Novus Ordo Missæ»

Le 25 janvier 1964, Paul VI, par le Motu Proprio «Sacram liturgiam», met en application immédiate certaines dispositions de la Constitution et annonce la création d'une Commission spéciale chargée de mettre en application cette Constitution.

Le 29 février 1964, le Pape crée le «Consilium ad exsequendam Constitutionem de Sacra Liturgia» ; il en confie les postes aux éléments les plus avancés du «Mouvement liturgique», en particulier la présidence au Cardinal Lercaro et le secrétariat au R.P. Bugnini¹. Le Consilium peut très exactement être comparé au Comité de salut public de la Révolution française ; il va fonctionner jusqu'en 1969, comme une **véritable tribunal d'exception**, dépossédant la Sacrée Congrégation des Rites de presque tous ses pouvoirs. Paul VI intervient personnellement le 20 octobre 1964 et le 7 janvier 1965 pour soutenir le Consilium alors en conflit avec la Congrégation romaine.

Laissons Dom Botte nous expliquer l'organisation du Consilium : «Le Conseil, écrit-il² était constitué de deux groupes différents. Il y avait tout d'abord une quarantaine de membres proprement dits - pour la plupart cardinaux ou évêques - qui avaient voix délibérative. Ensuite il y avait le groupe des consultants, beaucoup plus nombreux, chargés de préparer le travail. Les séances se tenaient le plus souvent au Palazzo Santa Marta, derrière la basilique Saint Pierre, dans la grande salle du rez-de-chaussée».

Plusieurs experts étaient groupés et travaillaient ensemble, sous la direction d'un relator. Dom Botte fut chargé de la révision du 1^{er} tome du Pontifical, et nous lui devons, en grande partie du moins, la disparition des ordres mineurs ainsi que le nouveau rituel des Ordinations et le nouveau rite de la Confirmation³.

Monseigneur Wagner, directeur de l'Institut liturgique de Trèves, fut le relator du groupe chargé de la réforme de la messe, dont les membres les plus actifs furent ; le professeur Fischer, Mgr Schnitzler, le Père Jungmann, le Père Louis Bouyer, le Père Gy, Dom Vaggagini et Dom Botte.

Le 26 septembre 1964, le Consilium autorise l'usage facultatif de la langue vulgaire dans tous les rites sauf la préface et le canon de la Messe ; le psaume «Judica me» et les prières après la Messe disparaissent, de nombreuses rubriques de la Messe sont modifiées et, enfin, pour la première fois, des pouvoirs liturgiques sont confiés aux Conférences épiscopales. Le décret entra en vigueur le 7 mars 1965.

La révolution se radicalise encore, le 4 mai 1967, avec l'Instruction «Tres abhinc annos», qui autorise la récitation du canon de la Messe à haute voix et en langue vulgaire.

Mais cela ne suffisait pas aux novateurs, la Messe tridentine, même mutilée et réformée, demeurait un obstacle à l'œcuménisme, à ce **christianisme universel** tant désiré. Le Cardinal Lercaro et le P. Bugnini n'avaient pas perdu leur temps depuis le Concile, ils avaient réussi en trois ans à mettre au point une nouvelle liturgie de la Messe, conforme en tous points aux desiderata du «Mouvement liturgico-œcuménique». La quintessence de l'hérésie anti-liturgique allait voir le jour. On baptisa ce culte nouveau «**Messe normative**», et on le présenta aux Evêques réunis à Rome en Synode le 24 octobre 1967.

Voici la relation que le «Courrier de Rome» donna de l'événement : «Une «première» à la chapelle Sixtine : c'est de la Messe normative, montée dans les studios de la commission Lercaro-Bugnini, que nous voulons parler. Par une délicate attention, les producteurs avaient tenu, avant de soumettre leur invention au vote du Synode, à exécuter devant eux une représentation générale. Il fallait «tester». On avait expliqué, avant de tourner, aux cent quatre-vingt-trois prélats qu'ils devaient s'imaginer jouer le rôle de paroissiens assistant à la nouvelle messe, active, consciente, communautaire, simplifiée. Six séminaristes feraient la *schola cantorum*, un lecteur lirait les deux plus une lectures, et le Père Annibal Bugnini lui-même se dévouerait pour célébrer et prononcer l'homélie.

«Cette «Normative-Messe» serait appelée à remplacer celle que saint Grégoire le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Philippe de Néri, Bossuet, le Curé d'Ars, ont célébrée sans jamais se douter qu'ils célébraient une messe passive, inconsciente, individualiste et compliquée.

«La messe normative supprime le Kyrie, le Gloria et l'Offertoire. Elle pulvérise le Confiteor. Elle glisse sur l'intercession des saints, sur le souvenir des âmes du Purgatoire, sur tout ce qui exprime l'offrande personnelle du prêtre humain. Elle propose quatre canons de rechange. Elle corrige les paroles de la Consécration. Et, bien entendu, elle remplace le latin par l'idiome national.

«Afin de lever tout doute dans l'esprit de nos lecteurs, nous devons préciser que cette messe «expérimentale voulait être une messe véritable, un vrai sacrifice, avec présence réelle de la Victime Sainte du Calvaire»⁴.

Les Evêques refusèrent cette Messe lors du vote du 27 octobre. A la question : «La structure générale de la messe dite normative, telle qu'elle a été décrite dans le rapport et la réponse, a-t-elle l'accord des Pères ?», les réponses furent : Placet : 71 ; Non Placet : 43 ; Placet juxta modum : 62 ; Abstentions : 4⁵.

L'échec relatif de la «Missa Normativa» ne découragea par le Consilium...⁶ Le Pape mettrait son autorité dans la ba-

¹ Le R.P. Bugnini a déclaré dans *l'Osservatore Romano* du 19 mars 1965 que «La prière de l'Eglise ne devait être un motif de malaise spirituel pour personne» et qu'il fallait «écarter toute pierre qui pourrait constituer ne serait-ce que l'ombre d'un risque d'achoppement ou de déplaisir pour nos frères séparés».

² *Le Mouvement liturgique*, par Dom Botte, p. 156.

³ *Ibid.*, p. 165 à 188. **Nous espérons étudier très bientôt tous les nouveaux rites des Sacrements. La revue «Fideliter» publiera ces travaux.**

⁴ Le Courrier de Rome, n° 19, du 1^{er} novembre 1967.

⁵ Cf. *La Documentation catholique*, 1967, col. 2077-2078.

⁶ Pour une raison mystérieuse, le Cardinal Lercaro fut alors remplacé par le Cardinal Béno Gut, qui, au dire de Dom Botte «n'était pas

lance. En effet, le 3 avril 1969, **Paul VI** proclamait la Constitution Apostolique «Missale Romanum» par laquelle il **réformait le rite de la Messe et introduisait «de force» la «Normative-Messe» à peine retouchée**. Le 6 avril, la Sacrée Congrégation des Rites promulguait le Nouvel Ordo Missæ, avec son «Institutio generalis» ; le nouveau Missel devait entrer en vigueur le 30 novembre 1969.

Le Consilium avait mené à terme la révolution liturgique, il pouvait disparaître. Le 8 mai 1969, Paul VI, par la Constitution Apostolique «Sacra Rituum Congregatio», substitua à l'antique Congrégation des Rites deux nouvelles congrégations, intitulées l'une «pour la cause des saints», l'autre «pour le culte divin», cette dernière héritant des compétences de l'ancien dicastère et absorbant le Consilium. Le préfet de la Congrégation «pour le culte divin» était le Cardinal Gut, le secrétaire, «l'âme damnée de cette réforme», Annibal Bugnini.

Grâce à Dieu, les réformateurs étaient allés un peu loin, et un peu vite, ce qui entraîna la salutaire réaction traditionaliste. Saisissant enfin où on les menait, les catholiques fidèles réagirent. Le 3 septembre 1969, les **Cardinaux Ottaviani et Bacci** écrivirent à Paul VI leur célèbre lettre ouverte, présentant au Pape le «**Bref Examen critique du Novus Ordo Missæ**». A partir de cette date, la résistance catholique allait devenir ce que l'on sait, grâce surtout à la fermeté et au zèle intrépide de Son Excellence Mgr Lefebvre.

Démasqué par cette lettre ouverte, le R.P. Bugnini annonça le 18 novembre une nouvelle rédaction de «l'Institutio generalis», «pour une meilleure compréhension pastorale et catéchistique» ; nouvelle rédaction qui demeure aussi mauvaise que la première¹, et qui laisse inchangé le rite lui-même. De son côté, le 19 et le 26 novembre, Paul VI s'efforça de tranquilliser les fidèles. Déjà, le 20 octobre, la Congrégation pour le culte divin avait publié l'Instruction «De Constitutione Missale Romanum gradatim ad effectum deducenda», par laquelle l'introduction du N.O.M. était reportée au 28 novembre 1971, et latitude était laissée aux Conférences épiscopales de fixer une date ultérieure. On sait que plusieurs évêquats européens profitèrent de cette occasion pour déclarer interdite la Messe traditionnelle. Le Pape Paul VI ne déclara-t-il pas la même chose au Consistoire de mai 1976 ?

Quand des chefs en viennent à réclamer la soumission inconditionnelle de leurs sujets, au nom de leur seule volonté, et au mépris le plus flagrant des lois, c'est que leur conscience n'est pas très tranquille, mais c'est aussi qu'ils se sentent faibles... faibles, parce qu'ils ont été démasqués. Mais il faut qu'ils le soient encore plus : crions «au loup», à temps et à contre-temps.

CONCLUSION GENERALE

C'est donc avec la promulgation du Nouvel Ordo Missæ que nous achevons notre étude du «Mouvement liturgique». **Cette nouvelle Messe est, en effet, comme la synthèse de toutes les erreurs et déviations de ce grand courant d'idées.**

Brisés par saint Pie X, les modernistes ont compris qu'ils ne pouvaient pénétrer l'Eglise par la théologie, par un exposé clair de leurs doctrines. Ils ont utilisé la notion marxiste de «praxis», et ont compris que l'Eglise pourrait devenir moderniste par l'action, par l'Action sacrée par excellence qu'est la liturgie. **La révolution utilise toujours les forces vives d'un organisme, elle les investit peu à peu et, finalement, les fait servir à la destruction du corps à abattre. C'est le processus bien connu du cheval de Troie.** Le «Mouvement liturgique» de Dom Guéranger, de saint Pie X et des monastères belges, au moins à leurs origines, était une force considérable dans l'Eglise, un moyen prodigieux de rajeunissement spirituel, qui d'ailleurs produisit de bons fruits. Le «Mouvement liturgique» était donc le cheval de Troie idéal pour la révolution moderniste. Il fut **facile à tous les révolutionnaires de se cacher à l'intérieur** de cette grande carcasse... Avant «Mediator Dei», qui se souciait de liturgie dans la Hiérarchie catholique ? Quelle vigilance apportait-on à déceler cette forme particulièrement subtile de modernisme pratique ?

C'est ainsi que, dès les années 1920, et surtout pendant et après la deuxième guerre mondiale, le «Mouvement liturgique» est devenu «l'égout collecteur de toutes les hérésies». Dom Beauduin privilégia tout d'abord de façon excessive l'aspect pédagogique et apostolique de la liturgie, il conçut ensuite l'idée de la faire servir au «Mouvement œcuménique» auquel il se dévoua corps et âme. Dom Parsch lia le «Mouvement» au renouveau biblique. Dom Casel en fit le véhicule d'un archéologisme forcené et d'une conception toute personnelle du «Mystère chrétien». Ces premiers révolutionnaires furent largement dépassés par la génération des néoliturges des divers C.P.L.

Après la deuxième guerre mondiale, le «Mouvement» était devenu une force que plus rien n'arrêterait. Protégés en haut lieu par d'éminents prélats, les néoliturges investirent peu à peu la Commission de réforme de la liturgie, fondée par Pie XII, ils influencèrent les réformes élaborées par cette Commission, à la fin du pontificat de Pie XII et au début de celui de Jean XXIII. Déjà maîtres, grâce au Pape, de la Commission préconciliaire de liturgie, les néoliturges firent accepter aux Pères du Concile un document contradictoire et plein d'ambiguïté, la Constitution «Sacrosanctum Concilium». Le Pape **Paul VI**, le Cardinal **Lercaro**, et le P. **Bugnini**, eux-mêmes membres très actifs du «Mouvement liturgique» italien, dirigèrent les travaux du Consilium, qui aboutirent à la promulgation de la nouvelle Messe.

Ce rite nouveau reprend à son compte toutes les erreurs émises depuis le commencement des déviations du «Mouvement». **Ce rite est œcuménique, archéologique, communautaire, démocratique, presque totalement désacralisé**; il se fait aussi l'écho des **déviations théologiques modernistes et protestantes** : atténuation du sens de la présence réelle, diminution du sacerdoce ministériel, du caractère sacrificiel et surtout propitiatoire de la Messe. L'Eucharistie y devient une agape communautaire, bien plus que le renouvellement du sacrifice de la Croix.

Par ce rite nouveau, les modernistes et les révolutionnaires de toute espèce veulent **transformer la loi des fidèles**. C'est Mgr Dwyer qui l'avouait, dès 1967 : «**La réforme liturgique est, déclarait-il, dans un sens très profond, LA CLE**

une lumière» (sic).

¹ Cf. *Itinéraires*, de février 1978, Documents.

DE L'AGGIORNAMENTO. Ne vous y trompez pas, c'est là que commence la REVOLUTION»¹. Déjà, en 1965, Paul VI n'avait pas caché ses intentions aux fidèles : «Vous prouvez par là, leur disait-il, que vous comprenez comment la NOUVELLE PEDAGOGIE RELIGIEUSE, que veut instaurer la présente rénovation liturgique, s'insère pour prendre la place de MOTEUR CENTRAL dans le GRAND MOUVEMENT inscrit dans LES PRINCIPES CONSTITUTIONNELS de l'Eglise de DIEU»².

Aussi donc, cela est sûr, la révolution et le modernisme ont pénétré la Cité de Dieu par la liturgie. Le «Mouvement liturgique» a été le cheval de Troie au moyen duquel les disciples de Loisy ont occupé l'Eglise.

Puisse cette étude avoir fait mieux comprendre à nos lecteurs la **gravité de la révolution liturgique** et la **perversité de ce rite nouveau de la Messe**, expression et symbole de l'hérésie anti-liturgique des temps modernes. Puissions-nous surtout avoir affermi nos convictions : **L'Eglise est occupée**. Il s'agit de «**bouter**» **dehors l'adversaire**, en nous redisant souvent que **la force des méchants vient de la lâcheté des bons**. Notre attachement indéfectible à la liturgie catholique romaine de toujours, notre fidélité intégrale aux principes des auteurs du véritable «Mouvement liturgique», Dom Guéranger et saint Pie X, sont déjà les gages de la Victoire.

PRIERE A SAINT PIE X

«O saint Pie X, gloire du sacerdoce et honneur du peuple chrétien ; - toi en qui l'humilité parut fraterniser avec la grandeur, l'austérité avec la mansuétude, la piété simple avec la doctrine profonde, toi, pontife de l'eucharistie et du catéchisme, de la foi intègre et de la fermeté impavide, tourne ton regard vers la sainte Eglise que tu as tant aimée et à laquelle tu as donné le meilleur des trésors que la divine bonté, d'une main prodigue, avait déposés dans ton âme.

«Obtiens lui l'intégrité et la constance au milieu des difficultés et des persécutions de notre temps, soulève cette pauvre humanité, aux douleurs de qui tu as tellement pris part qu'elles finirent par arrêter les battements de ton grand cœur. Fais que la paix triomphe dans ce monde agité, la paix qui doit être harmonie entre les nations, accord fraternel et collaboration sincère entre les classes sociales, amour et charité entre les hommes, afin que de la sorte les angoisses qui épuisèrent ta vie apostolique se transforment, grâce à ton intercession, en une réalité de bonheur, à la gloire de Notre Seigneur Jésus-Christ qui avec le Père et le Saint-Esprit vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. »

Pie XII. Discours «Quest'ora», prononcé le 29 mai 1954, pour la canonisation de Pie X.)

EPILOGUE - TAIZE ET LE NOUVEL ORDO MISSÆ

I. Un débat dans la presse : Dom BOTTE et Mgr LEFEBVRE

II. Un document révélateur : l'Ordo de Taizé en 1959.

I. UN DEBAT DANS LA PRESSE : DOM BOTTE ET MONSEIGNEUR LEFEBVRE

Chacun se souvient de «l'été chaud» 1976, de la suspense «a Divinis» de Monseigneur Lefebvre, et de la Messe célébrée par lui à Lille, le 29 août de cette même année.

Un journal belge, «La Libre Belgique» fut à ce moment-là le porte-parole d'un débat, auquel on prêta peu d'attention à l'époque, entre le célèbre liturgiste Dom Botte (O.S.B., Abbaye du Mont César, Louvain) et «l'Evêque de fer».

Nous publions ici intégralement ces articles, car ils constituent un document historique d'un grand intérêt. Notre lecteur y verra le liturge bénédictin essayer de défendre la liturgie nouvelle, et Monseigneur Lefebvre accuser la même liturgie de «saveur protestante».

Le grand Evêque prétend que des protestants ont participé aux réformes, et il le prouve, documents à l'appui. Dom Botte s'acharne à le nier.

«La Libre Belgique», 25 août 1976.

LA LITURGIE DE VATICAN II

Une mise au point du R.P. BOTTE

La liturgie de Vatican II suscite des remous. Il faut distinguer ce qu'elle a contenu de certaines adaptations par trop fantaisistes qu'il faut regretter et condamner. Nous publions ci-dessous le témoignage autorisé de Dom Bernard Botte O.S.B., qui fut un des témoins et des acteurs de la commission liturgique de Vatican II. Avec beaucoup de clarté et d'autorité, Dom Bernard Botte met les choses au point. Il évoque par exemple certaines dissidences historiques, traite du latin et fait une opportune mise au point à propos de la messe de saint Pie V. Voici le texte du R.P. Botte :

On a beaucoup parlé de la réforme liturgique de Vatican II. Elle serait l'œuvre d'hommes étrangers à la liturgie romaine. Si j'ai bien compris, ce ne seraient même pas des catholiques. Il est d'autant plus facile de couper les ailes à ce canard qu'on connaît parfaitement les responsables de cette réforme. Le Vatican fait quelque mystère à ce sujet. Mais en fait il n'y a aucun secret. Les responsables ont toute liberté de se faire connaître, et c'est ce que je fais pour mon compte.

Réforme catholique

La réforme de la messe a été confiée à une commission dont le président était Mgr Joseph Wagner, directeur de l'Institut liturgique de Trèves (Allemagne). Secrétaire Dom Franquesa, O.S.B., moine de Montserrat.

Membres : R.P. Joseph Jungmann, professeur à Innsbruck, auteur de *Missarum Solemnia*, la meilleure histoire de

¹ Conférence de Presse de Mgr Dwyer, Archevêque de Birmingham, le 23 octobre 1967, in *Documentation catholique*, 1967, col. 2072.

² Discours du 13 janvier 1965.

la messe romaine, ouvrage qui a été traduit de l'allemand en français, anglais, italien.

Mgr Balthazar Fischer, professeur à la Faculté de théologie de Trèves.

Mgr Schnitler, cérémoniaire de la cathédrale de Cologne.

Dom Jean Vaggagini, O.S.B., à l'époque professeur au Collège bénédictin Saint-Anselme à Rome.

R.P. Gy, O.P., à l'époque sous-directeur de l'Institut supérieur de liturgie de Paris.

Mgr Pierre Jounel, professeur à l'Institut supérieur de liturgie de Paris.

Il n'y a jamais eu de protestant dans cette commission.

En outre, le président, Mgr Wagner, avait tenu à inviter à titre personnel deux hommes connus pour leur attachement à la tradition, le P. Louis Bouyer et moi-même. Mgr Wagner est venu spécialement en voiture de Trèves à Louvain pour m'inviter à prendre part à la session où devaient être rédigées les nouvelles anaphores (prières eucharistiques). J'ai donc été non seulement témoin, mais acteur.

Histoires de dissidences

Nous assistons à un phénomène qui a commencé avec le premier Concile œcuménique, celui de Nicée (325). Au lendemain de ce Concile, il s'est trouvé des minoritaires qui ont refusé de se soumettre à la loi de la majorité. Ils avaient apparemment des raisons de le faire. Le terme de *homoousios* était une innovation étrangère à l'Écriture. De plus, il était équivoque et se prêtait à plusieurs interprétations. Il y eut donc une opposition au Concile. Elle dura un bon siècle. Mais dès le début du V^e siècle, toutes les grandes Églises étaient ralliées au Concile. Pour trouver des Églises ariennes, il fallait aller chez les Barbares, Goths de toute obédience. Cela dura encore quelques siècles, mais ces Églises disparurent progressivement. La dissidence arienne ne laissait plus aucune trace au Moyen Âge.

Les Conciles d'Ephèse et de Chalcédoine provoquèrent aussi des dissidences. Mais après un certain nombre de siècles, on s'aperçoit aujourd'hui que c'est une querelle de mots. En fait, les Nestoriens ne sont pas plus nestoriens que les Monophysites ne sont réellement monophysites. On peut envisager d'ici quelques années le moment où les Nestoriens et les Monophysites auront rejoint l'orthodoxie. Les Églises nestoriennes et monophysites n'existeront plus comme telles.

Après Vatican I, il y eut aussi des dissidents. Cela a donné naissance à une minorité de Vieux-Catholiques. Pour survivre, ils se sont rapprochés des évêques jansénistes.

Allons-nous assister à la naissance d'une nouvelle dissidence ? Le fait serait d'autant plus regrettable que Mgr Lefebvre ne pose pas le problème sur une question doctrinale, mais sur une question disciplinaire.

La messe «de Pie V»

Notons que le problème est posé de telle manière qu'il risque d'induire en erreur des hommes de très bonne foi. Je n'ai pas entendu dire explicitement qu'il était interdit de dire la messe en latin : mais cela paraît être un postulat admis par tout le monde. Et c'est tout à fait faux. Personnellement, quand je ne concélébre pas et que je dois dire la messe seul, je la dis entièrement en latin. C'est tout à fait régulier et je n'ai jamais songé à faire publier par la radio que tel jour à telle heure je célébrerais la messe en latin dans la crypte du Mont César.

En second lieu la position de Mgr Lefebvre repose sur une double erreur. Historique tout d'abord, théologique ensuite.

Erreur historique, car il n'est pas vrai que la messe de Pie V soit normative de la foi. Qu'est-ce que cette messe ? C'est à peu de choses près, la messe du Missel de la Curie Romaine du XIII^e siècle, formule qui contient beaucoup de suppléments inconnus de la tradition romaine authentique. Ainsi toutes les prières de l'offertoire, depuis le *Suscipe sancte Pater* jusqu'à l'*Ora te fratres* sont tout à fait inconnues de l'*Ordo missæ* de saint Grégoire le Grand au VI^e siècle. Ce grand pape est-il moins orthodoxe que son successeur du XVI^e siècle ?

D'autre part la messe latine n'a jamais été normative pour personne. Le latin n'est pas une langue sacrée contrairement à ce qu'on dit souvent. C'est une langue liturgique de traduction qui partage le sort de toutes les langues liturgiques. L'usage de l'Église ancienne était que, quand elle rencontrait une langue de culture comprise par le peuple, elle l'adoptait pour la traduction de la Bible et pour la liturgie. Il en est ainsi du syriaque, du copte, de l'arménien, de l'arabe, de l'éthiopien. Le latin remplit les mêmes conditions. C'est une langue de culture qui permet la conservation des textes et, à l'époque où elle fut adaptée, elle était langue vivante. Sa seule particularité est qu'elle était, en Occident, l'unique langue de culture. Mais la messe latine était aussi inconnue des Orientaux que l'anaphore de saint Jacques l'était des Latins. Cela n'a rien à voir avec la Foi.

Ignorance du Concile.

Surtout, Mgr Lefebvre semble ignorer les circonstances particulières dans lesquelles s'est déroulé le Concile. Sur les quelque 2 500 évêques présents, il y en avait au moins 2 000 qui appartenaient aux missions ou aux nouvelles Églises. Il était impossible d'imposer à ces Églises l'écran du latin. L'Évangile doit être prêché dans toutes les langues. De plus, le Concile a voulu revenir à la tradition ancienne ; la catéchèse et la prédication doivent partir de l'Écriture. C'est la tradition attestée par tous les Pères, aussi bien en Orient qu'en Occident. Il n'y a pas d'influence du protestantisme, mais retour à une tradition apostolique.

Je souhaite que ces querelles absurdes cessent et que les gens autorisés s'abstiennent de lancer des bruits qui n'ont pas le moindre sérieux. Les protestants ne sont pour rien dans la rédaction des nouvelles anaphores. J'ai cité les principaux responsables. Personne ne peut mettre en doute leur compétence. De plus, après notre rédaction, nos textes ont été soumis à la discussion et au vote de la Commission épiscopale, c'est-à-dire d'une quarantaine de cardinaux et évêques.

Si quelqu'un croit être mieux informé que moi, je le prie de se faire connaître et de m'apporter la contradiction. Je suis prêt à confirmer sous serment tout ce que j'ai avancé ici et à me soumettre à un jury d'honneur.

«La Libre Belgique», 15 septembre 1976.

QUELQUES PRECISIONS SUR LES PRIERES EUCHARISTIQUES DE VATICAN II

L'article que j'ai publié dans «La Libre Belgique» a provoqué des mouvements en sens divers et m'a attiré une correspondance abondante à laquelle il m'est impossible de répondre individuellement.

Je me permets de rappeler à tous mes correspondants que mon témoignage avait une portée volontairement limitée. A l'affirmation que les nouvelles prières eucharistiques étaient l'œuvre de protestants, j'opposais le démenti le plus formel. Ces prières sont bien l'œuvre de Mgr Wagner et de son équipe de liturgistes catholiques compétents. Les protestants n'y sont absolument pour rien. A la fin de mon article, je proposais de renouveler ce démenti sous la foi du serment en présence d'un jury d'honneur.

Mgr Lefebvre ne met pas ma bonne foi en doute, mais il me répond que je ne puis me porter garant des intentions des membres de la Commission, qui ont pu subir l'influence des observateurs protestants présents au Concile. Je réponds que je n'ai aucune raison de mettre en doute la bonne foi de Mgr Wagner, mais que j'ai des raisons positives de lui faire confiance.

Notons qu'il ne faut pas donner trop d'importance à cette présence d'observateurs non catholiques. Contrairement à ce qu'affirme Mgr Lefebvre, ils n'ont jamais eu la faculté de prendre la parole en séance publique. Ils assistaient aux discussions. Pas plus que sur d'autres questions, ils n'ont pu donner leur avis sur les nouvelles prières.

Non seulement je n'ai aucune raison de me méfier, mais j'ai des raisons positives de croire à la bonne foi de Mgr Wagner. Depuis la première réunion internationale de Maria Laach, en 1951, j'ai été le défenseur du Canon romain et je n'ai jamais varié depuis lors. Mgr Wagner le sait fort bien. Il n'avait aucune obligation de m'inviter. Il aurait pu inviter quelqu'un des liturgistes qui avaient vivement critiqué le Canon romain. Le fait qu'il m'invitait signifiait évidemment qu'il comptait sur moi pour que je continue à défendre la tradition. Il en est de même du P. Louis Bouyer, bien connu aussi comme défenseur de la tradition. De fait, durant la session où nous avons rédigé les nouvelles prières eucharistiques, il n'a pas été question des protestants.

Notre préoccupation était de répondre au désir de Paul VI d'avoir trois nouvelles formules. Nous souhaitions donner trois formules différentes, mais qui représentaient chacune un type authentique de prière eucharistique. Voici quel était notre choix.

1. La plus ancienne prière eucharistique connue, conservée dans la *Tradition apostolique* de saint Hippolyte.
2. Une prière de type gallican, caractérisée par un développement du Sanctus avant le récit de la dernière Cène. Elle fut préparée par le P. Bouyer.
3. Une prière de type oriental. Nous avons proposé l'anaphore (prière eucharistique) de saint Basile, utilisée dans le rite d'Alexandrie. Mais elle fut écartée par la Commission des évêques, à cause de la place de l'invocation au Saint-Esprit, trop éloignée des paroles du Seigneur. Nous avons alors pris comme base une formule inspirée par plusieurs anaphores orientales qui, dans l'action de grâce, détaillent les étapes du salut. Cette prière a été composée par dom Jean Vaggagini. Elle ne contient que des textes empruntés à des liturgies orientales authentiques, sans aucun rapport avec le protestantisme. Dans le Canon romain, qui a été conservé et qui figure en tête du choix actuellement proposé, c'est aux derniers mots de Jésus : «Faites ceci en mémoire de moi», que se rattache l'offrande sacrificielle de l'eucharistie : «C'est pourquoi, Seigneur, faisant mémoire de la bienheureuse passion du Christ ton Fils notre Seigneur, de sa résurrection du séjour des morts... nous offrons à ta glorieuse Majesté... la victime parfaite, la victime sainte, la victime sans tache, le pain sacré de la vie éternelle et la coupe de l'éternel salut». Il en est de même dans les trois prières nouvelles comme dans toutes les anciennes anaphores orientales ; c'est la place traditionnelle de l'expression de l'offrande eucharistique.

Je ne puis donc que répéter et renforcer mon premier témoignage : les nouvelles prières eucharistiques n'ont rien à voir avec les protestants ni avec le protestantisme.

Pour le reste, je n'ai aucun désir de poursuivre une controverse avec Mgr Lefebvre.

Bernard BOTTE, O.S.B.,
Abbaye du Mont César, Louvain.

«La Libre Belgique», 25 septembre 1976.

Dans un nouveau droit de réponse, Mgr LEFEBVRE nous écrit :
LA NOUVELLE MESSE EST D'ESPRIT PROTESTANT

Nous avons reçu un nouveau «droit de réponse» de Mgr Lefebvre. En voici le texte :

L'article de dom Botte, où je suis cité trois fois et constamment visé, se termine par un défi : «Si quelqu'un croit être mieux informé que moi, je le prie de se faire connaître et de m'apporter la contradiction. Je suis prêt à confirmer sous serment tout ce que j'ai avancé ici et à me soumettre à un jury d'honneur».

Le tout est quelque peu téméraire. Quel témoignage ?

Je n'aurai pas la cruauté de demander à dom Botte (qui a bien servi jadis la liturgie catholique) de «confirmer sous serment» qu'il croit vraiment que les évêques ariens et semi-ariens qui persécutaient ou abandonnaient saint Athanase et saint Hilaire étaient «des minoritaires» ; pas besoin de déranger non plus pour cela un «jury d'honneur». Il suffisait d'ouvrir n'importe quelle histoire de l'Eglise pour y retrouver le mot de saint Jérôme : «le monde gémit et s'étonna de se trouver tout entier arien».

Je ne lui demanderai pas non plus de confirmer par un serment... moderniste qu'il est vraiment persuadé que «*homoousios*» (consubstantialis - consubstantiel) est un terme «équivoque» (comme le soutenaient, en effet, les ariens) et donc que toute la sainte Eglise proclame depuis quinze siècles, en Orient comme en Occident, un Credo

«équivoque» !

Quant à son témoignage personnel, je veux bien le croire, mais qu'a-t-il au juste constaté ? Qu'aucun protestant officiel n'était membre en titre (pas plus que lui-même d'ailleurs) de la commission chargée de la rédaction de la nouvelle messe et qu'il n'en a aperçu aucun à «la session à laquelle devaient être rédigées les nouvelles anaphores» et à laquelle il avait été invité «à titre personnel» par le président de ladite commission. Soit. Il est osé d'en conclure que «les protestants ne sont pour rien dans la rédaction des nouvelles anaphores» (et a fortiori de la nouvelle messe).

Six «observateurs» protestants

Cette commission, que je sache, ne travaillait pas en conclave et dom Botte ne peut donc affirmer qu'aucun de ses collègues n'a, entre les séances, communiqué avec les six «observateurs» protestants attachés *qualitate qua* au Consilium pour la réforme de la liturgie, dont dépendait ladite commission (il n'y a pas moyen de nier l'existence de ces observateurs : la photographie où ils posent à côté du Pape à la séance de clôture du 10 avril 1970 a paru en couverture de «La Documentation catholique» du 3 mai suivant). Imagine-t-on qu'ils aient pu être ignorés au moment même où l'on discutait d'une des questions qui leur tenaient le plus à cœur puisqu'elle touche à la nature sacrificielle de la messe ?

L'intervention active de ces «observateurs» est corroborée par les déclarations de Mgr W.W. Baum, «executive director» pour les affaires œcuméniques de la conférence épiscopale américaine : «Ils ne sont pas simplement là en observateurs, mais aussi en consultants, et ils participent pleinement aux discussions sur le renouveau liturgique catholique. Cela n'aurait pas beaucoup de sens s'ils se contentaient d'écouter, mais ils contribuent». (Detroit News, 27 juin 1967).

Réforme protestantisante

En tout cas, dans l'hypothèse hautement invraisemblable où lesdits «observateurs» n'auraient pas collaboré à la rédaction des nouvelles prières eucharistiques (et au saccage du canon romain dont la prex la n'est qu'une habile contre-façon), il faudrait alors dire que leur esprit avait tellement imprégné les membres de la commission qu'ils ont spontanément comblé les vœux inexprimés des hérétiques. En effet, M. Jean Guitton a rapporté dans «La Croix» du 10 décembre 1969 avoir lu «dans une des plus grandes revues protestantes» : «Les nouvelles prières eucharistiques catholiques ont laissé tomber la fausse perspective d'un sacrifice offert à Dieu». Quant au Consistoire supérieur de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, il a déclaré le 8 décembre 1973 à Strasbourg : «Nous tenons à l'utilisation des nouvelles prières eucharistiques, dans lesquelles nous nous retrouvons et qui ont l'avantage de nuancer la théologie du sacrifice que nous avons l'habitude d'attribuer au catholicisme». (Dernières Nouvelles d'Alsace, 14 décembre 1973).

Il n'y a d'ailleurs pas que la prière eucharistique. Luther abominait l'offertoire de la messe romaine en raison de son caractère oblatif, pré-sacrificiel : il n'en reste presque rien dans le nouvel ordo missæ... Dom Botte objecte que l'offertoire n'a pas l'antiquité du canon romain : dois-je lui rappeler que la tradition est chose vivante, non figée, et que «l'archéologisme» liturgique (qui sert de prétexte aux novateurs pour cautionner leurs inventions) a été réprouvé par Pie XII dans «Mediator Dei» ? Ces prières de l'offertoire dataient déjà de plusieurs siècles lors de la codification de saint Pie V («saint Pie V», s'il vous plaît, dom Botte ! vous déplaît-il tant qu'il ait été canonisé ?) Puisqu'elles constituaient un rempart contre le protestantisme, les démanteler équivalait à livrer la forteresse. Elles n'existaient pas sous cette forme du temps de saint Grégoire le Grand ? Mais les hérésies protestantes non plus ! En tout cas, ni au siècle de saint Grégoire ni en aucun autre, il n'était venu à l'idée de personne d'utiliser comme offertoire... les prières juives de bénédiction du repas ! Il a fallu attendre pour cela l'œuvre de liturgistes dont, paraît-il, «personne ne peut mettre en doute la compétence».

Quelle compétence ?

Je n'ai pas le loisir de me livrer pour l'instant à des appréciations critiques sur chacune des personnes dont le nom est cité par dom Botte. J'espère que les revues spécialisées feront ce travail. Deux remarques non exhaustives en attendant :

— Dom Vaggagini est connu pour sa critique acerbe du canon romain dont je n'ai pas à rappeler à dom Botte l'antiquité exceptionnellement vénérable et dont le saint concile de Trente enseigne qu'il ne contient «rien qui ne respire au plus haut point la sainteté et la piété et qui n'élève vers Dieu l'esprit de ceux qui l'offrent». (XXIIe session, chapitre IV).

— Dom Botte lui-même, qui se dit «connu pour son attachement à la tradition» (il est vrai qu'il le fut jadis), affirme : «le latin n'est pas une langue sacrée», contre l'enseignement de Jean XXIII, qui le déclara «la langue vivante de l'Eglise», une langue «que nous pouvons vraiment appeler catholique» (constitution apostolique «Veterum sapientia»). «Cela n'a rien à voir avec la foi», ajoute dom Botte, contre dom Guéranger, qui défendait le latin liturgique comme un «point de doctrine» (*Institutions liturgiques*, III, 55) et contre le pape Pie VI, qui, dans sa bulle «Auctorem fidei», a réprouvé comme «fausse, téméraire, perturbatrice de l'ordre prescrit pour la célébration des mystères, engendrant facilement de nombreux maux» la proposition du synode janséniste de Pistoie demandant l'emploi de la langue vulgaire dans la liturgie (66e proposition condamnée ; cf. aussi la 33e). Que le latin soit un «écran» dans les pays de mission, dom Botte me permettra d'en sourire après trente ans d'Afrique, où j'ai pu au contraire en apprécier les bienfaits d'unité, et de lui faire observer que si, effectivement, «l'Evangile doit être prêché dans toutes les langues», je n'ai pas coutume de prêcher en latin ! Mais ramener la liturgie, et spécialement le Saint-Sacrifice de la messe, à «la catéchèse et la prédication» est une illustration très typique de la contamination protestante, par le biais du Concile, même chez un prêtre autrefois attaché à la tradition. Il est vrai que, pour dom Botte, la liturgie n'est qu'une «question disciplinaire» et non doctrinale ! Que fait-il donc de la maxime «lex orandi, lex credendi», si bien mise en

lumière par dom Guéranger ? Mais que reste-t-il de son œuvre de restauration de la liturgie romaine dans des abbayes où, de l'aveu de dom Botte, le latin n'est plus toléré que «dans la crypte», et pour les prêtres non réquisitionnés pour la concélébration vernaculaire ?...

Et puis, à côté des membres de la commission, il ne faut quand même pas négliger la personnalité du secrétaire du Consilium, dont *l'Osservatore Romano* du 20 juillet 1975 écrit qu'il a «dirigé le travail des commissions». Ledit secrétaire a ainsi présenté la Réforme liturgique : «Il ne s'agit pas seulement de retouches à une œuvre d'art de grand prix, mais parfois il faut donner des structures nouvelles à des rites entiers. Il s'agit d'une restauration fondamentale, je dirais presque d'une refonte et, pour certains points, d'une **création nouvelle** (...). L'image de la liturgie donnée par le Concile est complètement différente de ce qu'elle était avant». (Conférence de presse du 4 janvier 1967). Ceci n'est pas dans l'esprit de la tradition catholique rappelé par dom Guéranger : «l'antiquité, l'immutabilité des formules de l'autel est la première de leurs qualités» (*Inst. liturgiques*, V. 405).

La charité de la vérité

A noter que mon refus de la protestantisation de notre sainte liturgie n'implique nullement de l'hostilité pour la personne des protestants. Bien des protestants loyaux sont d'ailleurs écœurés des équivoques de ce syncrétisme à saveur maçonnique et m'ont exprimé leur sympathie. Leur honnêteté naturelle apprécie la netteté du dogme catholique, ce qui peut être un chemin providentiel pour leur conversion. Comme je l'ai dit à Genève le 4 juillet : «Nos amis protestants ont besoin de sentir auprès d'eux des catholiques qui sont catholiques. On ne trompe pas ses amis, nous ne pouvons pas tromper nos amis protestants. Si nous croyons en notre foi catholique, si nous sommes persuadés que le Bon Dieu a vraiment donné Ses grâces à l'Eglise catholique, nous devons nous efforcer de faire comprendre que cette vérité peut faire du bien aussi à nos amis. C'est manquer de charité que de voiler la vérité».

Or, la nouvelle messe voile la vérité catholique, pour ne pas dire plus. Voici deux jugements étrangement convergents. Du fr. Max Thurian, de Taizé, l'un des six «observateurs» : «un des fruits en sera peut-être que des communautés non catholiques pourront célébrer la Sainte Cène avec les mêmes prières que l'Eglise catholique. Théologiquement, c'est possible». (*La Croix*, 30 mai 1969). Des cardinaux Ottaviani et Bacci : Le nouvel ordo misse « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe, telle qu'elle a été formulée à la XXII^e session du concile de Trente» (lettre au Pape, présentant le «Bref examen critique du nouvel ordo missæ»).

«Et cependant, note ce «Bref examen», la conscience catholique demeure à jamais liée à cette doctrine. Il en résulte que la promulgation du nouvel ordo misse met chaque catholique dans la tragique nécessité de choisir». C'est ce que j'ai fait : avec la grâce de Dieu, je choisis de rester catholique.

† Marcel LEFEBVRE,
Supérieur général de la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X.

II Un document révélateur : l'ordo de Taizé en 1959

Trois ans après, il est bon de relancer le débat. Un de nos amis belges vient de nous faire entrer en possession d'un document accablant pour la thèse de Dom Botte, et pour la nouvelle liturgie en général.

Il s'agit du rituel utilisé à Taizé en 1959 pour célébrer l'Eucharistie. Nous rappelons que le monastère de Taizé est une communauté de moines protestants voués à l'œcuménisme, regroupés autour du Pasteur Schutz, depuis 1945, à Taizé, en France dans le département de la Saône-et-Loire.

Nous reproduisons intégralement ce document. Que notre lecteur le lise dans son entier, et qu'il en tire les conclusions qui s'imposent.

Il est manifeste que ce rituel protestant de 1959 est la préfiguration du «Novus Ordo Missæ» de 1969.

Monseigneur Lefebvre avait raison contre Dom Botte : des protestants ont collaboré de façon active, directe ou indirecte peu importe, à la réforme de la Messe.

LA LITURGIE EUCHARISTIQUE - DIMANCHES ET FETES

Presses de Taizé, F 71250 TAIZE
reproduit avec l'autorisation de la Communauté de Taizé.

Chant d'entrée

(Introït du jour : psaume et antienne¹)

Invocation

C Au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.
Notre secours est dans le Nom du Seigneur,
T Qui a fait les cieux et la terre².

Confession

C Je confesse au Dieu tout-puissant, dans la communion des saints du ciel et de la terre, et à vous mes frères, que j'ai beaucoup péché, en pensées, en paroles et en actions : c'est ma faute, c'est ma faute, c'est ma très grande faute ; c'est pourquoi je vous demande, mes frères, dans la communion des saints du ciel et de la terre, de prier pour moi le

¹ Voir la table des *Cinquante-trois Psaumes* de Gelineau.

² On peut dire ici la *Loi de Dieu* (Ex. 20-1-17) le 1^{er} dimanche de l'Avent et le 1^{er} dimanche du Carême.

Seigneur notre Dieu.

T Que le Dieu tout-puissant te fasse miséricorde, et après avoir pardonné tes péchés, qu'il te conduise à la vie éternelle.

C Amen.

T Je confesse...

C Que le Dieu tout-puissant vous fasse miséricorde, et, après vous avoir pardonné vos péchés, qu'il vous conduise à la vie éternelle.

T Amen.

Kyrie

T Seigneur, aie pitié. Christ, aie pitié. Seigneur, aie pitié.

Absolution

C Que chacun de vous se reconnaisse vraiment pécheur, s'humiliant devant Dieu, et croie que le Père veut lui faire miséricorde en Jésus-Christ ; à tous ceux qui, de cette manière, se repentent et cherchent Jésus-Christ pour leur salut, je déclare l'absolution de leur péché + au Nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

(on chante alors le Gloria¹)

(à certaines célébrations solennelles de fêtes, comme aux temps de Noël et de Pâques, on pourra prendre la liturgie suivante)

Chant d'entrée Invocation

C Béni soit le Royaume du Père et du Fils et du Saint-Esprit, maintenant, et toujours, et aux siècles des siècles.

T Amen.

Litanie du Kyrie

(avant de dire : ... prions le Seigneur, le diacre peut ajouter des intentions particulières)

D Prions en paix le Seigneur... Pour la paix intérieure et le salut de notre vie... prions le Seigneur,

T Kyrie eleison (Pitié Seigneur).

D Pour la paix du monde entier, la vie des Eglises et leur unité... prions le Seigneur,

T Kyrie eleison (Pitié Seigneur).

D Pour que nous célébrions la liturgie dans la maison de Dieu avec foi, ferveur et obéissance... prions le Seigneur,

T Kyrie eleison (Pitié Seigneur).

D Pour tous les ministres de l'Eglise et tout le peuple des fidèles... prions le Seigneur,

T Christe eleison (Christ aie pitié).

D Pour les gouvernements des peuples, pour qu'ils aient le sens de la justice sociale et de l'unité humaine... prions le Seigneur,

T Christe eleison (Christ aie pitié).

D Pour notre communauté, notre village (notre ville) et notre pays, pour que la foi s'y renouvelle... prions le Seigneur,

T Christe eleison (Christ aie pitié).

D Pour que le temps soit favorable, les récoltes abondantes et notre existence pacifiée... prions le Seigneur,

T Kyrie eleison (Pitié Seigneur).

D Pour les voyageurs en danger, les malades, les affligés, les prisonniers et pour qu'ils soient tous délivrés... prions le Seigneur,

T Kyrie eleison (Pitié Seigneur).

D Pour être libérés de toute angoisse, danger, nécessité... prions le Seigneur,

T Kyrie eleison (Pitié Seigneur).

(on chante alors le Gloria)

(on peut également dire à l'entrée de l'église l'invocation, la confession et l'absolution; puis aller au chœur avec le chant d'entrée, et poursuivre par la litanie et le Gloria)

Gloria

(chanté en chœur ou alterné)

Gloire à Dieu au plus haut des cieux, Et sur la terre paix aux hommes qu'il aime. Nous te louons, Nous te bénissons, Nous t'adorons, Nous te glorifions, Nous te rendons grâce pour ta gloire immense, Seigneur Dieu, roi des cieux, Dieu le Père tout-puissant. Seigneur, Fils unique, Jésus-Christ, Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, Fils du Père, Toi qui ôtes le péché du monde, pitié pour nous ; Toi qui ôtes le péché du monde, accueille notre prière ; Toi qui sièges à la droite du Père, pitié pour nous. Car toi seul es saint, Toi seul Seigneur, Toi seul très-haut, Jésus-Christ, Avec le Saint-Esprit, dans la gloire de Dieu le Père ! Amen.

Oraison d'entrée

¹ Sauf aux temps de l'Avent et du Carême où on passe à l'Oraison d'entrée.

D Le Seigneur soit avec vous.
T Et avec ton esprit.
D Prions : (silence, puis oraison du jour)
T Amen.

Lecture de l'Ancien Testament

SD ou L Viens, Saint-Esprit de vérité : conduis-nous dans la vérité, tout entière.
Lecture de l'Ancien Testament au livre de
ou Prophétie de
(lecture du texte du jour conclue par : Rendons grâce à Dieu!)

Chant de méditation

(graduel du jour¹ chanté en forme de répons)
Ch (antienne)
T (répétition de l'antienne)
Ch (verset)
T (répétition de l'antienne)

Epître

SD Seigneur, consacre-nous dans la vérité: ta Parole est la vérité. Epître de saint _____ à
ou Lecture des Actes des Apôtres.
ou Lecture de l'Apocalypse.
(lecture du texte du jour conclue par : Gloire, à toi, Seigneur !)

Alleluia

(alleluia du jour chanté en forme de répons)
Ch Alleluia.
T Alleluia.
Ch (verset)
T Alleluia.
(ou trait du jour² chanté par un chantre)

Evangile

D Purifie mon cœur et mes lèvres, Dieu tout-puissant, qui as touché avec un charbon ardent les lèvres du prophète
Esaïe ; sanctifie-moi dans ta miséricorde gratuite, pour que je puisse proclamer fidèlement ton Saint Evangile, par le
Christ, notre Seigneur. Amen.
Mon frère, donne-moi la bénédiction du Seigneur.
P Que le Seigneur soit dans ton cœur et sur tes lèvres, afin que tu proclames joyeusement son Evangile.
D Amen.
Le Seigneur soit avec vous.
T Et avec ton esprit.
D Soyons attentifs à la Sagesse du Christ !
Evangile selon saint _____
(lecture du jour conclue par : Louange à toi, ô Christ !)

Chant après l'Evangile

Prédication Silence Cantique

Credo

Symbole des Apôtres ou Symbole de Nicée :

C Unissons-nous dans l'amour fraternel et confessons d'un cœur unanime la foi de l'Eglise universelle :
T Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, Créateur du ciel et de la terre, de toutes choses visibles et invi-
sibles. Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Dieu issu de
Dieu, Lumière issue de la Lumière, vrai Dieu issu du vrai Dieu, engendré non pas créé, consubstantiel au Père, et par qui
tout a été créé. C'est Lui qui, pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux ; il a pris chair de la
Vierge Marie par l'action du Saint-Esprit, et il s'est fait homme ; puis il fut crucifié pour nous sous Ponce-Pilate ; il souffrit
sa passion et fut mis au tombeau ; il ressuscita le troisième jour, suivant les Ecritures ; il monta aux cieux où il siège à
la droite du Père ; de nouveau il viendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas de fin. Je
crois en l'Esprit Saint. qui est Seigneur et qui donne la vie, qui procède du Père et du Fils ; avec le Père et le Fils, il reçoit
même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes. Je crois l'Eglise une, sainte, universelle et apostolique. Je
reconnais un seul baptême pour la rémission des péchés. Et j'attends la résurrection des morts et la vie du monde à ve-
nir. Amen.

Intercession

¹ Au temps pascal : Premier Alleluia.

² Aux temps de la Septuagésime, du Carême et de la Passion.

C Intercédons auprès de Dieu.

D Père très bon, nous te demandons, par Jésus-Christ, ton Fils, notre Seigneur, d'accepter nos prières et nos intercessions.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire de l'Eglise

D Tout d'abord, nous te les offrons pour ta sainte Eglise universelle : veuille, à travers le monde entier, lui donner la paix, la protéger, la rassembler dans l'unité et la gouverner : nous te prions aussi pour ses autorités et pour tous ceux qui, fidèles à la vraie doctrine, gardent la foi chrétienne et apostolique.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire des vivants

D Souviens-toi, Seigneur, de tes serviteurs et de tes servantes et de tous ceux qui nous entourent : tu connais leur foi, tu as éprouvé leur attachement ; avec eux nous t'offrons ce sacrifice de louange, Dieu éternel, vivant et vrai, et nous t'adressons nos prières pour tous les hommes pour la rédemption de leur vie, pour la libération et la paix dont ils ont l'espérance.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire des saints

D Unis dans une même communion, ...

(interpolation propre à certaines fêtes et à leur octave : page suivante)

nous rappelons devant toi la mémoire¹

de tes bienheureux Apôtres et Martyrs²

et de tous les Saints ; unis à leur foi, à leur vie et à leur prière, nous te demandons de nous accorder en toute occasion le secours de ta force et de ta protection.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire des défunts

D Nous rappelons aussi, Seigneur, la mémoire de tes serviteurs et de tes servantes qui nous ont précédés, marqués du signe de la foi, et qui sont dans la paix

A tous ceux qui reposent en Christ, tu accordes, Seigneur, le séjour du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire des pécheurs

D A nous aussi pécheurs, tes serviteurs, qui mettons notre confiance dans ton infinie miséricorde, donne une place dans la communauté de tes saints Apôtres et Martyrs et de tous les Saints ; Pour nous admettre dans leur compagnie, ne mesure pas notre valeur, mais accorde-nous largement ton pardon.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire de l'unité

D Comme le pain qui va être rompu, autrefois disséminé dans les campagnes, a été recueilli pour ne faire plus qu'un, rassemble ainsi ton Eglise, des extrémités de la terre dans ton Royaume.

T Seigneur, exauce-nous.

Prières libres

.... par notre grand-prêtre Jésus-Christ.

T Seigneur, exauce-nous.

Mémoire du Royaume

D Viens, Saint-Esprit de charité, remplis les cœurs de tes fidèles et embrase-les du feu de ton amour ; viens, Seigneur Jésus, viens bientôt.

T Maranatha, le Seigneur vient.

Noël

...et célébrant (la très sainte nuit) le jour très saint où la bienheureuse Vierge Marie a enfanté pour notre monde le Sauveur, nous rappelons devant toi sa mémoire. Comme mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ. Nous rappelons aussi la mémoire de saint Jean-Baptiste le Précurseur, de tes bienheureux Apôtres et Martyrs...

Epiphanie

...et célébrant le jour très saint où ton Fils unique, lui qui partage ton éternité et ta gloire, s'est manifesté avec un corps visible dans la réalité de notre humanité de chair, nous rappelons devant toi la mémoire...

¹ de la bienheureuse Vierge Marie, mère de notre Dieu et Seigneur Jésus-Christ, nous rappelons aussi la mémoire de saint Jean-Baptiste le Précurseur.

² Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Jacques, Philippe, Barthélémy, Matthieu, Simon et Jude, Etienne, Matthias et Barnabas...

Pâques

...et célébrant (la très sainte nuit) le jour très saint de la Résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ dans sa nature humaine, nous rappelons devant toi la mémoire...

Ascension

...et célébrant le jour très saint où notre Seigneur, ton Fils unique, fit siéger avec lui à la droite de ta gloire notre nature corruptible qu'il s'était unie, nous rappelons devant toi la mémoire...

Pentecôte

...et célébrant le jour très saint de la Pentecôte où le Saint-Esprit s'est manifesté aux Apôtres sous la forme de langues de feu innombrables, nous rappelons devant toi la mémoire...

OU, si on ne l'a pas dite au début :

Litanie

D Prions en paix le Seigneur... Pour la paix intérieure et le salut de notre vie. prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour la paix du monde entier, la vie des Eglises et leur unité... Prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour que nous célébrions la liturgie dans la maison de Dieu avec foi, ferveur et obéissance... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour tous les ministres de l'Eglise et tout le peuple des fidèles... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour les gouvernements des peuples, pour qu'ils aient le sens de la justice sociale et de l'unité humaine... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour notre communauté, notre village (notre ville) et notre pays, pour que la foi s'y renouvelle... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour que le temps soit favorable, les récoltes abondantes et notre existence pacifiée... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour les voyageurs en danger, les malades, les affligés, les prisonniers et pour qu'ils soient tous délivrés... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.
D Pour être libérés de toute angoisse, danger, nécessité... prions le Seigneur,
T Seigneur, exauce-nous.

(prières libres)

.... par notre grand prêtre Jésus-Christ.
T Seigneur, exauce-nous.
D Viens, Saint-Esprit de charité, remplis les cœurs de tes fidèles et embrase-les du feu de ton amour ; viens, Seigneur Jésus, viens bientôt.
T Maranatha, le Seigneur vient.

OU, particulièrement quand on a dit la litanie au début :

Memento

D Prions en paix le Seigneur... Demandons au Seigneur la paix dans l'Eglise, et pour chacun de nous la grâce d'une vie sainte.
T Seigneur, exauce-nous.
D Demandons au Seigneur la charité fraternelle par le secours de son Saint-Esprit
T Seigneur, exauce-nous.
D Remettons-nous nous-mêmes et les uns les autres à notre Dieu.
T Seigneur, exauce-nous.
D Faisons mémoire devant le Seigneur de tous ceux qui ont quitté ce monde et sont morts dans la foi... Que Dieu leur décerne la couronne de vie au jour de la résurrection et qu'il les juge dignes d'entrer clans la joie de leur Maître, avec les justes qui lui furent agréables.
T Seigneur, exauce-nous.
D Rappelons devant le Seigneur tous ses serviteurs et témoins d'autrefois, particulièrement Abraham, le père des croyants, Moïse, Samuel et David, Elie, Esaïe, Jérémie et tous les prophètes, Jean-Baptiste le précurseur, Pierre et Paul, Jean et Jacques et les autres apôtres, Etienne premier martyr, Marie mère du Seigneur, et tous les saints, les martyrs et les docteurs de l'Eglise, en chaque siècle et en chaque pays.
T Seigneur, exauce-nous.
D Que le Seigneur Dieu, dans sa miséricorde, nous donne part avec eux à l'espérance de son salut et à la promesse de vie éternelle dans son Royaume.

T Seigneur, exauce-nous.

(prières libres)

.... par notre grand-prêtre Jésus-Christ.

T Seigneur, exauce-nous.

D Viens, Saint-Esprit de charité, remplis les cœurs de tes fidèles et embrase-les du feu de ton amour ; viens, Seigneur Jésus, viens bientôt.

T Maranatha, le Seigneur vient.

Chant d'offrande

(offertoire du jour : antienne et versets de psaume s'il y a lieu, chantés comme au graduel¹)

Prière eucharistique

D Prions : (silence, puis secrète du jour)

T Amen.

Oraison d'offrande

Dialogue

C Le Seigneur soit avec vous.

T Et avec ton esprit.

C En haut les cœurs.

T Nous les élevons vers le Seigneur.

C Rendons grâce au Seigneur notre Dieu.

T Cela est digne et juste.

Préface

C (préface du jour, voir pages 36 à 62)

Sanctus

T Saint, Saint, Saint le Seigneur, Dieu des Forces du ciel ; les cieux et la terre sont remplis de ta gloire. Hosanna au plus haut des cieux. Qu'il soit béni celui qui vient au nom du Seigneur. Hosanna au plus haut des cieux.

Epiclèse

O NOTRE PERE, DIEU DES FORCES DU CIEL, REMPLIS DE TA GLOIRE NOTRE SACRIFICE DE LOUANGE
+ CETTE OFFRANDE, BENIS-LA, ACHEVE-LA, ACCEPTE-LA COMME LA FIGURE DU SACRIFICE UNIQUE DE NOTRE SEIGNEUR

+ ENVOIE TON SAINT-ESPRIT SUR NOUS ET NOTRE EUCHARISTIE : CONSACRE CE PAIN AU CORPS DU CHRIST ET CETTE COUPE AU SANG DU CHRIST ; QUE LE SAINT-ESPRIT CREATEUR ACCOMPLISSE LA PAROLE DE TON FILS BIEN-AIME

Institution

QUI, DANS LA NUIT OU IL FUT LIVRE, PRIT DU PAIN, ET, APRES AVOIR RENDU GRACES, LE ROMPIT ET LE DONNA A SES DISCIPLES EN DISANT : PRENEZ, MANGEZ, CECI EST MON CORPS DONNE POUR VOUS ; FAITES CECI EN MEMORIAL DE MOI.

DE MEME, APRES AVOIR SOUPE, IL PRIT LA COUPE, ET, APRES AVOIR RENDU GRACES, LA DONNA A SES DISCIPLES EN DISANT : BUVEZ-EN TOUS, CETTE COUPE EST LA NOUVELLE ALLIANCE EN MON SANG, REPANDU POUR VOUS, POUR UNE MULTITUDE, POUR LA REMISSION DES PECHES ; TOUTES LES FOIS QUE VOUS EN BOIREZ. FAITES CECI EN MEMORIAL DE MOI.

+ AINSI, TOUTES LES FOIS QUE NOUS MANGEONS CE PAIN ET QUE NOUS BUVONS CETTE COUPE, NOUS PROCLAMONS LA MORT DU SEIGNEUR, JUSQU'A CE QU'IL REVIENT.

Mémorial

C'EST POURQUOI, SEIGNEUR, NOUS ACCOMPLISSONS DEVANT TOI LE MEMORIAL DE L'INCARNATION ET DE LA PASSION DE TON FILS, DE SA RESURRECTION DU SEJOUR DES MORTS, DE SON ASCENSION DANS LA GLOIRE DES CIEUX, DE SON INTERCESSION PERPETUELLE EN NOTRE FAVEUR ; NOUS ATTENDONS ET NOUS IMPLORONS SON RETOUR.

+ TOUT VIENT DE TOI ET NOTRE SEULE OFFRANDE EST DE RAPPELER TES MERVEILLES ET TES DONNS.

+ AUSSI, NOUS TE PRESENTONS, SEIGNEUR DE GLOIRE, COMME NOTRE ACTION DE GRACE ET NOTRE INTERCESSION, LES SIGNES DU SACRIFICE ETERNEL DU CHRIST, UNIQUE ET PARFAIT, VIVANT ET SAINT, LE PAIN DE LA VIE QUI DESCEND DU CIEL ET LA COUPE DU REPAS EN TON ROYAUME

+ DANS TON AMOUR ET TA MISERICORDE ACCUEILLE NOTRE LOUANGE ET NOTRE PRIERE DANS LE CHRIST, COMME TU AS BIEN VOULU ACCEPTER LES PRESENTS DE TON SERVITEUR ABEL LE JUSTE, LE SACRIFICE D'ABRAHAM NOTRE PERE ET CELUI DE MELCHISEDECH, TON SOUVERAIN PRETRE.

¹ Pendant ce chant on apporte le pain, le vin et les offrandes à l'autel ; ou bien on découvre le pain et la coupe déjà sur l'autel.

Invocation

NOUS T'EN SUPPLIONS, DIEU TOUT-PUISSANT, FAIS PORTER CETTE PRIERE, PAR LES MAINS DE TON ANGE, LA HAUT, SUR TON AUTEL, EN TA PRESENCE ; ET QUAND NOUS RECEVRONS, EN COMMUNIANTE A CETTE TABLE, LE CORPS ET LE SANG DE TON FILS, PUISSIONS-NOUS TOUS ETRE REMPLIS DU SAINT-ESPRIT, COMBLES DES GRACES ET DES BENEDICTIONS DU CIEL, PAR LE CHRIST, NOTRE SAUVEUR.

Conclusion

PAR LUI, SEIGNEUR, TOUJOURS TU CREES, TU SANCTIFIES, TU VIVIFIES, TU BENIS ET TU NOUS DONNES TOUS TES BIENS.

+ PAR LUI, ET AVEC LUI, ET EN LUI, TE SONT RENDUS, PERE TOUT-PUISSANT DANS L'UNITE DU SAINT-ESPRIT, TOUT HONNEUR ET TOUTE GLOIRE, A TRAVERS TOUS LES SIECLES DES SIECLES.

T AMEN.

Oraison dominicale

C Eclairés par le commandement du Sauveur, et formés par son enseignement, nous osons dire :

Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié, ton règne vienne, ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien. pardonne-nous nos offenses comme aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. ne nous soumets pas à la tentation, mais délivre-nous du Mal. Car c'est à toi qu'appartiennent : le règne, la puissance et la gloire, aux siècles des siècles. Amen.

Fraction

C Le pain que nous rompons est la communion du Corps du Christ. La coupe de bénédiction pour laquelle nous rendons grâces est la communion du Sang du Christ. Puisqu'il y a un seul pain, à nous tous nous formons un seul corps, car tous nous avons part à ce pain unique.

Agnus Dei

T Agneau de Dieu qui ôtes le péché du monde, pitié pour nous !

Agneau de Dieu qui ôtes le péché du monde, pitié pour nous !

Agneau de Dieu qui ôtes le péché du monde, donne-nous ta paix !

Baiser de paix

C Seigneur Jésus-Christ, tu as dit à tes apôtres : C'est la paix que je vous laisse en héritage, c'est ma paix que je vous donne. Ne regarde pas mes péchés, mais la foi de ton Eglise. et, comme tu l'as voulu, donne-lui la paix, rassemble-la dans l'unité, car tu vis et règnes aux siècles des siècles. Amen. La paix soit avec toi.

D Et avec ton esprit.

(le baiser de paix passe du diacre au sous-diacre, et de celui-ci à la communauté, aux fidèles)

Invitation

C Les choses saintes sont pour les saints.

T Un seul est Saint, un seul Seigneur : Jésus-Christ, à la gloire de Dieu le Père.

C Goûtez et voyez comme est bon le Seigneur. Venez, car tout est prêt.

Chant de communion

(communion du jour : antienne, et versets de psaume s'il y a lieu, chantés comme au graduel)

Communion

T Je prendrai le pain du ciel et j'invoquerai le nom du Seigneur : Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres chez moi, mais tu n'as qu'un mot à dire et je serai guéri. Que le Corps de notre Seigneur Jésus-Christ garde ma vie pour l'éternité !

(le célébrant communique)

Comment rendrai-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait ? J'élèverai la coupe du salut en invoquant le Nom du Seigneur. Je m'écrie : Loué soit le Seigneur, et je suis délivré de mes ennemis. Que le Sang de notre Seigneur Jésus-Christ garde ma vie pour l'éternité !

(le célébrant donne la communion aux officiants en disant au diacre:)

C Le Corps du Christ. Le Sang du Christ, la coupe de la Vie.

(le diacre et le sous-diacre, et d'autres officiants s'il y a lieu, donnent la communion à la communauté, aux fidèles ; le diacre commence en disant:)

D Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.

(à la fin le célébrant dit:)

C Allez en paix !

(on rentre à sa place en reprenant le chant de communion : l'antienne, et d'autres versets de psaume s'il y a lieu)

Oraison d'actions de grâces

D Prions : (silence, puis postcommunion du jour)

T Amen.

Bénédictio

D Bénissons le Seigneur.

T Grâces soient rendues à Dieu.

C ou D Que le Dieu tout-puissant vous bénisse, le Père et le Fils et le Saint-Esprit.

T Amen.

TABLE DES MATIERES

PREFACE PAR S. EXC. MGR Marcel LEFEBVRE

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

CHAPITRE I - DES ORIGINES JUSQUE VERS 1920

Dom Guéranger. - Dom Lambert Beauduin. - En France. - En Hollande. - En Allemagne. - En Italie. - En Espagne. - Aux Etats-Unis

CHAPITRE II - L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Le Mouvement liturgique dans les différents pays d'Europe. - Dom Beauduin en Belgique. - Dom Casel en Allemagne. - Romano Guardini en Italie.

CHAPITRE III - LA GUERRE

En France, les mauvaises fréquentations de Dom Beauduin. - En Allemagne, le conflit éclate entre les conservateurs et le Mouvement liturgique. - La lettre de Mgr Gröber.

CHAPITRE IV - L'APRES-GUERRE

Dom Rousseau fait le point. - Dom Beauduin prêche la réforme liturgique. - Le C.P.L. réalise le programme de Dom Lambert Beauduin. - Le Pape Pie XII et l'encyclique *Mediator Dei*.

CHAPITRE V - LES ANNEES 1950-1960

Le Mouvement enlève le masque. - L'expansion du Mouvement à travers le monde. - En France. - En Allemagne. - En Espagne. - En Italie. - Aux Etats-Unis.

CHAPITRE VI - LES REFORMES LITURGIQUES

Les réformes liturgiques du Pape Pie XII. - La mort de Pie XII et les débuts du Pontificat de Jean XXIII. - L'inquiétude des fidèles devant tous ces changements.

CHAPITRE VII - LA BATAILLE FINALE

Les derniers préparatifs avant l'assaut. - La tourmente révolutionnaire.

CONCLUSION GENERALE

PRIERE A SAINT PIE X

EPILOGUE

TAIZE ET LE NOUVEL ORDO MISSÆ

I. - Un débat dans la Presse : Dom Botte et Mgr Lefebvre

II. - Un document révélateur : l'Ordo de Taizé en 1959